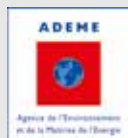




Réussites Françaises

40 projets **européens**
à coordination **française**

- **Environnement**
 - **Énergie**
- 2007-2013



Avant-propos



Depuis plus de 15 ans, l'ADEME accompagne les acteurs français dans l'élaboration de projets européens dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, en jouant en particulier un rôle de Point de Contact National pour le Programme cadre recherche et développement technologique (PCRD) et pour les programmes Énergie intelligente Europe (EIE) et Éco-Innovation. D'autres programmes européens présentent également des opportunités majeures de coopération, comme LIFE+ (protection de l'environnement) ou INTERREG (coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale).

À travers ces programmes dédiés, l'Union européenne apporte un soutien financier à de nombreux projets transnationaux et collaboratifs, qui vont de la recherche, développement et innovation (RDI), jusqu'à la diffusion sur le marché, en passant par les échanges de bonnes pratiques et la démonstration. Il s'agit pour des équipes issues de différents pays, de confronter leurs expériences. Plus de 2000 projets financés dans les domaines de l'environnement et de l'énergie (hors fonds FEDER) contribuent ainsi à la structuration et aux objectifs de l'Union européenne.

Horizon 2020 est le futur programme cadre dédié à la RDI. Avec plus de 80 milliards d'euros, il sera l'un des programmes majeurs de financement dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Cette brochure vous fera découvrir une sélection de 40 projets européens à coordination française, portés par des structures variées : PME, grands groupes, universités, centres de recherche mais aussi administrations publiques, collectivités territoriales, associations et ONG.

Ces illustrations et les témoignages qui les accompagnent sont destinés aux futurs porteurs de projets, et apportent un éclairage sur le déroulement d'un projet, le rôle du coordinateur ainsi que les bénéfices obtenus.

Je souhaite que les réussites présentées ici vous aident à mieux appréhender les programmes communautaires et vous permettent de mieux vous inscrire dans une dynamique européenne.

Dominique Campana,
Directrice de l'Action Internationale de l'ADEME

Publié par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - ADEME

27 rue Louis Vicat - 75737 PARIS Cedex 15

Tél : 01 47 65 21 23

Site Web : <http://www.ademe.fr>

© ADEME, 2013 - référence : 7858 - ISBN : 978-2-35838-431-5

Cette publication est l'initiative de la Direction des affaires internationales de l'ADEME :
Point de contact national du 7^e PCRD Environnement et Énergie, Éco-innovation et Énergie intelligente Europe.

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Coordination des fiches projets : **Enviropea**
Rédaction : **Enviropea, l'ADEME, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité**
Conception graphique et impression : **Colin Frères Imprimeurs**

Photos de couverture : Colibri et lignes électriques, © PRIFTI ; tracteur, © Neotic ; image satellite de la France, © NASA ; éoliennes, © Hans Hillewaert ; prospection de moules, © Hervé Ronné ; mesure de calcification à l'aide de radioisotopes, © Jean-Louis Teyssié, International Atomic Energy Agency

Introduction

Le contexte politique

La protection de l'environnement et l'utilisation raisonnée de l'énergie ont été des priorités de l'Union européenne pendant la période de programmation financière 2007-2013.

En effet, la **Stratégie de Lisbonne** (2000-2010) qui a guidé la politique européenne pendant cette période avait comme objectif de faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable.

Des objectifs plus précis en matière de développement durable ont été fixés dans le cadre de la **Stratégie de Göteborg** en 2001.

- atteindre une proportion de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'UE d'ici 2020 (par rapport à 8,5 % en 2008).

Par ailleurs, le **Plan d'action stratégique pour les technologies énergétiques** (SET Plan) et le **Plan d'action pour l'Éco-innovation** (EcoAP qui a pris la suite du plan ETAP), ont fixé un cadre ambitieux pour le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies. Dans le domaine de l'énergie d'une part, dans les éco-technologies d'autre part, ainsi que pour une coopération internationale renforcée.

En 2011, la Commission européenne a proposé une nouvelle stratégie pour prendre le relais de celle de Lisbonne : **Europe 2020**.

Cette stratégie vise à stimuler une **croissance** qui soit **intelligente**, en investissant de façon plus efficace dans l'éducation, la recherche et l'innovation **durable** et en donnant la priorité à une économie à faibles émissions de carbone et une industrie compétitive et **inclusive** tout en mettant clairement l'accent sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Elle est axée sur cinq objectifs ambitieux dans les domaines de **l'emploi**, de **la recherche**, de **l'éducation**, de **la réduction de la pauvreté**, ainsi que de **l'énergie** et du **climat** (reprenant les objectifs « 3x20 » du Paquet Énergie-Climat). Sept initiatives phares mettront en œuvre la Stratégie, notamment l'initiative **«Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources»**, qui fixe le cadre pour des politiques durables à l'horizon 2020.

En novembre 2012, la Commission européenne a proposé le **7^e Plan d'Actions pour l'Environnement** pour la période 2012-2020 : « Bien vivre, dans les limites de notre planète ». Ce plan d'actions relève de la Stratégie Europe 2020 et fixe neuf objectifs prioritaires, proposant une approche plus holistique que dans l'ancien PAE. En matière d'énergie, c'est le document **«Énergie 2020 : Une stratégie pour une énergie compétitive, durable et sûre»** qui fixe le cadre pour les prochaines années.

Remerciements :

L'ADEME remercie les personnes qui ont contribué à la publication de cette brochure, et particulièrement les équipes coordonnant les 40 projets présentés, pour leurs disponibilité et conseils précieux envers les futurs porteurs de projets.

Le **6^e Plan d'Action pour l'Environnement** (PAE) a été le document directeur de l'action européenne en matière d'environnement de 2002 à 2012.

Le 6^e PAE a identifié quatre priorités :

- le changement climatique ;
- la nature et la biodiversité ;
- l'environnement et la santé ;
- les ressources naturelles et les déchets.

Sept stratégies thématiques ont été élaborées pour mettre en œuvre le 6^e PAE portant sur la pollution atmosphérique, le milieu marin, l'utilisation durable des ressources, la prévention des déchets et le recyclage, l'utilisation durable des pesticides, la protection des sols, et l'environnement urbain.

L'évaluation finale du 6^e PAE a conclu que bien que le programme ait eu des effets bénéfiques pour l'environnement, il y a eu des lacunes dans sa mise en œuvre, notamment face à des tendances telles que l'urbanisation, la croissance économique et le changement climatique.

En matière d'énergie, le **Paquet Énergie-Climat**, adopté en 2008, a guidé la politique européenne.

Ce paquet a fixé trois grands objectifs :

- augmenter de 20 % l'efficacité énergétique d'ici 2020 ;
- réduire de 20 % les émissions de GES d'ici 2020, voire de 30 % en cas d'accord international ;

Les programmes européens

L'Union européenne s'est dotée d'un certain nombre d'instruments financiers (ou « programmes ») pour mettre en œuvre ses politiques pendant la période de programmation budgétaire 2007-2013. Les principaux programmes européens en matière d'environnement et d'énergie sont les suivants :

Le **7^e PCRD** (7^e Programme-cadre pour la recherche et le développement technologique – 50,5 Md€ pour la période 2007-2013). Ce programme-cadre est composé de plusieurs programmes, notamment le programme « Coopération », lui-même divisé en 10 thématiques. Les thèmes « Environnement », « Énergie » et « Alimentation, Agriculture et Pêche, Biotechnologie » financent des projets de recherche sur des sujets tels que les éco-technologies, l'observation de la terre, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'agro-alimentaire. Le programme « Personnes » permet de financer la mobilité des chercheurs.

Le **CIP** (Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation).

Ce programme-cadre abrite trois programmes qui financent des projets d'entreprises visant à mettre sur le marché des biens et services, dont deux concernent l'énergie et l'environnement en particulier :

- **EIE** (Énergie intelligente Europe) – 730 M€ pour la période 2007-2013).
Ce programme finance des projets *non-technologiques* qui visent à soutenir les politiques et les stratégies, transformer le marché, changer les comportements, donner accès aux capitaux et à former dans les domaines de l'énergie et du changement climatique.
- **Programme pour l'innovation et l'esprit de l'entreprise – volet Éco-innovation** (195 M€ pour la période 2007-2013).
Ce programme vise à *surmonter les obstacles à la première application commerciale* d'éco-technologies matures prêtes à entrer sur le marché.

LIFE+ (L'Instrument financier pour l'environnement : 2,1 Md€ pour la période 2007-2013)

LIFE est le seul programme européen consacré spécifiquement à l'environnement. Il permet de financer les projets de démonstration qui mettent en œuvre les politiques européennes en matière d'environnement : nature et biodiversité, air, déchets et ressources naturelles, bruit, eau, changement climatique, sols, produits chimiques, environnement et santé, forêts, etc. Il finance également les projets d'information et de communication sur ces politiques environnementales.

Les fonds structurels (347 Md€ pour la période 2007-2013, dont 8,875 Md pour la France).

L'objectif des fonds structurels est de réduire les disparités économiques et sociales entre les Régions et les populations de l'Union européenne.

La politique de cohésion est mise en œuvre au travers de trois objectifs opérationnels :

- « **Convergence** » : il s'adresse aux Régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75% du PIB européen moyen. En France, seuls les départements d'outre-mer sont concernés.
- « **Compétitivité régionale et emploi** » : Il concerne l'ensemble des autres régions européennes. Il entend contribuer à renforcer la compétitivité et l'attractivité des régions ainsi que l'emploi.
- « **Coopération territoriale** » : Plus communément appelé **INTERREG IV**, cet objectif vise à renforcer la coopération entre régions européennes.

Cette politique est menée grâce à trois instruments financiers (le FEDER, le FSE et le Fonds de Cohésion).

Le **FEDER** (Fonds européen pour le développement économique régional) est celui qui concerne principalement les projets dans les domaines de l'énergie et de l'environnement (infrastructures vertes, adaptation au changement climatique, protection de la nature, mise en place de panneaux photovoltaïques, éco-innovation, etc.).

Les projets FEDER sont financés sur une base annuelle en général.

Les budgets des projets varient en fonction des types de projets.

Les programmes INTERREG sont également amenés à financer des projets dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, sous l'angle de la coopération européenne et du développement de politiques régionales.

Certains de ces programmes fonctionnent par concours, avec des appels à projets annuels pour sélectionner les meilleures propositions ; c'est le cas du 7^e PCRD, EIE, Éco-innovation, LIFE+ et INTERREG.

Les Fonds structurels sont gérés au niveau régional, avec une enveloppe qui est attribuée aux priorités de chaque région et octroyée aux projets lors de comités de sélection qui se réunissent plusieurs fois par an.

Ainsi, **il existe un large choix d'instruments de financement européens.**

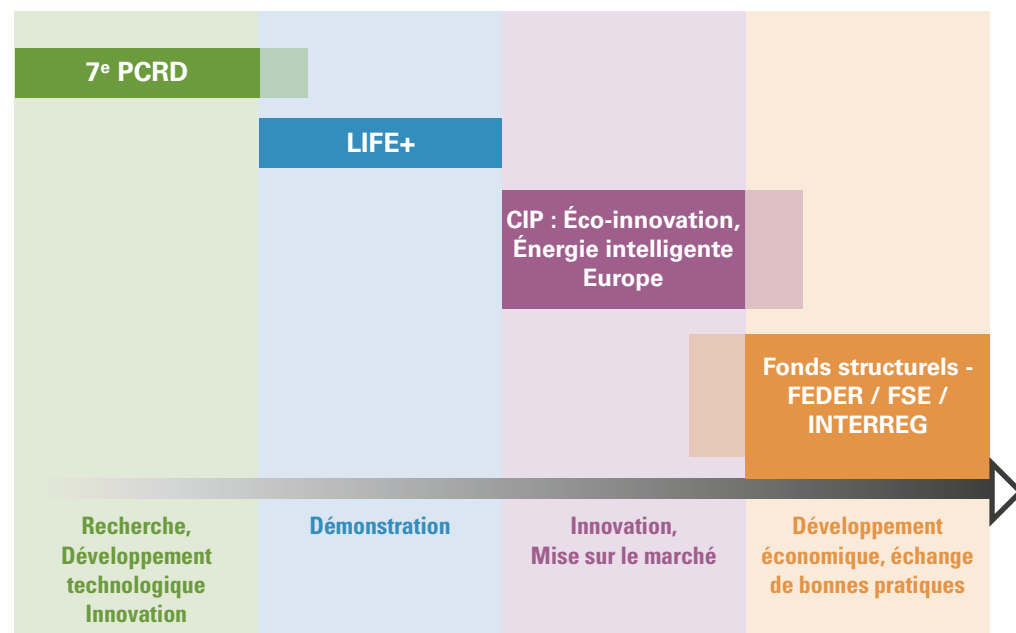
Les programmes mentionnés ci-dessus sont ceux qui financent le plus souvent les projets environnementaux et énergétiques, mais il en existe bien d'autres (le Fonds européen agricole pour le développement rural, les programmes d'éducation tout au long de la vie, les fonds de coopération avec les pays non européens, etc.).

	7 ^e PCRD Environnement	7 ^e PCRD Énergie	Énergie intelli- gente Europe	Éco- Innovation	LIFE+	Total
Nombre de projets financés à coordination française*	25	27	14	9	51	126
Total des subventions européennes accordées à ces projets, en €**	75 471 882	189 995 154	16 592 591	5 431 748	71 902 144	359 393 519

* Il s'agit des projets à coordination française, retenus pour financement entre 2007 et 2012. Il y a de nombreux autres projets européens dans lesquels il y a des équipes françaises en tant que partenaires.

** Ces chiffres représentent les montants acceptés lors de la signature des accords de financement avec l'Europe, et ne reflètent pas les évolutions budgétaires qui peuvent avoir lieu après le démarrage des projets, ni les retraits, annulations ou remplacements de projets qui ont eu lieu depuis. Par ailleurs, une partie des budgets indiqués a été attribuée à des partenaires non français.

Financements européens pour l'environnement et l'énergie selon la phase de développement des projets



Objectif de la brochure

Cette brochure a pour ambition de valoriser le travail effectué par ces équipes au cours des dernières années, et d'en inspirer d'autres pour faire vivre cette dynamique.

Les quarante projets présentés ici ont été sélectionnés parmi d'autres réussites françaises (cf la liste plus complète à la fin de cette brochure, pages 92-99), pour représenter le plus largement possible les acteurs français impliqués dans les domaines de l'énergie et de l'environnement en Europe.

Ils sont organisés en **douze grandes thématiques** et financés par **six programmes européens** (7^e PCRD – Énergie, Environnement et KBBE, EIE, Éco-innovation, LIFE+, FEDER et INTERREG).

Les porteurs de projets incluent **huit organismes de recherche, huit associations, trois établissements publics, six grandes entreprises, six PME, quatre collectivités et un syndicat mixte**.

Ils illustrent la diversité et l'excellence des actions françaises pour l'environnement et l'énergie.

Sommaire



Énergies renouvelables

- **EUROBIOREF** : Élaboration d'une Bioraffinerie Européenne Intégrée Multi-Niveau pour le Traitement Durable de la Biomasse (CNRS, 2010-2014) - 7^e PCRD 12
- **100% RES COMMUNITIES** : Vers des territoires à énergie positive (CLER, 2012-2015) Énergie intelligente Europe 14
- **CLAIRE** : Clusters Alpains Industrie Recherche Énergie (Région Rhône-Alpes, 2011-2013) INTERREG IVA Alcotra 16



Réseau d'énergie

- **ECCOFLOW** : Développement et test dans le réseau électrique d'un limiteur de courant à base de rubans supraconducteurs en YBaCuO de seconde génération (NEXANS France, 2010-2013) – 7^e PCRD 18
- **VERDI** : Véhicules électriques et Énergies renouvelables dans un Réseau de Distribution Intelligent (SEOLIS, 2011) - FEDER PO Poitou-Charentes 20



Efficacité énergétique et bâtiments efficaces

- **GreenCity** : Plate-forme web de gestion des fluides des bâtiments publics pour la promotion d'une ville verte (Schneider Electric, 2010-2013) – LIFE+ 22
- **EFFICIENT 20** : Agriculteurs et forestiers européens : engagés pour contribuer à l'objectif fixé par l'Union européenne de 20 % d'économie d'énergie (AILE, 2010-2013) Énergie intelligente Europe 24
- **SHELTER** : Modèles de coordination entre acteurs de la réhabilitation énergétique dans le logement social (LOGIREP, 2010-2013) – Énergie intelligente Europe 26
- **PLAISIR D'HABITER** : Plan d'action territorial énergie et développement durable de l'opération communautaire d'amélioration de la qualité des bâtiments (CAPP, 2004-2009) – FEDER PO Aquitaine 28
- **ENGAGE** : Les autorités locales communiquent pour engager les citoyens et acteurs locaux (Energy Cities, 2010-2012) – Énergie Intelligente Europe 30
- **Rêve d'Avenir** : 27 collectivités s'engageant à dépasser les objectifs européens des 3x20 (Energy Cities, 2010-2012) – INTERREG IVA France-Suisse 32



Analyse du cycle de vie

- **ECOTOOL** : Amélioration des outils d'analyse du cycle de vie pour les évaluations de durabilité dans la sylviculture, l'agriculture et les technologies environnementales (IRSTEA, 2009-2011) – 7^e PCRD 34
- **CORINE** : Conception Optimisée pour la Réduction de l'Impact des Nuisances Environnementales (Eurocopter, 2010-2013) – LIFE+ 36
- **Food Print** : Développement d'un outil d'évaluation environnementale interentreprises de l'agroalimentaire (Alimentec-CEEI, 2011-2013) – FEDER PO Rhône-Alpes 38
- **CAP'EM** : Procédure d'évaluation du cycle de vie des éco-matériaux (CD2E, 2008-2013) INTERREG IVB Nord-Ouest Europe 40



Déchets et ressources naturelles

- **SERD** : Semaine européenne de réduction des déchets (ADEME, 2009-2012) – LIFE+ 42
- **ECOPACK** : Un label sur la sécurité des matériaux compostables (BIO-TOX SARL, 2010-2013) Éco-innovation 44
- **RESPECT** : Une chanson pour la protection et la valorisation des métiers de l'environnement à La Réunion – un projet d'entreprise pour les salariés de Cycléa (CYCLEA, 2008) FEDER PO La Réunion 46



Changement climatique

- **EPOCA** : Projet européen sur l'acidification des océans (CNRS, 2008-2012) – 7^e PCRD 48
- **CLIMACTREGIONS** : Régions pour la Protection du Climat : vers la gouvernance, de la connaissance à l'action (RAEE, 2010-2013) – INTERREG IVC 50



Écotechnologies

- **ENDETECH** : TECHnologie de DÉcontamination Enzymatique (Da Volterra, 2012-2015) – 7^e PCRD 52
- **AETHER** : Projet Aether, un projet de R&D pour développer une nouvelle gamme de ciments à moindre empreinte carbone (Lafarge, 2010-2013) – LIFE+ 54
- **REWASH** : Réplication de marché pour soutenir la réutilisation des contenants de détergent liquide en Europe du Sud (ECO2DISTRIB CREATIVA, 2011-2013) – Éco-innovation 56
- **ÉCOREGIONS** (Région Picardie, 2012-2014) – INTERREG IVC 58



Biodiversité

- **BiodivERSA2** : Coopération et stratégies communes pour les programmes de recherche sur la biodiversité en Europe (FRB, 2010-2014) – 7^e PCRD 60
- **MULETTE** : Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain (Bretagne Vivante, 2010-2016) – LIFE+ 62
- **REVERSE** : Projet européen pour la Biodiversité (Région Aquitaine, 2010-2012) – INTERREG IVC 64



Agro-alimentaire

- **AGRIFOODRESULTS** : Initiative européenne pour une meilleure utilisation des résultats de la recherche agro-alimentaire (ACTIA, 2009-2011) – 7^e PCRD 66
- **SUSFOOD** : Production et consommation d'une alimentation durable (INRA, 2011-2014) 7^e PCRD 68
- **NADESTIM** : STIMulateur des DÉfenses NATurelles (Laboratoires Goëmar, 2011-2014) Éco-Innovation 70
- **VÉGÉ DURABLE** : Développer et promouvoir des stratégies de gestion intégrée respectueuses de l'environnement pour une production légumière durable en Basse-Normandie et dans le Kent (SILEBAN, 2007-2012) – INTERREG IVA Manche 72



Captage et stockage du CO₂

- **SITECHAR** : Caractérisation du stockage du CO₂ européen (IFP Energies Nouvelles, 2011-2013) 7^e PCRD 74
- **CPER ARTENAY** : Captage-Transport-Stockage du CO₂ issu de la fermentation de la biomasse (BRGM, 2008-2010) – FEDER PO Centre 76



Gestion de l'eau

- **WATER DISS 2.0** : Dissémination et valorisation des résultats de recherche européens sur l'eau (Office international de l'eau, 2011-2013) 7^e PCRD 78
- **Water RtoM** : Water Research to Market : Accélérer le transfert des résultats de la recherche dans le domaine de l'eau (Office international de l'eau, 2010-2013) LIFE+ 80
- **METALWATER** : Récupération des eaux usées des processus de métal (The Third Millenium Water Company, 2011-2013) – Éco-Innovation 82
- Mise en œuvre de stratégies d'économies d'eau à la source en Région PACA (Association GESPER, 2009-2011) – FEDER PO PACA 84
- **ALP WATER SCARCE** : Stratégie de gestion des ressources en eau contre la pénurie d'eau dans les Alpes (Université de Savoie, 2008-2011) INTERREG IVB Espace Alpin 86



Observation de la Terre

- **EO-MINERS** : Observation de la terre pour le suivi et l'observation des impacts environnementaux et sociétaux de l'exploration et l'exploitation des ressources minérales (BRGM, 2010-2013) – 7^e PCRD 88
- **GUYAMAPA** : Observation spatiale de l'environnement transfrontalier Guyane-Brésil (IRD Guyane, 2010) – FEDER PO Amazonie 90

Liste complète des projets coordonnés par la France dans les domaines de l'environnement et de l'énergie 92

Contacts des programmes européens de la période 2007-2013 99

Tableau d'évolution des programmes européens 2007-2013 / 2014-2020 100



EuroBioRef

Élaboration d'une Bioraffinerie Européenne
Intégrée Multi-Niveau pour le Traitement Durable
de la Biomasse

Contexte du projet

L'établissement d'une bioraffinerie doit passer par la défragmentation des efforts des acteurs de la chaîne de valeur, et en particulier faire le lien entre le monde agricole et l'industrie chimique.

Le projet EuroBioRef traite de l'ensemble de cette chaîne de valeurs de transformations de la biomasse, depuis la production de cultures non-alimentaires jusqu'à l'obtention de produits finis commerciaux. Il implique **29 partenaires (industriels, PME, universitaires) de 15 pays** différents dans un réseau hautement collaboratif.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Les principaux résultats techniques obtenus jusqu'à présent sont les suivants :

- **cinq plantes lignocellulosiques** (saule, giant reed, miscanthus, switchgrass, cardon) et **sept plantes oléagineuses** (ricin, crambe, carthame, lunaria, jatropha, ainsi que du tournesol et du colza - pour comparaison) ont été cultivées dans des champs de test ;
- des **champs de tests de plus grande envergure** (démonstration) sont en cours d'établissement, avec du saule et du crambe en Pologne, du giant reed et du carthame en Grèce et du ricin à Madagascar, avec une production finale programmée de 10 t pour ce dernier ;
- un **prototype de modèle logistique** a été développé et est alimenté avec les données obtenues pour quatre types de cultures, à savoir le saule, le ricin, le carthame et le giant reed ;
- une **nouvelle usine de démonstration a été construite en Norvège**. En se basant sur les excellents résultats obtenus à l'échelle du laboratoire, elle devrait permettre de traiter environ 50 kg de matière lignocellulosique sèche par heure. En effet, un nouveau procédé de prétraitement polyvalent a été validé sur le miscanthus, le giant reed et le switchgrass ;
- **huit nouveaux brevets** ont été déposés, la plupart liés à la conversion d'huiles végétales ;
- un nouvel **outil Web pour l'Analyse de Cycle de Vie** a été conçu, lequel intègre également l'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux ;
- six chaînes de valeurs correspondant à **6 différents scénarios de bioraffineries** intégrant les résultats et les concepts développés au sein d'EuroBioRef ont été proposées. Elles sont actuellement évaluées selon une approche multicritères intégrée.



Stade du projet



Structure coordinatrice	Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
Coût total du projet	38 Millions d'euros
Contribution européenne	23 Millions d'euros
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	48 mois
Date de démarrage	01/03/2010
Date de clôture	28/02/2014
Partenaires	• Centre National de la Recherche Scientifique (UMR8181, UMR5256, UMR6509) (FR) • ARKEMA FRANCE SA /CECA (FR) • BORREGAARD Industries. Ltd. (NO) • NOVOZYMES A/S, (DK) • CRES, Center for Renewable Energy Sources (GR) • HALDOR TOPSØE A/S (DK) • Centre for Research & Technology Hellas (GR) • PDC, Process Design Center BV (NL) • QUANTIS (CH) • EUBIA, European Biomass Industry Association (BE) • DTI, Danish Technological Institute, Centre for Renewable Energy and Transport (DE) • Technische Universität Dortmund (DE) • MERCK KGaA (DE) • FEUP Faculdade de Engenharia da Universidade do Porto (PT) • RWTH Aachen (DE) • CIRCC, University of Bari (IT) • WSK «PZL-Rzeszów» S.A (PL) • OBRPR, Ośrodek Badawczo-Rozwojowy Przemysłu Rafineryjnego Spółka Akcyjna (PL) • SINTEF Materials and Chemistry (NO) • SOABE, Société Agricole de Befandriana-Sud & Partners Sarl (MG) • UMICORE, AG & Co KG (DE) • Nykomb Synergetics AB (SE) • Alma Consulting Group SAS (FR) • Orgachim JSC (BG) • Imperial College of Science (GB) • Novance (FR) • University of Warmia and Mazury in Olsztyn (PL) • Technische Universität Hamburg – Harburg (DE) • BKW Biokraftwerke Fürstenwalde GmbH (DE)

Site web du projet

www.eurobioref.org

Témoignage



© EuroBioRef

« Dans un premier temps, l'une des actions principales de ce projet avait été proposée à l'ANR sans succès. Nous avons ensuite décidé de cibler un projet européen. Pour ce faire, nous avons fait appel à la Région Nord-Pas-de-Calais qui nous a fait bénéficier d'une aide «FRAPPE», nous permettant de mobiliser l'expertise d'un cabinet, ALMA Consulting Group. Fort de cet appui, nous avons identifié l'appel conjoint «BIOREFINERY» du PCRD en 2009. Associés à la société ARKEMA comme

partenaire fondateur, nous avons identifié les axes du projet dont l'ambition a ainsi été décuplée. Au bout de six mois, nous avons déposé une première proposition à l'Europe, laquelle a été retenue. L'aide «FRAPPE» a été étendue pour nous aider à déposer la version complète du dossier. Les points de contacts nationaux ont été informés de notre démarche et confirmé la pertinence de notre projet. Finalement, trois projets, dont EuroBioRef, ont été sélectionnés à l'issue de cette seconde étape (sur 54 déposés initialement).

Se faire connaître est le principal conseil pour les porteurs de projets.

Avoir un bon projet est bien entendu une condition nécessaire, mais pas suffisante. Une communication ciblée dans un maximum de cercles différents génère une certaine dynamique autour du projet et, ainsi, un impact très important. C'est un exercice d'équilibre : en dire suffisamment pour alimenter le «buzz», mais pas trop pour ne pas orienter dangereusement la concurrence...

De plus, grâce à une aide de consultation de qualité, ce projet a été élaboré pour répondre de manière très pointue aux attentes de l'Europe : une recherche fondamentale ensuite transposée à l'échelle pilote puis industrielle, pour des résultats concrets et perceptibles pour le citoyen. Par ailleurs, la spécificité d'EuroBioRef est son organisation autour d'un axe central basé sur la chimie, et, plus particulièrement, la catalyse.

Ce qui m'a surpris le plus dans toute cette expérience est l'effet «accélérateur» qu'elle a eu au sein du laboratoire. Depuis l'obtention de ce contrat, nous nous sommes impliqués dans le montage de plusieurs autres projets lauréats, tels que l'IEED PIVERT et l'EQUIPEX REALCAT. Le savoir-faire acquis lors du montage du projet EuroBioRef, la notoriété acquise de par sa sélection et sa visibilité ont été des éléments déterminants, venant s'ajouter à la confiance en soi acquise une fois le projet retenu, ce qui est un facteur très important aussi. **Il faut savoir se décomplexer et 'oser'.** »

Contact



Franck DUMEIGNIL
USTL, UCCS UMR CNRS 8181
+33 3 20 43 45 38
franck.dumeignil@univ-lille1.fr

7^e PCRD

Contexte du projet

En Europe, la **Convention des Maires** est historiquement portée par et conçue pour les grandes villes. Jusqu'à récemment, elle ne s'était pas vraiment penchée sur le cas des territoires ruraux.

À la même période (2008-2011), deux projets européens ciblèrent particulièrement ce public « oublié » : la **Ligue des Champions EnR**, s'adressant à toutes les communes et en particulier les plus petites, a largement touché les territoires ruraux à travers ses actions. Le projet **RURENER** visait à mettre en réseau des collectivités rurales pour la neutralité énergétique. Ces deux projets, conçus séparément par deux organisations françaises (CLER et Macéo), se sont rencontrés en chemin et ont mené des actions en commun.

L'idée de lancer un nouveau projet européen ensemble est née, afin de poursuivre le travail.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet « 100% RES Communities » a pour objectif d'expérimenter et de développer un ensemble de recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques locales de l'énergie et des plans d'actions conjoints associés dans les collectivités et territoires ruraux de 10 pays européens.

L'idée directrice consiste à faire s'engager les communes rurales volontaires dans la Convention des Maires avec un coordinateur territorial. Au niveau national cette fois, des « clubs » associés au réseau européen RURENER seront créés dans chaque pays afin de promouvoir la signature de la Convention des Maires et d'accompagner les territoires ruraux dans l'accomplissement de leur engagement. Les ligues EnR nationales, composant la Ligue des Champions EnR au niveau européen, seront adaptées, quand elles existent, et créées dans quatre autres pays. Elles permettront la collecte des données énergies renouvelables à l'échelon local et l'estimation du degré d'autonomie énergétique du territoire par usage (électricité, chaleur, mobilité).



Ces dynamiques nationales visent à caractériser les expériences territoriales pilotes et faciliter la diffusion de leurs résultats.

Ateliers participatifs pendant la réunion de lancement du projet 100% RES Communities à Montreuil.

Stade du projet



Structure coordinatrice	CLER, réseau pour la transition énergétique
Coût total du projet	2 040 871 €
Contribution européenne	1 530 653 €
Autres financements	Sources nationales variées
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	07/04/2012
Date de clôture	06/04/2015
Partenaires	• Climate Alliance Austria (AT) • Association pour la Promotion des Énergies renouvelables (BE) • CITYPLAN spol. s r.o. (CZ) • Association SOLAGRO (FR) • Network of Small rural communities for energy neutrality (FR) • Climate Alliance / Klima-Bündnis / Alianza del Clima e.V. (DE) • deENet (Competence Network Distributed Energy Technologies) (DE) • Energiaklub Climate Policy Institute Applied Communications (Energiaklub) (HU) • LEGAMBIENTE Onlus (IT) • University Vasile Alecsandri of Bacau (UBC) (RO) • ASSOCIATION FOR ENERGY ECONOMICS AND ECOLOGY, SLOVENIAN E-FORUM (SE-F) (SI) • Community Energy Scotland, (GB)

Site web du projet

www.100-RES-Communities.eu

Témoignage



© CLER

« Le projet s'appuie sur le concept central de « territoire à énergie positive » (au niveau européen, '100% RES community') avec trois piliers : un réseau d'échange (lié à Rurener), une reconnaissance de la dynamique à l'œuvre dans les territoires (développée à partir d'initiatives nationales existantes en Allemagne et Italie) et la capitalisation de conseils méthodologiques (visant à rapprocher les territoires ruraux de la Convention des Maires). Tout en conservant son identité et

son autonomie, la Ligue des Champions EnR évolue par ailleurs dans cet esprit pour permettre d'évaluer l'avancement quantitatif vers l'atteinte du 100% EnR.

Ce projet relève donc d'une stratégie de « patchwork » (au sens noble) : son intérêt est de donner une dimension supplémentaire et une cohérence d'ensemble à des actions existantes, de les valoriser, les pérenniser et les consolider.

Ce projet a difficilement trouvé sa place dans le programme de travail de la Commission européenne, qui privilégiait l'implication directe de collectivités locales parmi les partenaires (à l'encontre de la logique d'animation nationale inhérente à la majorité des Work Packages du projet initial). Lors de la négociation, ce point fut le plus délicat à traiter, mais nous avons abouti à un consensus satisfaisant pour les deux parties.

Le conseil que je donne aux structures intéressées est d'abord de participer à un projet européen en tant que partenaire avant de tenter d'en coordonner un, afin d'en comprendre la « mécanique ».

En tout cas, il est indispensable de s'imprégner de l'environnement européen propre au sujet abordé. Pour les nouveaux candidats, contacter le Point de contact national EIE peut être utile.

L'avantage des programmes européens, notamment EIE, est qu'ils laissent une grande place à l'innovation, sans doute plus que ceux des institutions nationales (en France). Par ailleurs, **les projets européens sécurisent un poste pendant plusieurs années.** C'est un confort appréciable quand de nombreux financements sont annuels et peuvent être remis en cause du jour au lendemain...

Contact



Yannick REGNIER

CLER, réseau pour la transition énergétique

+33 1 55 86 80 04

yannick.regnier@cler.org



CLAIRE

Clusters Alpains Industrie Recherche Énergie

Stade du projet



Contexte du projet

CLAIRE est la continuation du projet européen PITER, financé dans le cadre du programme « Région de la connaissance » du 7^e PCRD et qui a permis à ses quatre partenaires (Rhône-Alpes, Piémont, Tenerrdis et EnviPark) d'identifier et de confirmer les secteurs d'intérêt partagés sur le champ des énergies renouvelables et de définir un Plan d'Action Commun.

Les énergies renouvelables restent au centre de la nouvelle stratégie de l'Union européenne « Horizon 2020 », tant d'un point de vue environnemental qu'économique. En mettant en pratique certaines des actions concrètes de coopération transfrontalière prévues dans le Plan d'Action Commun de PITER, **le projet CLAIRE va dans le sens de la dynamique européenne pour un développement durable et une économie innovante, en encourageant les acteurs régionaux à saisir les opportunités offertes dans le secteur des énergies renouvelables.**

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

CLAIRE vise à renforcer la coopération entre acteurs de l'innovation dans le domaine des énergies, soutenir la diversification des entreprises en direction des marchés des NTE et favoriser la mobilité des chercheurs en entreprises, qu'elle réalisera grâce aux activités suivantes :

- **veille technologique** d'orientation à l'innovation et aux marchés ;
- **identification et promotion** des démonstrateurs technologiques sur le territoire ;
- **échanges entre entreprises** en vue de partenariats technologiques et économiques ;
- **événements thématiques** pour la diffusion de l'innovation technologique et l'émergence de nouvelles idées ;
- **définition d'une méthodologie** d'accompagnement à la diversification productive des PME ;

- **accompagnement des PME** à la diversification productive vers le secteur des énergies renouvelables ;
- **soutien à la mobilité transfrontalière** des chercheurs en entreprise ;
- **« Université d'hiver »** des énergies renouvelables à destination des chercheurs, doctorants, étudiants et entreprises.



Structure coordinatrice	Conseil Régional de Rhône-Alpes
Coût total du projet	800 461 €
Contribution européenne	414 100 €
Autres financements	• CPN : 146 211 € • Autofinancement : 240 150€
Durée du projet	24 mois
Date de démarrage	01/09/2011
Date de clôture	01/09/2013
Partenaires	• Région Piémont (IT) • Environnement park (IT) • Tenerrdis (FR) • Confindustria Piemonte (IT) • ARDI (FR)
Site web du projet	www.alcotra-claire.eu

Témoignage



© Conseil Régional de Rhône-Alpes

« Le projet Alcotra CLAIRE, déposé fin novembre 2010 avant la fin du projet PITER a permis aux partenaires, malgré le surcroît de travail, d'anticiper la fin du projet, de mieux dessiner le plan d'actions et d'en dégager les actions les plus pertinentes en toute cohérence.

En effet, les premiers projets « Régions de la connaissance », dont PITER faisait partie, ne prévoyaient pas la mise en œuvre du Plan d'Action Commun. Le projet CLAIRE a donc

représenté la possibilité de concrétiser ce plan d'actions par le biais d'un projet transfrontalier Alcotra.

Comme recommandation principale, **il faut veiller à ce que les projets européens soient opérationnels, en phase avec la réalité des entreprises et leurs besoins.**

Ainsi, nous avons été confronté aux problèmes de gestion de trésorerie des petites structures comme les pôles de compétitivité et clusters français, d'où l'importance d'avoir le soutien de collectivités comme les Régions pour contribuer au financement de la contrepartie publique nationale (CPN).

Lors du séminaire sur la coopération entre clusters, organisé par France Clusters à St-Etienne le 28/11/2012, les représentants de la Commission européenne (DG Recherche et DG Regio) ont cité PITER et CLAIRE comme des exemples réussis de synergie entre les différentes politiques et programmes européens.

La sélection par les autorités de gestion du programme repose sur plusieurs éléments. D'abord, le projet CLAIRE répond aux exigences formelles du programme Alcotra mais aussi aux exigences de fond. En effet, il se réfère à l'Axe I « Développement et Innovation » et à la mesure 1.1 : « Systèmes productifs ». Il s'inscrit ainsi dans l'objectif global de stimuler la croissance durable des systèmes productifs.

Par ailleurs, **les autorités du programme ont été sensibles à la volonté commune des partenaires d'optimiser les résultats obtenus par le projet PITER. Ainsi, le succès du projet CLAIRE était assuré grâce à une base de travail solide et un partenariat ayant déjà fait ses preuves.**

Contact

Rhône-Alpes

Élodie VIDAL

Conseil Régional de Rhône-Alpes
+33 4 26 73 59 34evidal2t@rhonealpes.fr

INTERREG IVA Alcotra



Stade du projet



Contexte du projet

Les courants de défaut, tels que ceux produits par des courts-circuits, représentent un problème de taille pour les réseaux électriques, contre lequel il importe de protéger les équipements afin d'en assurer la sécurité, la fiabilité et la disponibilité.

Grâce à leur réaction quasi instantanée aux courants de défaut, les limiteurs supraconducteurs peuvent éviter les surcharges préjudiciables aux disjoncteurs et aux autres composants du réseau électrique en cas de court-circuit.

Cet atout est susceptible de revêtir une importance croissante compte tenu de la dissémination de la production d'énergie.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet ECCOFLOW a pour objectif de concevoir, réaliser et tester dans le réseau européen un limiteur de courant reposant sur des rubans supraconducteurs de seconde génération (2G) qui sont désormais disponibles avec des performances satisfaisantes.

Par rapport à la génération précédente de matériaux supraconducteurs, les rubans 2G offrent des densités de courant supérieures permettant d'obtenir des équipements plus compacts et de réduire les coûts d'exploitation.

Les limiteurs présentent un grand intérêt pour les opérateurs électriques car ils leur procurent un moyen innovant et performant de gestion des courants de défaut. Cet intérêt est démontré par la présence de cinq opérateurs électriques parmi les partenaires du projet. Les limiteurs de courant supraconducteurs constituent une brique technologique essentielle pour le déploiement des réseaux électriques des futurs « smart grids ».

Un aspect particulièrement intéressant est que, **plutôt que de fournir un limiteur adapté à un réseau particulier, ECCOFLOW crée un limiteur polyvalent de nouvelle génération, se prêtant à diverses applications, prêt à être fabriqué de manière industrielle.**



ECCOFLOW SFCL assemblé, prêt pour tests à RSE, Milan.

Le limiteur ECCOFLOW a été assemblé en 2012 sur le site Nexans de Hürth en Allemagne. Il sera installé en 2013 pour un programme de test d'environ six mois à Palma de Majorque. Ensuite, un test de longue durée sera réalisé dans le réseau de Vychodoslovenska Energetika a.s. à Košice en Slovaquie, où le limiteur sera associé à un transformateur.

Structure coordinatrice	NEXANS FRANCE
Coût total du projet	4 640 000 €
Contribution européenne	2 700 000 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	48 mois
Date de démarrage	01/01/2010
Date de clôture	31/12/2013
Partenaires	• A2A Reti Elettriche spa (IT) • Air Liquide S.A. (FR) • Centre National de la Recherche Scientifique (FR) • Consejo Superior de Investigaciones Científicas (ES) • École Polytechnique Fédérale de Lausanne (CH) • Endesa Distribucion (ES) • Fundacion Labein (Tecnalia-LAB) (ES) • Institute of Electrical Engineering, Slovak Academy of Sciences (SI) • Karlsruhe Institute für Technologie (DE) • Nexans SuperConductors GmbH (DE) • RSE S.p.A. (Ricerca sul Sistema Energetico) (IT) • RWE Rhein-Ruhr Netzservice GmbH (DE) • Vattenfall Research and Development AB (SE) • Vychodoslovenska energetika A.S (SK)
Site web du projet	www.eccoflow.org www.nexans.com

Témoignage



© NEXANS FRANCE S.A.S

« Nous avons sollicité l'aide d'un cabinet extérieur pour le montage du projet en réponse à l'appel FP7-ENERGY-2009. Le montage d'un projet impliquant 15 partenaires nécessite une certaine logistique et surtout un engagement et une disponibilité importants.

Le montage du projet Eccoflow a nécessité environ huit mois :

- définition précise du sujet et de l'objectif ;
- identification des partenaires et définition détaillée de leurs rôles ;
- élaboration du programme de travail ;
- établissement du budget global et du budget par partenaire ;
- finalisation du dossier technique et des documents administratifs.

Il est important d'être bien renseigné sur les différentes possibilités de financement de projets de R&D (nationaux et internationaux) et de **bien connaître les sujets ou les domaines proposés dans les appels à projets** ainsi que les modalités de dépôt des dossiers.

Le projet doit correspondre au mode de financement choisi en termes de :

- sujet ;
- structure (recherche fondamentale ou appliquée, développement d'un prototype,...) ;
- montant global du financement ;
- mode de financement (financement partiel à un certain taux, avance remboursable, crédit d'impôt) ;
- nombre et caractéristiques des partenaires ;
- durée du projet.

ECCOFLOW proposait une percée technologique aux multiples applications, notamment dans le domaine primordial des réseaux électriques du futur « Smart Grids » et répondait aux critères de l'appel à projets. Le consortium proposé, constitué de partenaires variés (industriels, instituts et laboratoires de recherche, universités, de différents pays de l'Europe) a démontré sa complémentarité pour non seulement développer le limiteur, mais également s'assurer que ses spécifications répondent aux besoins d'utilisateurs différents. Ce sont sûrement des éléments ayant influencé la décision de financement.

La plus value de notre projet est double :

- **un objectif intéressant** (fabrication d'un prototype polyvalent et commercialisable à l'issue du projet) et qui correspond à une vraie avancée dans l'état de l'art ;
- **un consortium européen varié** qui inclut cinq opérateurs électriques. »

Contact



Katrin DE TESSIÈRES
 NEXANS FRANCE
 +33 1 73 23 83 87
katrin.de_tessieres@nexans.com



Stade du projet



Contexte du projet

Le déploiement massif à venir des véhicules rechargeables et des infrastructures de recharge associées va générer une demande additionnelle d'électricité susceptible **d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre**, nécessitant une bonne gestion de la pointe de consommation électrique et le renforcement local du réseau électrique.

Le projet VERDI s'inscrit dans les objectifs du **Plan énergie-climat** de la Commission européenne. En effet, **le projet VERDI vise à répondre à ces problématiques en proposant une infrastructure de charge intelligente et communicante assurant la charge des véhicules électriques** dans des conditions permettant de limiter l'impact environnemental et économique.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le cœur du projet porte sur la **maîtrise de la demande en électricité** de façon à favoriser **l'utilisation de la production décentralisée des énergies renouvelables** pour la recharge des véhicules électriques.

Le projet VERDI permettra de **limiter l'impact environnemental** (en favorisant la charge des véhicules électriques pendant les périodes favorables d'injection d'énergies renouvelables sur le réseau), **limiter l'impact économique** (éviter la charge des véhicules électriques pendant les heures de pointe pour minimiser les coûts d'acheminement...) et de **proposer des services aux utilisateurs de véhicules électriques**.



Une des bornes de recharge de véhicules électriques utilisées pour le démonstrateur terrain.

Les résultats attendus au niveau du projet VERDI se définissent comme suit :

- Mise en place du démonstrateur et industrialisation de la solution,
- Démonstration de l'intérêt économique des stratégies proposées,
- Essais expérimentaux sur site,
- Démonstration de l'intérêt économique des solutions de communication proposées,
- Fabrication des bornes démonstrateur et industrialisation.

Les **caractères innovants** de ce projet s'articulent autour de deux axes : **appliquer les « principes » du smart-grid ou réseau intelligent** dès le déploiement des infrastructures de recharge des véhicules électriques, et **faire émerger des modèles d'affaires pertinents** favorisant le déploiement des infrastructures de charges indispensables à l'avènement des véhicules électriques.

Structure coordinatrice	SEOLIS
Coût total du projet	703 000 €
Contribution européenne	210 000 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	32 mois
Date de démarrage	06/02/2011
Date de clôture	06/02/2014
Partenaires	• GEREDIS • SAINTRONIC • L2EP • XLIM-SIC
Site web du projet	En cours d'élaboration

Témoignage



« **Le projet VERDI a été lancé suite aux annonces gouvernementales de 2009 préfigurant l'avènement des véhicules électriques et hybrides rechargeables (deux millions de véhicules en 2020).**

L'incidence de ce développement est conséquente sur les réseaux de distribution exploités par GEREDIS.

Nous sommes également sur un territoire où la production d'énergies renouvelables est importante. Nous avons donc immédiatement pensé à la nécessité d'optimiser cette production sur la recharge des véhicules électriques, afin d'être en cohérence avec l'esprit du déplacement propre.

L'idée de ce projet a donc vite mûri et nous avons lancé un groupe projet pour mettre en œuvre d'une part le consortium et d'autre part élaborer le dossier technique nous permettant de répondre à différents appels à projets. Il s'agissait pour SEOLIS d'une première expérience très enrichissante humainement et techniquement. La rédaction du projet a nécessité trois mois de travail et chacun des partenaires a facilement occupé sa place et ses responsabilités dans le consortium.

Nous avons pris goût à ce type de démarche car **le projet VERDI s'est transformé en programme VERDI et s'est enrichi avec d'autres opérations complémentaires** avec de nouveaux partenaires, notamment en lien avec les technologies de pilotage de charge et de smart-grids. **La plus-value et la force de notre projet est l'alliance et la complémentarité entre des industriels comme SAINTRONIC, des entreprises locales de distribution comme SEOLIS et GEREDIS et des écoles comme XLIM-SIC et L2EP.**

Les conseils que nous pouvons apporter aux porteurs de projets qui s'interrogent : OSEZ !

Le fonds FEDER et OSEO nous ont permis, grâce à leurs aides financières, de mettre en œuvre un démonstrateur de 10 points de charge sur lesquels nous avons la ferme intention de valider un ensemble de services permettant d'optimiser les énergies renouvelables produites sur la recharge des véhicules électriques. »

Contact



Mehdi GHERIBI
SEOLIS
+33 5 49 08 85 23
mgheribi@seolis.net



GreenCity

Plate-forme web de gestion des fluides des bâtiments publics pour la promotion d'une ville verte

Contexte du projet

La Commission européenne a publié la directive 2002/91/CE concernant l'efficacité énergétique des bâtiments. Cette directive prévoit un certificat d'efficacité énergétique pour chaque bâtiment. Cela correspond à l'établissement de ses besoins énergétiques minimaux en fonction de sa taille en m².

Elle prévoyait également pour 2010, une réduction d'environ 22 % de la consommation d'énergie. Si ce potentiel était réalisé, environ 20 % des engagements pris à Kyoto pourraient être atteints. Afin de les respecter, les États membres de l'UE devaient donc réduire collectivement leurs émissions de gaz à effet de serre de 8 % entre 2008 et 2012 (par rapport à 1990).

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'action principale du projet est de mettre en œuvre un contrôle de l'eau, de l'électricité et de la consommation de gaz dans les bâtiments publics via un logiciel dédié dans la perspective d'une gestion intégrée à l'échelle municipale.

Afin de permettre à l'utilisateur de maîtriser sa consommation énergétique, Schneider Electric la rend plus compréhensible en l'exprimant en équivalent CO₂ à la place de la valeur d'usage (kWh/m²/an). Cela favorise ainsi la mise en œuvre de bonnes pratiques et une prise de conscience collective sur les questions environnementales et l'adaptation des pratiques et habitudes de l'homme face au changement climatique.



La solution GREENCITY est couplée avec des **compteurs intelligents** de consommation d'eau, d'électricité et de gaz. Ces derniers permettent au logiciel de collecter les données nécessaires pour surveiller la consommation énergétique en temps réel des bâtiments publics qui en sont équipés. L'optimisation énergétique est ensuite vérifiée via le **suivi des indicateurs de rendement** comme la consommation d'eau par personne. Le projet permet d'établir un plan d'action de mesures techniques et comportementales à suivre.

Stade du projet



Témoignage



© Schneider Electric

« Il y a deux éléments d'innovation dans ce projet.

Le premier réside dans le **paramétrage IPMVP dans une plateforme logicielle** (International Performance Measurement and Verification Protocol - protocole destiné à prouver les gains d'énergie réalisés suite à la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique) **est une innovation**.

Le principe du système consiste en la mise à jour automatique des informations de consommation et de gains énergétiques ainsi qu'en l'accessibilité pour les utilisateurs en temps réel.

Deuxièmement, aucun autre projet n'a déployé ce type de solution à une échelle aussi grande – 47 bâtiments, dont 11 écoles, des complexes sportifs, un musée, des maisons de quartier – **ni avec une aussi forte implication des usagers** (directeurs d'écoles, professeurs, élèves, gardiens des complexes sportifs,...). Nous avons réalisé des posters avec les 10 gestes clés pour économiser de l'énergie, et des « boîtes » énergie avec des animations dans les écoles.

Grâce à ce travail de sensibilisation, nous avons constaté des changements de comportements, assez basiques mais qui ont permis de réduire la consommation énergétique.

En terme de partenariat, **c'est enrichissant d'avoir un partenaire espagnol avec lequel nous pouvons échanger** sur les différentes pratiques. Cependant, les projets européens demandent énormément de reporting avec des règles précises, ainsi l'aide d'Euroquality sur ces sujets est indispensable. CYRISEA, bureau d'étude Nantais, a accompagné les villes de Nantes et de Vigo dans la définition des architectures de comptage énergétique et est également en charge de l'analyse des données de consommations et des gains énergétiques via le protocole IPMVP. À ce titre, CYRISEA est également un partenaire précieux du projet.

Des conseils pour les futurs porteurs de projet : avoir pour chaque partenaire un point de contact unique, et ne pas sous-estimer les difficultés de terrain. La plus-value de LIFE pour notre projet est qu'il a permis de déployer le système à grande échelle et de partager l'expérience entre les villes de Nantes et Vigo.»

Contact



Elise PERROT
Schneider Electric
+33 1 41 37 67 14
elise.perrot@schneider-electric.com



Contexte du projet

EFFICIENT20 vise à encourager les agriculteurs et forestiers à contribuer à l'objectif fixé par l'Union européenne de 20 % d'économie d'énergie par rapport aux projections de 2020.

Le projet cible les **carburants utilisés par les machines agricoles**, ce qui représente plus de 50 % de toute l'énergie consommée par l'agriculture.

Le projet mettra en œuvre trois actions au niveau local dans neuf pays :

- 1/ **recueillir des données** sur la consommation de carburants grâce à des tests de terrain afin de comprendre les tendances actuelles de consommation ;
- 2/ **mettre en place des groupes pilotes** d'agriculteurs et de forestiers qui s'engageront à évaluer et à réduire leur consommation de 20 % pendant le projet ;
- 3/ **effectuer des sondages** afin d'améliorer la connaissance sur la manière avec laquelle les agriculteurs comprennent et utilisent leur machines et leurs appareils de suivi de consommation de carburants.

Ces trois actions locales permettront aux partenaires d'affiner leurs connaissances sur la consommation de carburants dans l'agriculture, sur les techniques d'une éco-conduite, et sur l'impact des machines et des pratiques agricoles sur la consommation de carburants en vue de développer des méthodes et lignes directrices communes.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Atteindre 20 % d'économies de carburant dans les groupes pilotes à la fin du projet.
- Créer une base de données en ligne avec les résultats des tests de terrain comparant les usages de carburant avant et après le projet.

- Créer des modules d'enseignement, des présentations et livrets sur les mesures pour économiser le carburant dans l'agriculture et la foresterie.
- Associer 60 membres actifs qui mettent en œuvre des mesures d'économie de carburant et qui diffusent les résultats du projet.
- Promouvoir EFFICIENT20 lors de 40 événements à travers l'Europe.



Structure coordinatrice	Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement (AILE)
Coût total du projet	1 421 404 €
Contribution européenne	1 066 053 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/05/2010
Date de clôture	30/04/2013
Partenaires	• Ruralnet Futures (GB) • The Chamber of Agriculture and Forestry of Slovenia (SI) • Agricultural Institute of Slovenia (SI) • The Walloon Agricultural Research Centre (BE) • The Energy Agency of the Province of Avila (ES) • FJ-BLT FRANCISCO JOSEPHINUM WIESELBURG (AT) • Industrial Institute of Agricultural Engineering (PL) • The Kuratorium für Waldarbeit und Forsttechnik (DE) • Ente Nazionale per la Meccanizzazione Agricola (IT) • Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (FR) • Chambre d'agriculture de Bretagne (FR)
Site web du projet	http://efficient20.eu/

Témoignage



© AILE

« L'association AILE était déjà partenaire de plusieurs projets Énergie Intelligente et a également coordonné deux projets LIFE Environnement. L'écriture du projet en tant que telle nous a pris environ un mois équivalent temps plein. L'idée et les contacts avec les partenaires avaient été pris auparavant.

Le dossier a été discuté, relu et corrigé par un consultant spécialisé. Le temps nécessaire à la négociation est à ajouter à la rédaction ; à savoir environ deux semaines de travail.

Mes principaux conseils pour les futurs porteurs de projets sont les suivants :

- **bien connaître les mécaniques européennes** en tant que partenaire avant d'être coordinateur ;
- **constituer les bases du partenariat un an à l'avance** car lorsque l'appel d'offres est annoncé il est temps de commencer la rédaction ;
- **considérer le dépôt du dossier comme un investissement.**

À mon avis, le projet a été retenu pour financement grâce à trois éléments :

- **une idée originale ;**
- **un partenariat équilibré ;**
- **une rédaction qui montre la rigueur de l'organisation.**

La plus value de ce projet est sa base de données commune qui permet de vraiment coopérer et non pas mener le projet séparément dans les neuf pays impliqués. »

Contact



Sophie MERLE
Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement (AILE)
+33 2 99 54 63 23
sophie.merle@aile.asso.fr



SHELTER

Modèles de coordination entre acteurs de la réhabilitation énergétique dans le logement social

Contexte du projet

Avec plus de 35 millions d'habitations, le logement social représente 12 % du logement en Europe et a été identifié comme un des secteurs clé pour atteindre l'objectif de l'Union européenne en matière d'économies d'énergie à horizon 2020, à savoir : une réduction de 20 % des niveaux des émissions de GES, une baisse de 20 % de la consommation énergétique, et une part de 20 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen.

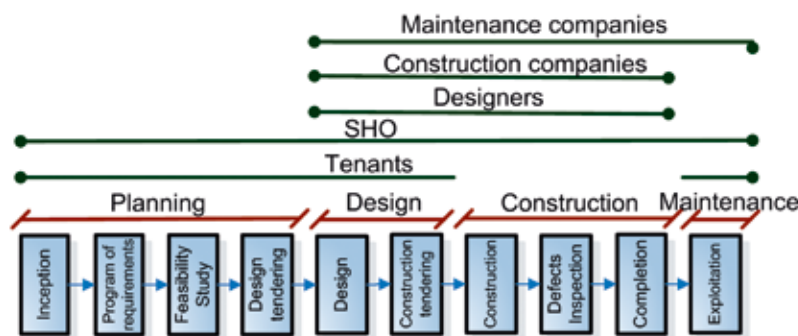
Le Cecodhas, Fédération européenne du logement social, affiche une ambition de 4 % de réhabilitations par an du parc social en Europe.

Cet objectif n'est pas accessible sans une redéfinition du rôle et de la coopération entre les différents acteurs impliqués dans les projets de rénovation énergétique.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet Shelter a pour objectif de définir une méthodologie permettant aux bailleurs sociaux d'améliorer l'organisation du processus de réhabilitation énergétique sur toute la durée du projet, de la phase conception à la maintenance après travaux.

S'inspirant de la conception-réalisation et des démarches intégrées, SHELTER propose quatre modes d'organisation adaptables en fonction des ambitions et objectifs de chaque projet. Une organisation intégrée de la démarche de réhabilitation permet, comme le démontrent les six cas d'étude menés au sein du projet, de réaliser des gains importants en matière de coûts, de délais, mais aussi de qualité des travaux et de performance des bâtiments.



Stade du projet



Témoignage



© LOGIREP

« Le projet est né de la volonté de LOGIREP et Dynacité, OPH du Département de l'Ain, de prolonger au niveau européen un échange d'expériences sur la conception-réalisation. Nous avons décidé de répondre à l'appel EIE parce que le projet correspondait aux priorités du programme. Nous connaissions déjà certains partenaires. Lors de réunions préparatoires à Bruxelles nous avons organisé des contacts qui nous ont permis de constituer l'ensemble du partenariat.

Techniquement, le projet se passe très bien, notamment les six pilotes qui se déroulent en parallèle du projet. Le volet recherche universitaire est également très important, valorisé par un doctorat au sein de l'Université de Delft. **Le caractère innovant de ce projet réside dans son analyse approfondie des manières de travailler afin de proposer des pistes d'amélioration.** À titre d'exemple, nous proposons de consulter les entreprises d'entretien lors des appels d'offres pour la conception des bâtiments afin qu'elles donnent un avis sur cette phase. Cela permet un meilleur transfert de l'information.

Le résultat principal du projet sera un guide proposant différents modes d'organisation et des indications précises de mise en œuvre, que le bailleur pourra choisir en croisant les contraintes et caractéristiques du projet en fonction de ses objectifs propres.

Pouvoir échanger avec des partenaires européens constitue une vraie plus value pour ce type de projet. Une émulation professionnelle se crée. Sans ce financement l'on n'aurait jamais rencontré les partenaires anglais par exemple. Ainsi, il est très important de bien choisir le partenariat.

Le côté humain et l'implication personnelle jouent énormément dans un projet européen. Un partenariat bien choisi en termes qualitatifs et quantitatifs constitue un atout. Nous avons 10 partenaires, ce qui est gérable et permet de bien tenir les délais. En avoir plus serait difficile.

Nous envisageons déjà de déposer un nouveau projet EIE de manière à approfondir les acquis de Shelter. Pour le premier projet, nous avions fait appel à un cabinet pour monter le projet, mais maintenant avec notre expérience je ne pense pas que ce sera nécessaire.»

Structure coordinatrice	S.A. d'Habitations à Loyer Modéré Logement et Gestion Immobilière pour la Région Parisienne (Logirep)
Coût total du projet	2 086 046 €
Contribution européenne	1 564 535 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	37 mois
Date de démarrage	31/05/2010
Date de clôture	30/05/2013
Partenaires	• Black Country Housing Group (UK) • Bulgarian Housing Association (BG) • Dynacité (FR) • Arte Genova (IT) • Société Wallonne du Logement (BE) • Delft University of Technology - OTB Research Institute for the Built Environment (NL) • Architects Council of Europe (BE) • Cecodhas Housing Europe (BE) • European Builders Confederation (BE)
Site web du projet	www.shelterproject-iee.eu

Contact



Angela RUIZ LAZARO
S.A. d'Habitations à Loyer Modéré
Logement et Gestion Immobilière
pour la Région Parisienne (Logirep)
+33 1 40 99 45 00
ruizlazaro.a@logirep.fr



Plaisir d'habiter

Plan d'action territorial énergie et développement durable de l'opération communautaire d'amélioration de la qualité des bâtiments

Contexte du projet

La Communauté d'agglomération Pau Pyrénées a engagé en 2004 l'opération communautaire d'amélioration de la qualité des bâtiments baptisée « Plaisir d'habiter ».

Son programme a été défini au regard des incidences environnementales du secteur résidentiel et tertiaire et des nouvelles préoccupations de confort des habitants. Par cette opération, la collectivité souhaitait promouvoir la qualité de vie dans l'habitat et les bâtiments tertiaires dans le cadre d'un développement durable.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

La Communauté d'agglomération a été soutenue par l'ADEME et l'État pour cette opération qui concernait les logements privés mais allait au-delà, en englobant les logements sociaux publics et les bâtiments tertiaires publics et privés.

Conjointement, il fut engagé un Programme d'Intérêt Général (PIG) « développement durable » organisé autour de trois thèmes : l'isolation thermique, la lutte contre le bruit et l'éradication des prédateurs du bois ; programme dont le public cible était les propriétaires privés de logements.

« Plaisir d'habiter » se déclinait en quatre phases :

- **Réalisation d'une campagne de communication** tous supports.
- **L'approche** des personnes intéressées et accueillies, au sein d'un local exclusivement dédié à cette opération, par une équipe d'animation.
- **L'aide à la décision** par la réalisation de **diagnostics thermiques gratuits** proposés aux personnes éligibles aux aides pour la réalisation de travaux d'amélioration thermique de leur logement.
- **L'aide aux travaux** par la constitution des dossiers de demandes de subvention et la mobilisation de tous les partenaires facilitant ou aidant à la réalisation de ces travaux.

Au terme des cinq années de « Plaisir d'habiter », les résultats obtenus furent, sur le parc privé de logement, très supérieurs aux attentes :

- **1 640 logements améliorés ;**
- **11 opérations sur le parc résidentiel public représentant 380 logements ;**
- **22 projets réalisés sur le secteur tertiaire ;**
- **des économies annuelles de 475 000€ de factures d'énergie (230€/logement), 7 300 000 kWh et 1540 tCO₂.**

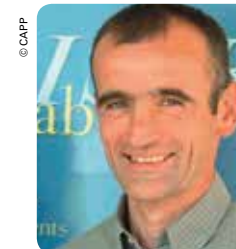


Le guichet « Plaisir d'habiter ».

Stade du projet



Témoignage



© CAPP

« Retenu par l'ADEME comme **site pilote pour la création d'une Opération d'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments (OPATB)**, « Plaisir d'habiter » a bénéficié, pour son fonctionnement, d'un soutien conséquent de ses partenaires.

En premier lieu, l'ADEME avec une contribution à hauteur de 33 % de la dépense engagée ; ensuite la Région Aquitaine, le FEDER et L'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont

cofinancé le projet à hauteur de 18 %, 14 % et 8 %.

En outre, **l'inscription de cette opération au titre du Programme Régional Aquitain de l'Environnement (PRAE) a permis un financement constant lors des cinq années d'existence de « Plaisir d'habiter ».**

De même, les très bons résultats obtenus dès les premiers mois ont permis de fiabiliser ce partenariat financier.

Pour l'animation de cette opération, la communauté d'agglomération a choisi une externalisation confiée au groupement de bureaux d'études Urbanis et Inddigo.

Pour cette mission, le choix de combiner un prix forfaitaire (animation du lieu d'accueil, actions de communication,...) et des prix unitaires (diagnostics thermiques, montage des dossiers de demande subvention,...) s'est avéré particulièrement judicieux.

« Plaisir d'habiter » doit notamment sa réussite au principe du guichet unique rassemblant en un seul lieu, information, conseil et aide pour tous les projets d'amélioration thermique et énergétique quel que soit le statut du demandeur : propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire.

Deuxième principe intangible : le diagnostic thermique systématique et gratuit pour toutes les personnes éligibles aux subventions.

Enfin, le respect des préconisations du diagnostiqueur et des priorités établies en terme d'efficacité énergétique étaient la condition sine qua non à l'attribution des subventions.

Au delà de son succès incontestable, cette première expérience a permis de révéler l'ampleur de la tâche restant à accomplir.

C'est ainsi que « Plaisir d'habiter » continue son œuvre désormais identifiée par les administrés comme l'une des actions pérennes de la Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées quant à l'amélioration thermique et énergétique des bâtiments. »

Structure coordinatrice	Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées (CAPP)
Coût total du projet	1 061 812 €
Contribution européenne	152 556 €
Autres financements	• ADEME : 349 806 € • Région Aquitaine : 195 853 € • Anah : 87 480 €
Durée du projet	60 mois
Date de démarrage	01/05/2004
Date de clôture	01/05/2009
Partenaires	• ADEME • Région Aquitaine • Anah • Communes de la CAPP • Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
Site web du projet	www.agglo-pau.fr

Contact



Bernard PEDETOUR
Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées (CAPP)
+33 5 59 80 74 75
b.pedeutour@agglo-pau.fr



ENGAGE

Les autorités locales communiquent pour engager les citoyens et acteurs locaux

Contexte du projet

La Convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour la mise en œuvre de politiques énergétiques durables et la lutte contre le changement climatique sur leur territoire.

Les signataires de la Convention s'engagent en fait à dépasser l'objectif de l'Union européenne qui vise à réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020 grâce à des mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables et décentralisées.

Pour l'atteindre, la mobilisation de tous les acteurs locaux est nécessaire : citoyens, acteurs socio-économiques et responsables publics.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

ENGAGE est une campagne de communication participative mise en œuvre par des villes européennes par laquelle citoyens et acteurs locaux s'engagent à contribuer à l'atteinte des objectifs énergie-climat locaux. Grâce à un outil en ligne très facile d'utilisation, elles éditent des posters créatifs et personnalisés qui présentent les engagements concrets des participants dans le domaine de l'énergie durable.



Les 12 villes pionnières, rapidement rejointes par des dizaines d'autorités locales de l'Europe entière et au-delà, utilisent l'approche ENGAGE pour mobiliser les acteurs locaux. La particularité de cette approche réside dans le fait qu'elles évaluent l'impact de leur campagne par le suivi de la consommation d'énergie des participants.

En novembre 2012, près de 60 villes de 20 pays européens ont mobilisé plus de 8000 citoyens, entreprises, associations, responsables municipaux qui se sont engagés à faire de réelles économies d'énergie à travers plus de 5000 posters ENGAGE.

Le succès de la campagne se traduit non seulement en termes de participation mais surtout dans l'évolution de leur mode de consommation puisqu'en moyenne un citoyen participant à ENGAGE a réduit ses émissions de CO₂ de 12 % en un an.

Stade du projet



Témoignage



« Notre expérience avec le montage du dossier et la mise en œuvre du projet :

- **Ne pas sous-estimer le temps nécessaire au montage** du dossier et à la négociation du contrat, qui sont des dépenses non éligibles.
- **Se fixer des objectifs ambitieux mais pas démesurés** qui ne pourront être atteints.
- **S'assurer que les villes pionnières sont effectivement partenaires** du projet et non « partenaires associés » et qu'elles sont impliquées dès le montage du dossier : il

s'agit de constituer une vraie équipe projet.

- **Prêter une attention particulière à la coordination** pour un bon déroulement du projet et l'atteinte des résultats ; proposer autant que possible un accompagnement régulier et personnalisé aux partenaires.
- **Rechercher un cofinancement complémentaire**, au-delà de la contribution européenne, qui peut être obtenu pendant toute la durée du contrat.

Les plus-values de la campagne :

- **Une campagne de mobilisation participative, ludique et attractive** conçue pour le partage des objectifs de la Convention des Maires au niveau local et pour la mise en œuvre des Plans Climat Energie Territorial.
- Un outil de création de posters en ligne, facile d'utilisation, personnalisable et peu coûteux.
- **Une approche innovante** pour mettre en valeur les actions locales des citoyens et acteurs locaux.
- Une campagne de communication qui mène à de réelles économies d'énergie et contribue à l'atteinte des objectifs énergie-climat de votre collectivité.
- Une campagne européenne mise en œuvre par des dizaines d'autorités locales qui illustrent la **diversité des possibilités d'utilisation de l'approche ENGAGE** et partagent leur expérience.

Les éléments qui ont fait que le projet a été financé :

- **Les autorités locales**, qui sont les territoires d'expérimentation, **sont partenaires du projet.**
- **L'approche ENGAGE est reproductible** et adaptable dans toute autorité locale en Europe et au-delà.
- **Le suivi de la consommation d'énergie des participants permet d'évaluer l'impact réel de la campagne** de communication, ce qui la démarque des campagnes de communication traditionnelles. »

Contact



Ian TURNER
Energy Cities
+33 3 81 65 36 80
www.energy-cities.eu/ian



RÊVE d'Avenir

27 collectivités s'engageant à dépasser les objectifs européens des 3x20

Stade du projet



Contexte du projet

Les collectivités signataires de la **Convention des Maires** s'engagent à dépasser l'objectif des « **3X20** » de l'Union européenne sur leur territoire en matière de politique énergétique et climatique (réduction de 20 % des émissions de CO₂ et de 20 % des consommations énergétiques, intégration de 20 % d'énergies renouvelables). C'est un objectif ambitieux qui ne sera atteignable qu'en impliquant les différents acteurs du territoire, des citoyens, aux entreprises en passant par les acteurs publics et privés (bailleurs sociaux, gérants d'immeubles, associations de quartiers, syndicats professionnels, centres sociaux, etc.) qui concentrent par nature des forces de démultiplication.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet RÊVE d'Avenir qui implique 27 collectivités françaises et suisses, toutes signataires de la Convention des Maires, répond à ce défi du passage à l'action des acteurs locaux jusqu'au citoyen. Il propose un **dispositif d'accompagnement physique des acteurs relais sur le terrain** adossé à une **plateforme internet WATTACT.org**.

La plateforme WATTACT.org est aujourd'hui opérationnelle. Elle offre aux acteurs relais la possibilité de proposer aux membres de leur communauté de s'engager sur des objectifs communs et des initiatives collectives.

Elle regroupe à elle seule les trois fonctionnalités :

- De calculs d'impacts d'actions et de suivi de compteurs de consommation et d'économie d'énergie, de CO₂, de GES, individuels et collectifs.
- De communautés de pratiques (réseau social) reliés par des objectifs et des actions communes avec la possibilité d'isoler l'animation de ces groupes dans l'interface, recherches de membres, forums
- De consolidation des résultats au niveau d'un territoire : spatialisation des initiatives, des acteurs, et des résultats.



L'expérimentation concrète du dispositif WATTACT de mobilisation avec les relais a commencé dans plusieurs collectivités françaises et suisses. Dès 2013, WATTACT sera accessible aux collectivités hors du projet moyennant une licence.

Structure coordinatrice	Energy Cities
Coût total du projet	2 402 573 €
Contribution européenne	600 000 €
Autres financements	France : • Autofinancement : 338 572 € • ADEME : 301 000 € • Région Franche-Comté : 125 000 € • Région Rhône-Alpes : 50 000 € • Région Alsace : 10 000 € Suisse : • Confédération suisse : 133 333 € • Autofinancement : 591 333 € • Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud : 253 333 €
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/01/2010
Date de clôture	31/12/2012
Partenaires	France : • Energy Cities • Le laboratoire ThéMA - Université de Franche-Comté • 16 collectivités : - Annecy - Annemasse Agglomération - Besançon - Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc - Communauté de communes de Lons le Saunier - Châmbéry Métropole - Chalon-sur-Saône - Dijon - Echirolles - Grand Besançon - Grand Dole - Grand Lyon - Grenoble Alpes Métropole - Montmélian - Mulhouse Alsace Agglomération - Pays de Montbéliard Agglomération Suisse : • SuisseEnergie pour les communes • Centre de Recherches Énergétiques Municipales-CREM • 11 communes : - Ayent-Anzère - Crans Montana - Fribourg - Genève - La Chaux-de-Fonds - Lausanne - Martigny - Montreux - Morges - Neuchâtel - Vevey

Site web du projet

www.revedavenir.org/le-projet
et www.wattact.org/

Témoignage



© Energy Cities

« Le montage du dossier a été long ; plus d'un an et demi ! L'idée du projet a été présentée pour la première fois aux collectivités françaises et suisses en novembre 2008 et nous avons réellement lancé le programme début 2010. RÊVE d'Avenir s'inscrivait pourtant dans la suite d'un autre projet INTERREG IIIA France-Suisse, Rêve Jura-Léman qui regroupait 16 collectivités. Nous avons donc déjà de l'expérience en matière de montage de projets INTERREG transfrontaliers avec un grand nombre de partenaires !

Un des aspects les plus complexes a été le montage financier. En effet, les financements INTERREG sont additionnels à des financements existants. Cela signifie que tous les cofinancements doivent être validés officiellement par les co-financeurs avant de pouvoir passer en Comité de programmation INTERREG.

Une autre difficulté concerne le déséquilibre entre les fonds disponibles côté français (FEDER) et côté suisse (Confédération suisse) où les fonds sont plus limités. De ce fait il est difficile de mettre sur pied un programme bien équilibré de part et d'autre de la frontière.

Pour moi, une des plus-values de RÊVE d'Avenir repose sur le partenariat qui est diversifié et rassemble des compétences complémentaires : des associations de collectivités qui savent coordonner et gérer des projets multi partenariaux, des collectivités locales qui expérimentent sur le terrain, des chercheurs qui apportent une caution académique et des bureaux d'étude privés qui apportent des compétences spécifiques.

Le fait que notre projet couvre toute la zone INTERREG France-Suisse a certainement été un plus dans l'acceptation de notre projet. Par ailleurs, **le caractère concret des livrables en lien avec les besoins des collectivités locales** a sans doute été également un élément en faveur du projet. »

Contact



Christiane MAURER
Energy Cities
+33 3 81 65 36 83
christiane.maurer@energy-cities.eu

INTERREG IVA France-Suisse



ECOTOOL

Amélioration des outils d'analyse du cycle de vie pour les évaluations de durabilité dans la sylviculture, l'agriculture et les technologies environnementales

Contexte du projet

Ecotool est né du constat d'un **déficit de recherche française dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale des activités humaines**. Une méthode normalisée, l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), existe pour répondre à la question de l'évaluation environnementale et est de plus en plus reconnue au niveau mondial comme étant la méthode la plus adaptée.

Cependant, elle présente des lacunes si on cherche à la mettre en œuvre pour des activités dont les facteurs de production sont intimement liés aux compartiments environnementaux impactés, comme par exemple l'agriculture, la foresterie, la gestion de l'eau, etc.

En ce qui concerne l'évaluation sociale, il n'y a aujourd'hui aucune méthode capable de calculer de véritables impacts sociaux.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Les objectifs du projet Ecotool, financé par le programme « Personnes » du 7^e PCRD, étaient de deux ordres : **faire progresser la connaissance sur les verrous identifiés en ACV et promouvoir la méthode ACV dans différents cercles, du public (les décideurs) aux scientifiques**.

Ce projet était basé sur des échanges de scientifiques préférentiellement de l'Europe vers l'international, mais également en sens inverse et à l'intérieur de l'Europe, seul les premiers étant pris en charge par l'Europe. Les échanges les plus significatifs ont été **l'envoi de deux scientifiques en Australie** (13 mois) pour travailler sur les mesures d'impact sur le sol (taux de carbone) par spectroscopie proche infrarouge (SPIR), l'ACV d'un système agricole (viticulture) et l'ACV des systèmes de traitement d'eau, **mais aussi des échanges croisés intra-européens entre IRSTEA et SYKE**, deux organismes membres de la fédération PEER (Partnership for European Environmental Research), sur l'ACV environnementale et sociale des systèmes de production d'énergie à base de biomasse.

Les résultats sont :

- une demi-douzaine de publications scientifiques ;

- une quinzaine de présentations dans les conférences ;
- deux projets internationaux (INCA et Ecotech-Sudoe) ;
- deux conférences internationales (ACV sociale en Mai 2011 et Ecotech&tools and Novembre 2011) ;
- une demi-douzaine de formations et autres actions de sensibilisation à l'ACV.



Les systèmes de traçabilité peuvent servir de base à l'ACV des productions agricoles.

Stade du projet



Témoignage



© IRSTEA

« Nous avons répondu à l'appel d'offres IRSES, qui était un mécanisme de financement européen nouveau, pour monter le plus rapidement possible un réseau international en ACV.

L'énorme difficulté du projet a été qu'IRSES exigeait, à côté des missions hors-Europe financées, d'avoir un volet non négligeable d'échanges intra-européens et de missions de

l'international (ici Australie) vers l'Europe.

Or ces derniers n'étaient pas financés. Il a donc fallu trouver des financements complémentaires au sein des organismes (ex. IRSTEA et SYKE, via le dispositif PEER) ou au niveau des collectivités locales (ex. Région Languedoc Roussillon).

De plus, les financements IRSES sont des allocations pour un mois de vie à l'étranger, mais elles sont insuffisantes dans des pays à niveau de vie élevé et il n'y a pas de prise en charge supplémentaire du coût du voyage. C'était donc **un projet très complexe à monter**, avec beaucoup de prise de risques sur les co-financements... ce qui expliquait sans doute que **la pression de sélection était faible**.

Enfin, les partenaires européens n'étant pas financés, il était difficile de les motiver, d'où des difficultés en termes de gestion de projet. Tout cela pour un financement européen de moins de 25 000 € ! C'est donc un dispositif à déconseiller absolument pour des pays éloignés et à haut niveau de vie.

Malgré ces difficultés, **la plus valeur du projet Ecotool a été la création de connaissances, avec nombreuses publications scientifiques et la construction de deux réseaux**, l'un en ACV sociale, l'autre en ACV environnementale, qui se prolongent après la fin du projet. »

Structure coordinatrice	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier (SUPAGRO)
Coût total du projet	200 000 €
Contribution européenne	23 400 €
Autres financements	• Région Languedoc Roussillon : 30 000 € • Fonds propres des organismes (Irtsea, Montpellier Supagro, Syke en Finlande)
Durée du projet	30 mois
Date de démarrage	01/06/2009
Date de clôture	30/11/2011
Partenaires	• IRSTEA (FR) • SYKE (FI) • University of Sydney (AU) • University of New South Wales (AU)
Site web du projet	www.supagro.fr

Contact



Véronique BELLON-MAUREL
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)
+33 4 67 04 63 19
veronique.bellon@irstea.fr



CORINE

Conception Optimisée pour la Réduction de l'Impact des Nuisances Environnementales

Contexte du projet

L'industrie aéronautique fait face à une pression réglementaire croissante pour améliorer ses performances environnementales.

Les règlements européens tels que REACH, RoHS (substances chimiques) et DEEE (équipements électriques et électroniques) imposent l'utilisation de matériaux et procédés alternatifs.

Cet objectif suppose une meilleure prise en compte des démarches d'éco-conception par les PME spécialisées.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet CORINE contribue à la **réduction de l'impact environnemental de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement d'Eurocopter**.

CORINE a pour objectif de fournir aux PME un **outil d'éco-conception collaboratif entre donneurs d'ordre et fournisseurs**. Il permettra d'identifier, de justifier et de favoriser la mise en œuvre de matériaux et procédés alternatifs en tenant compte du cycle de vie complet des hélicoptères.

La prise en compte des problématiques environnementales influence directement le choix des matériaux ainsi que l'optimisation des procédés pour les pièces avionnables, mais aussi pour l'ensemble des pièces non avionnables telles que les outillages spécifiques qui sont nécessaires à la fabrication des composants. CORINE propose donc une approche spécifique dans ce sens, particulièrement justifiée dans le secteur aéronautique pour la fabrication de pièces allant du prototype à la grande série. Ainsi, le projet s'inscrit dans une **dynamique de filière** afin que sous-traitants et donneurs d'ordres améliorent conjointement les performances environnementales de leurs produits.



Le projet va contribuer à la réduction de :

- rejets de composants organiques volatils ;
- déchets à risque ;
- consommation d'énergie ;
- émissions de gaz à effet de serre et notamment de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie du produit ;
- impacts environnementaux en fin de vie.

Un des objectifs à plus long terme est de proposer une version de l'outil collaboratif capable de s'adapter à d'autres filières industrielles telles que l'automobile, la construction navale, les produits de loisir, etc.

Stade du projet



Témoignage



© Eurocopter

« La particularité des hélicoptères est qu'ils sont fabriqués en petites séries avec d'importantes personnalisations et qu'ils comportent fréquemment des composants fabriqués en moins de 10 exemplaires.

Dans ce contexte, il est nécessaire de considérer l'impact environnemental de la fabrication des pièces en y ajoutant celui des outillages spécifiques indispensables à leur réalisation. Le bilan ainsi réalisé est alors

plus juste et permet de faire un choix pertinent entre des technologies de référence ou conventionnelles et des technologies alternatives. **Une plus-value du projet est ainsi de promouvoir, grâce à des simulations réalistes, l'introduction de certaines technologies dans leur plage d'utilisation optimale (basé sur les quantités à produire) d'un point de vue environnemental.** Pour faire cette démonstration nous avons réalisé et analysé une même pièce dans six technologies différentes !

Cela se fait grâce au **logiciel d'Éco-Sélection « CORINE »**. Cet outil permettra aux utilisateurs de saisir les données d'entrée des pièces qu'ils souhaitent fabriquer ainsi que de sélectionner les critères environnementaux à prendre en compte selon un profil standard ou spécifique.

Bien entendu, le cœur du logiciel est composé d'une **base de données environnementale** constituée à la fois de données publiques déjà disponibles et de données mesurées et vérifiées pendant le projet.

À terme, les utilisateurs eux-mêmes alimenteront la base de données. Il faudra néanmoins surmonter la réticence de certains producteurs de matières premières à communiquer sur leurs données environnementales. Celles-ci sont étroitement liées à leur savoir-faire. Cependant nous nous appuyons déjà sur les premiers ayant franchi ce pas.

Concernant le fonctionnement général du projet, on constate que le niveau d'exigence de LIFE est très élevé ; il vaut mieux en être conscient avant de monter un projet ! L'aide d'un consultant peut être utile pour les industriels désireux de se lancer dans l'aventure. **Mais en termes financiers et de soutien à l'innovation, cela vaut le coup.** Nous ferions certainement un nouveau projet LIFE si l'occasion se présentait. »

Structure coordinatrice	EUROCOPTER
Coût total du projet	3 576 266 €
Contribution européenne	1 624 588 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	45 mois
Date de démarrage	11/01/2010
Date de clôture	30/09/2013
Partenaires	• CARMA (FR) • ECOMUNDO (FR) • LIFE CYCLE ENGINEERING (IT) • EXPIRIS (FR) • PMA (FR) • ISITV (FR) • SOLUTION (FR) • CARBONE FORGE (FR) • REX COMPOSITES (FR)
Site web du projet	www.corinecodesign.eu

LIFE+

Contact



Jacques LE SAUCE
EUROCOPTER
+33 4 42 85 83 96
jacques.le-sauce@eurocopter.com



Food Print

Développement d'un outil d'évaluation environnementale interentreprises de l'agroalimentaire

Contexte du projet

Les entreprises agroalimentaires doivent s'investir dans l'amélioration de leurs performances environnementales mais ne disposent pas d'outils d'aide à la décision adaptés à leurs besoins.

L'analyse du cycle de vie des produits est un outil d'évaluation dont l'utilisation nécessite expertise et formation. Trop onéreux pour les PME et inadapté aux besoins du secteur, l'agroalimentaire ne disposait pas d'outils d'aide à la décision efficaces.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Fort de ce constat, le CEEI-Alimentec a pris l'initiative de monter un projet collectif visant à :

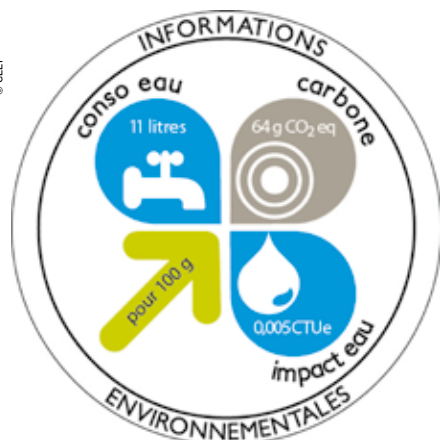
- permettre aux entreprises d'utiliser un **outil simple adapté au secteur agroalimentaire** ;
- **constituer une base de données** spécifique à l'agroalimentaire ;
- **faciliter l'accès des entreprises aux données** grâce à une base de données partagée, accessible, avec une mise à jour facilitée par une interface web ;
- leur permettre d'**acquérir la méthodologie** en interne et avoir accès à l'outil partagé ;
- pouvoir **réaliser en autonomie les ACV** de leurs produits existants ou à venir.

Cet outil d'aide à la décision permettra de conjuguer stratégie d'amélioration des performances et exigences en terme d'étiquetage environnement des produits.

En tout, cinq entreprises ont participé à l'action, qui s'est déroulée en trois phases principales :

- **développement d'un outil d'ACV** spécifique à l'agroalimentaire (version 1) et collecte des premières données dans les entreprises ;
- **réalisation des ACV** à partir de l'outil version 1 et amélioration de l'outil pour aboutir à la version finalisée (version 2) ;
- **exploitation des résultats** pour chaque entreprise et capitalisation des résultats.

Le principal résultat est le développement de l'outil d'ACV ainsi que des entreprises formées à l'ACV et formées à l'évaluation autonome de l'impact de leurs produits.



Structure coordinatrice	Syndicat Mixte du Technopole Alimentec - CEEI Centre Européen d'Entreprises et Innovation
Coût total du projet	156 000 €
Contribution européenne	99 060 €
Autres financements	• Autofinancement du CEEI : 25 400 € • Participation des entreprises : 31 574 €
Durée du projet	24 mois
Date de démarrage	01/01/2011
Date de clôture	01/01/2013
Partenaires	• Bioconvergence
Site web du projet	www.alimentec.com

Témoignage



© Patrick FORESTIER / IMAGINOV

« Pour monter ce projet nous avons contacté les financeurs potentiels (ADEME et Région). Le responsable du Service Environnement de la Région nous a indiqué que le projet rentrerait bien dans les priorités du PO FEDER. A mon avis, **trois facteurs ont permis d'accéder au financement : le côté innovant de la démarche ; l'absence d'outils spécifiques ACV dans le domaine de l'agroalimentaire et l'objectif d'autonomie des entreprises dans l'ACV.** »

Un point très positif de ce projet est que l'une des entreprises a été retenue pour participer à la démarche nationale d'affichage environnemental, nous permettant ainsi d'expérimenter l'action en temps réel.

Aujourd'hui faire l'ACV d'un seul produit agro-alimentaire peut coûter entre 15 et 20 000 euros. Cette démarche n'est donc pas accessible aux PME. Nous avons fait un colloque en septembre 2012 au cours duquel les entreprises ont témoigné de l'intérêt de cette action mais ont signalé qu'il serait difficile de généraliser ce type de démarche sans aide financière.

Le logiciel sert justement à réduire le coût de l'ACV, permettant aux entreprises de bénéficier d'une base de produits existants sur laquelle elles peuvent s'appuyer. Pour faire l'ACV de nouveaux produits en profitant des données déjà compilées.

Afin d'optimiser son fonctionnement, **il faudrait augmenter le nombre d'entreprises engagées.**

Ce sera l'un des objectifs des suites que nous donnons à l'action. Par ailleurs, **il faudrait étudier la prise en compte de critères supplémentaires dans l'ACV dans le secteur agro-alimentaire** pour pouvoir comparer notamment des produits biologiques et des produits non biologiques en prenant en compte des impacts comme l'écotoxicité ou la biodiversité.

La plus-value du FEDER pour ce genre d'action est de permettre d'entrer dans un réseau européen pour valoriser et transférer les résultats et mutualiser les expériences avec des projets similaires. »

Contact



Martine BOUSSIER
Syndicat Mixte du Technopole Alimentec
- CEEI Centre Européen d'Entreprises et Innovation
+33 4 74 45 52 16
mboussier@alimentec.com

Contexte du projet

Face aux problématiques environnementales dans le secteur de la construction, les éco-matériaux apportent une solution efficace et durable. Il est cependant difficile de les définir, de leur octroyer une existence réglementaire et de les comparer en terme de performances écologiques et énergétiques aux matériaux traditionnels.

Le développement des éco matériaux exige une évaluation précise et commune afin :

- **de définir un référentiel** et des critères de définition et d'appellation ;
- **d'apporter des données chiffrées et des arguments communs** aux industriels fabricants ;
- **d'intégrer de façon pérenne les éco-matériaux dans la large gamme des matériaux** destinés au secteur de la construction.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet CAP'EM « Procédure d'évaluation du cycle de vie des éco-matériaux » est un programme nord-ouest européen dans lequel sept partenaires-experts apportent leurs contributions, expériences et savoir-faire afin d'augmenter la production, la distribution et l'utilisation des éco matériaux.

Les objectifs de ce programme sont nombreux :

- **définir une méthodologie commune** d'analyse en cycle de vie des impacts environnementaux et sanitaires des matériaux de construction ;
- **évaluer dans un premier temps 100 matériaux de construction** avec cette méthodologie, et permettre aux utilisateurs de les classer via une méthode multi-critères ;
- **augmenter l'utilisation et la connaissance des éco-matériaux** en Europe du nord-ouest, en collaborant avec les entreprises du bâtiment ;
- **présenter, via un réseau de lieux de démonstration, l'utilisation des éco-matériaux** dans les constructions neuves et les rénovations ;
- **créer des outils simples et pratiques** pour le monde de la construction.

La mission du projet CAP'EM est de promouvoir les éco matériaux et de fournir aux acteurs du secteur de la construction des outils référents et pratiques :

- une méthodologie partagée ;
- un centre de ressources et de démonstration ;
- un site Internet.



Visite du lieu d'exposition en Nord-Pas de Calais sur les éco-matériaux par Cécile DUFLLOT, Ministre de l'égalité des territoires et du logement, en janvier 2013.

© Jean-Christophe HECQUET

Structure coordinatrice	Création et Développement des Éco-Entreprises (cd2e)
Coût total du projet	8 000 576 €
Contribution européenne	4 000 288 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	56 mois
Date de démarrage	01/01/2008
Date de clôture	30/09/2013
Partenaires	• Association of Community Rail Partnerships (ACORP) (GB) • Business Support Kent (GB) • Globe 21 (FR) • Handwerkskammer - Münster (DE) • Vlaams Instituut voor Bio-Ecologisch bouwen en wonen (VIBE) (BE) • Stichting Agrodome (NL)
Site web du projet	www.capem.eu



Stade du projet



Témoignage



© cd2e

« Je conseille aux porteurs de projets de toujours contacter les personnes ressources autour d'eux qui peuvent les aider avec le montage et la négociation d'un projet. Pour le montage de CAP'EM, nous étions bien accompagnés par la Région Nord-Pas de Calais. »

La qualité du partenariat est un autre élément essentiel pour le montage et la mise en œuvre d'un projet européen. Dans

CAP'EM la majorité des partenaires se connaissaient avant et ont des profils complémentaires, donc l'ambiance du projet est vraiment bonne. Le partenariat est composé essentiellement de petites structures qui se battent depuis des années, chacune dans leur pays, pour promouvoir les éco-matériaux. Tous les partenaires sont très investis et les échanges sont très riches. **Ce projet a donné plus d'ampleur à nos actions et maintenant le message commence à se faire entendre.**

INTERREG est un programme très intéressant parce qu'il donne la possibilité de travailler avec d'autres organismes et d'échanger les expériences – de prendre le meilleur de chaque pays. Maintenant nous faisons les choses différemment, même hors-projet.

La valeur ajoutée du projet CAP'EM se trouve dans son caractère concret : il apporte des démonstrations techniques et il aborde des enjeux environnementaux très importants. Deux résultats sont particulièrement importants : premièrement, le **système d'évaluation des éco-matériaux**, qui fonctionne comme une base de données avec toutes les informations techniques qui permet de comparer les éco-matériaux. Cet outil est disponible en ligne, gratuitement. Deuxièmement, **dans chaque pays il y a au minimum un bâtiment de démonstration** qui intègre des éco-matériaux, que l'on peut visiter. En Angleterre il y a une gare, en Belgique une université, en France une ancienne maison d'ingénieur des mines qui servira de lieu de formation pour les professionnels du bâtiment.

Le projet a atteint ses objectifs et va même au-delà ; **nous avons fait une demande d'extension du projet afin d'appliquer nos données aux différents outils publics-privés et de créer des déclarations environnementales des produits** qui pourront être utilisés par les entreprises. Ces deux actions très innovantes permettront de pérenniser CAP'EM. »

Contact



Jodie BRICOUT
Création et Développement
des Éco-Entreprises (cd2e)
+33 3 21 13 06 80
info@capem.eu



SERD

Semaine européenne de la réduction des déchets

Contexte du projet

Chaque année, l'Union européenne produit trois milliards de tonnes de déchets – soit environ six tonnes de déchets solides pour chaque homme, femme et enfant, selon les statistiques Eurostat. La Directive Cadre Déchets 2008/98/EC, révisée en 2008, établit une hiérarchie de gestion des déchets en cinq étapes ; les États membres doivent respecter cette hiérarchie lors de l'élaboration de leur politique nationale :

- **La prévention des déchets.**
 - La préparation au réemploi.
 - Le recyclage.
 - La valorisation (y compris la valorisation énergétique).
 - Le stockage sécurisé (en dernier recours).

Conformément à cette hiérarchie, la **Semaine européenne de réduction des déchets vise à sensibiliser plus spécifiquement à l'acte de prévention de la production de déchets, avant même que n'interviennent les opérations de collecte.**

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Pourquoi une Semaine européenne ? Pour...

- **faire connaître les stratégies de réduction des déchets** ainsi que la politique en la matière de l'Union européenne et de ses États membres ;
- **promouvoir des actions durables de réduction des déchets** à travers l'Europe ;
- **mettre en évidence le travail accompli** par les divers acteurs, à travers des exemples concrets de réduction des déchets.

La SERD implique trois types d'acteurs :

- **les autorités publiques** compétentes en matière de prévention des déchets à travers l'Europe ; ces Organismes agissent comme coordinateurs de la Semaine dans la zone couverte par leur autorité, assurant ainsi l'enregistrement et la validation des actions proposées par les divers Porteurs de projets ;



- **les porteurs de projets** qui mettent en place, durant la Semaine, des actions destinées à sensibiliser le plus grand nombre à la prévention de la production de déchets ;
- **les citoyens européens**, qui participent aux activités mises en place par les porteurs de projets durant la Semaine et prennent, par conséquent, de bonnes habitudes pour produire moins de déchets dans leur vie de tous les jours.

Stade du projet



Témoignage



Montage du dossier :

« Le dossier a été monté en un mois environ, ce qui est très court ; en général il faut au moins trois mois. **Il est essentiel d'avoir une vue générale du projet avec les équipes internes qui vont mettre le projet en œuvre aussi bien d'un point de vue technique que financier.** »

Conseils aux futurs coordinateurs :

- **écrire la réponse à l'appel à projet dans votre langue maternelle** si possible ;
- **toutes phrases ou actions indiquées dans l'agrément doivent être réalisées. Ne pas être trop ambitieux dans l'annonce des résultats mentionnés (indicateurs) ;**

• **bien préparer votre budget**, et celui des partenaires. **Ne pas hésiter à ajouter des CDD ou contrats temporaires.** Prévoir le budget pour des missions, invitations, équipements nécessaires (matériel informatique, etc.), rédaction de compte-rendus, etc. **Ne pas hésiter à prévoir un budget important sur l'évaluation de votre projet** car la Commission européenne va insister sur ce point ;

- **prévoir une équipe en binôme**, notamment pendant la phase de révision du dossier.

Par ailleurs, la structure qui a le leadership du projet doit avoir une solidité budgétaire, car c'est elle qui avance les fonds.

Conseils pour la phase de mise en œuvre d'un projet LIFE+ :

- **dès le début du projet, prévoir sa fin et sa pérennité ;**
- **prévoir de nombreuses réunions avec les partenaires**, téléphoniques et physiques ; cela permet un suivi très régulier et permet de régler rapidement les éventuels problèmes ;
- **vérifier si les tâches des partenaires sont réalisées ;**
- **vérifier si les partenaires ont bien compris comment allouer les différents coûts entre les différents postes (assistance extérieure, autres coûts, etc) ;**
- **si il y a des problèmes en avertir tout de suite la CE.**

Le plus de ce projet était la création d'un réseau européen, le regroupement d'organismes européens en charge de la réduction des déchets. Le projet a permis de mobiliser, rassembler les acteurs de la prévention que ce soit des autorités publiques, des administrations, des entreprises ou des associations ; mais aussi de sensibiliser la population des territoires où la SERD a été organisée.

Le projet intéresse la Commission européenne tout d'abord puisqu'il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Déchets. **Il permet à la Commission de voir concrètement comment est perçu le sujet de la prévention par les Européens via des actions de sensibilisation. »**

Contact



Valérie JOUVIN

ADEME – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
+33 1 47 65 21 28
valerie.jouvin@ademe.fr



ECOPACK

Un label sur la sécurité des matériaux compostables

Contexte du projet

À la fin de leur cycle de vie, les emballages alimentaires souillés sont traités dans des décharges et incinérateurs. Malgré la mise en œuvre du standard européen EN 13432 pour les emballages biodégradables, **les industriels du compostage hésitent à utiliser ces emballages en raison du manque d'information sur la sécurité et la qualité.** En effet, les produits attendus en centres de compostage sont des produits finis qui comportent donc des pigments, des vernis, des colorants, voire qui peuvent être actifs (contenir des biocides par exemple) ou basés sur des nanomatériaux.

En agriculture, différents polymères sont utilisés en tant que, par exemple, fertilisants (réteaux d'eau) ou films de paillage. Ces matériaux restent dans les sols car ils se fragmentent et sont donc difficilement collectables. Ils sont régis par les normes NFU 44-051 et NFU 52-001, mais ces normes portent sur un nombre limité d'analyses chimiques et seulement sur des tests sur plantes et ne permettent donc pas de garantir une sécurité suffisante.

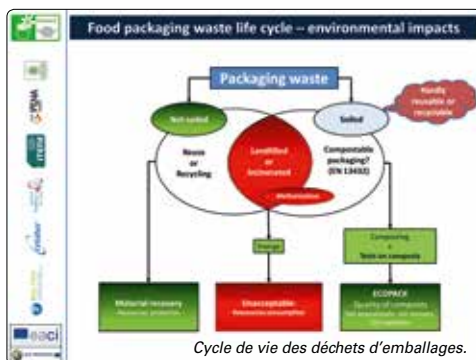
Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'objectif du projet ECOPACK est la mise au point d'une batterie de tests et d'autres analyses pour les emballages alimentaires et les films agricoles compostables basées sur une caractérisation chimique, toxicologique et écotoxicologique du produit final : le compost.

Cette mise au point pourra aboutir à la création d'un label en complément des normes existantes sur la biodégradabilité ou le compostage des emballages.

Il devrait favoriser l'émergence sur le marché de conditionnements respectueux de l'environnement et acceptables en compostage industriel.

Le projet ECOPACK met en application des pratiques éco-innovantes en utilisant des bioanalyses et des biomarqueurs développés récemment.



Cette approche va au-delà de la norme EN 13432 ou des critères de l'Eco-label européen pour les améliorateurs de sol.

Elle permettra par la suite de contribuer à une meilleure acceptation au niveau européen de tels produits biodégradables pour le compostage.

Enfin, la nouvelle certification EcoPack® deviendra un outil de communication majeur.

Stade du projet



Structure coordinatrice	BIO-TOX SARL
Coût total du projet	1 187 983 €
Contribution européenne	593 992 €
Autres financements	Fonds propres
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	15/09/2010
Date de clôture	15/09/2013
Partenaires	• CELABOR SCRL (BE) • Institut Pasteur de Lille (FR) • Pena Environnement (FR) • Organic Products Cluster (HE) • ITENE (ES)
Site web du projet	www.ecopack-label.eu

Témoignage



© P. Malette pour Bio-Tox

« Bio-Tox est une TPE issue de l'Université Bordeaux1. Nous avons deux métiers: la mesure des impacts environnementaux et l'expertise de la sécurité des produits agroalimentaires et de leurs emballages. Le projet ECOPACK est pour nous un moyen de donner de la lisibilité à notre entreprise en faisant le lien entre ces deux spécialités.

Pour le montage du projet, nous avons bénéficié de l'aide d'Oséo et de l'Agence Régionale Aquitaine pour l'Innovation. Dans le cadre du projet régional « 40 PME pour l'Europe », nous avons profité d'un diagnostic réalisé par le cabinet Impulsion sur notre capacité à participer à un projet Européen. Le cabinet, par la suite, a identifié un appel d'offres et nous avons élaboré une proposition. **La recherche de partenaires a été aidée par le Réseau Entreprise Europe.**

Le projet a été déposé une première fois en 2009. Il a été bien classé mais refusé. En 2010, nous avons élargi le consortium et proposé une nouvelle mouture qui a été acceptée et financée.

Les différents intervenants privés ou institutionnels ont été d'une aide indispensable.

Le volet financier n'a pas posé de problème car nous disposions de fonds propres suffisants. Par contre, au bout de deux ans, nous observons que **ce besoin en fonds propres est primordial en raison des avances de trésorerie indispensables à la réalisation du projet.**

La mise en œuvre se fait correctement car le projet avait été élaboré de manière précise et les tâches étaient bien découpées. La coordination est toutefois une activité chronophage que nous avons mal estimée.

En résumé, le projet ECOPACK a été retenu parce qu'il proposait une alternative aux traitements actuels des déchets d'emballage (éco-innovation) et parce que le consortium était cohérent (présence de grands groupes industriels ainsi que nos capacités de R&D), bien dimensionné et avec des capacités techniques et financières suffisantes. Mais, un projet européen demande un investissement humain important pour son montage et sa réalisation qu'il ne faut ni négliger ni sous-estimer. »

Contact



Daniel RIBERA
BIO-TOX SARL
+33 5 57 99 01 69
d.ribera@bio-tox.fr



RESPECT

Une chanson pour la protection et la valorisation des métiers de l'Environnement à La Réunion – un projet d'entreprise pour les salariés de Cycléa

Contexte du projet

Kristof FRUTEAU est le leader du groupe de musique Réunionnais VerZonRoots (VZR), et son bassiste est salarié chez Cycléa. Des échanges entre salariés (en particulier les trieurs) et Kristof germe l'idée de **créer une chanson sur les travailleurs de l'environnement afin de valoriser ces métiers peu connus et souvent mal considérés.**

Un groupe de salariés se constitue afin de proposer des thématiques et des anecdotes à insérer dans la chanson. « Respect » est née avec, volontairement, des couplets axés sur différents métiers de l'environnement et sur les gestes éco-citoyens :

- le métier de ripper ou collecteur : la pénibilité et l'utilité du métier ;
- la dénonciation des mauvais gestes (les dépôts sauvages) ;
- l'importance de bien trier ses déchets et le métier de trieur ;
- la beauté de l'île et la nécessité de la préserver ;
- le métier de médiateur de l'environnement et ses missions de sensibilisation au tri et aux bons gestes.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Moyens et actions mises en œuvre :

- **Fabrication d'un CD 2 titres** – interdit à la vente ;
- **Réalisation d'un vidéoclip** (visible sur le site Internet de Cyclea et sur YouTube) ;
- **Promotion et diffusion de la chanson** et du vidéoclip dans les médias locaux ;
- **Organisation d'un mini-concert** dans le centre de tri Cycléa, réservé aux salariés ;
- **Organisation d'une soirée événementielle** pour promouvoir « RESPECT » avec concert du groupe VZR dans la grande salle du Kabardock au Port (capacité 800 places debout).



Charles TITUS, bassiste VZR - salarié Cycléa.

Les objectifs du projet ont été atteints, à savoir :

- éveiller les consciences sur l'état d'urgence de notre situation environnementale via un support musical et sensibiliser les Réunionnais à la problématique du tri de leurs déchets. **La chanson et le vidéoclip servent encore en 2013 de support pédagogique pour les enseignants et les médiateurs de l'environnement ;**
- valoriser les métiers liés à la gestion des déchets.

Pour Cycléa, il s'agit d'un projet dont on parle encore aujourd'hui en interne car fédérateur, participatif et mobilisateur – un projet qui valorise les travailleurs.

Stade du projet



Témoignage



« Environ deux mois ont été consacrés au montage du projet et à la recherche de financements. Les partenaires que nous avons sollicités ont répondu favorablement assez rapidement, et nous expliquons ce succès à travers différents facteurs :

- **Un projet qui répond à une situation d'urgence** : les décharges de La Réunion arrivent bientôt à saturation et la population réunionnaise ne fait que croître. Il est urgent que chaque Réunionnais en prenne conscience et se responsabilise.
- **Un projet pédagogique et éco-citoyen** : la sensibilisation au respect de l'environnement, au tri des déchets, à la valorisation des métiers, ... sont des sujets largement abordés dans les écoles et dans les médias réunionnais : apporter un support ludo-pédagogique clé-en-main a sans doute séduit les partenaires.
- **Un projet unique et original** : c'est la première fois que des travailleurs d'un centre de tri s'unissent autour d'un artiste réunionnais pour défendre leur métier et promouvoir les gestes éco-citoyens.
- **Un projet pour tous les Réunionnais** : la chanson est un outil culturel facile d'accès et ludique qui permet à tous les Réunionnais de se l'approprier. Les paroles, le rythme reggae et le refrain entraînant ont permis une appropriation et une assimilation facile par les enfants.
- **Un réseau de partenaires convaincus** : les sociétés STAR et METAL REUNION étaient à l'époque des partenaires proches de Cycléa et se sont tout de suite investis.
- **Un projet qui mobilise 160 salariés et promeut des métiers « mal-aimés »** : ce projet est bien un projet porté par l'ensemble des salariés, dont la majorité sont issus de l'insertion professionnelle : valoriser les travailleurs des « déchets » n'est pas chose courante et là aussi, le principe a convaincu.
- **Un dossier de qualité** : une des clés pour convaincre des partenaires financiers réside également tout simplement dans la qualité de présentation du dossier. Si les porteurs de projet arrivent à communiquer non seulement leur enthousiasme mais également à faire preuve d'un grand professionnalisme dans la qualité des dossiers présentés et de sérieux, la bataille est en partie déjà gagnée ! »

Contact



Mélanie MENANTEAU
CYCLEA
+33 2 62 55 23 70
m.menanteau@cyclea.fr

Stade du projet



Contexte du projet

L'acidification des océans est l'un des effets de la combustion des carburants fossiles, de la déforestation et de la production de ciment. Depuis le début de la révolution industrielle, un tiers du CO₂ a été absorbé par les océans. Sans cette faculté, la quantité de CO₂ dans l'atmosphère et ses conséquences sur le climat seraient beaucoup plus importantes que celles qui sont observées et prévues. La dissolution du CO₂ dans l'eau de mer entraîne une diminution du pH et de la concentration d'ions carbonates provoquant son « acidification ».

Aujourd'hui, les océans ont un pH de 8,1 en surface (ils sont donc légèrement basiques), soit 0,1 unité plus faible qu'au moment de la révolution industrielle. Cela peut paraître faible, mais cela représente une augmentation d'acidité de 30 %. Des simulations ont montré que le pH pourrait atteindre 7,8 vers la fin du siècle, une valeur a priori non atteinte depuis plusieurs millions d'années.

Les conséquences de ce phénomène n'ont commencé à être étudiées qu'à partir de la fin des années 1990 et restent méconnues. Parmi les plus probables : la diminution de la croissance des organismes à squelette calcaire (coraux, mollusques, algues...).

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet EPOCA a été lancé avec l'objectif d'étudier les conséquences biologiques, écologiques, biogéochimiques et sociétales de l'acidification des océans. Le consortium d'EPOCA a réuni plus de 160 chercheurs de 32 institutions et 10 pays européens.

Le programme de travail d'EPOCA s'est divisé en quatre thèmes :

- 1/ Étudier les changements historiques et contemporains de la chimie des océans et la biogéographie des organismes clés.
- 2/ Étudier les effets de l'acidification des océans sur les organismes et écosystèmes marins.

- 3/ Combiner les résultats des thèmes un et deux dans des modèles climatiques afin d'anticiper les changements et effets d'ici 2100.
- 4/ Analyser les résultats des trois premiers thèmes pour déterminer s'il y a des seuils qui, s'ils sont dépassés, pourraient entraîner un état nouveau et irréversible.

Svalbard 2010 : Les scientifiques se préparent à injecter de l'eau de mer à haute concentration de CO₂ dans un mésocosme en utilisant « l'araignée ».



Structure coordinatrice	Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
Coût total du projet	9 766 950 €
Contribution européenne	6 548 995 €
Autres financements	• INSU • NERC • Ministère Allemand de la recherche (BNBF) • Institut Paul Émile Victor (IPEV)
Durée du projet	48 mois
Date de démarrage	01/05/2008
Date de clôture	30/04/2012
Partenaires	• Centre National de la Recherche Scientifique, CNRS (FR) • LOV • CEREGE (FR) • SBR • UiB (NO) • IFM-GEOMAR (DE) • NERC (GB) • AWI (DE) • UCAM (GB) • CEA (FR) • PML (GB) • SAMS (GB) • MPG (DE) • MBA (GB) • UGOT (SE) • NIOZ (NL) • UU (NL) • KNAW (NL) • SAHFOS (GB) • HZG (DE) • UBERN (CH) • ULB (BE) • PSIEP (FR) • VUA (NL) • ETH-ZURICH (CH) • HAFRO-MRI (IS) • SOTON-SOES (GB) • UoP (GB) • IOC-UNESCO (FR) • UNIVBRIS (GB) • Partenaires associés : - CNR ISMAR (IT) - MARUM (DE) - CEPSAR (GB) - ZMT (DE) - HWU (GB)

Site web du projet

www.epoca-project.eu7^e PCRD

Témoignage

© LOV-CNRS-UPMC



« Notre communauté de recherche a alerté, dès 2005, la Commission européenne sur cette nouvelle problématique d'acidification des océans ; un topic sur ce sujet a ensuite été retenu pour le programme de travail de 2007. Le CNRS (INSU) nous a permis d'embaucher un Ingénieur de projets européens, qui a travaillé pendant un an sur la préparation et la négociation du projet. L'INSU nous avait également donné une petite contribution financière pour l'organisation de réunions préparatoires. Cela a constitué une aide très précieuse.

Je pense que la Commission a bien évalué notre projet grâce à, entre autre, son important volet de diffusion.

Certains partenaires ont trouvé d'autres financements pour EPOCA et/ou des projets en parallèle, ce qui a fait qu'il y a eu un potentiel d'impact en terme de publications extrêmement important ; **21 % des publications mondiales sur l'acidification entre 2009-2012 étaient des publications d'EPOCA.** C'était une des plus-values du projet, ainsi que le fait de construire cette communauté de chercheurs européens. Il y avait une excellente atmosphère, très constructive.

Ce projet a produit de nombreux résultats importants ; à titre d'exemple, **nous avons mis en relief le fait que les coraux profonds étaient menacés par l'acidification.** Au même titre, **pour la première fois nous avons mené des expériences sur les petits calcificateurs, les ptéropodes,** qui ont montré que non seulement **ils auront plus de mal à fabriquer leurs coquilles d'ici à 2100,** mais aussi **leurs coquilles actuelles risquent de se dissoudre. L'eau de mer des zones polaires va devenir corrosive vis-à-vis du calcaire** dans les prochaines années et décennies.

Un conseil pour les établissements : aidez vos chercheurs à devenir coordinateur en leur fournissant, comme l'a fait l'INSU pour moi, une assistance administrative et financière conséquente durant les phases de préparation et de négociation.

Être coordinateur apporte des bénéfices importants : on est au premier plan de la recherche, très informé de ce qui se passe dans la communauté, avec une meilleure visibilité du chercheur et de l'institut. »

Contact



Jean-Pierre GATTUSO,
Coordinateur scientifique
Observatoire Océanologique
de Villefranche-sur-Mer
+33 4 93 76 38 59
gattuso@obs-villefr.fr



Contexte du projet

Les régions et villes européennes sont responsables de 15 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Europe et ont une influence directe sur au moins 50 % de l'ensemble des émissions de GES.

Cependant, **il n'y a pas de données ni d'évaluations des émissions standardisées et comparables au niveau régional.**

Les régions doivent donc collaborer pour partager leurs outils d'observation et leurs plans d'actions. Le contexte local est pris en compte et doit faciliter une stratégie concertée avec les citoyens et d'autres acteurs clés sur le terrain.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet CLIMACTREGIONS visait à **renforcer la capacité régionale à développer et mettre en œuvre des politiques en matière de réduction des émissions de GES.**

Parmi les résultats du projet, CLIMACTREGIONS a publié **140 bonnes pratiques** sur son site Internet, a développé et diffusé des méthodologies d'évaluation et produit des **guides dans trois domaines** : la mise en place d'un **observatoire régional des émissions de GES**, le développement de **politiques régionales et locales de protection du climat** et la mise en œuvre d'une **bonne gouvernance** associée à l'observation et la mise en place des politiques régionales de lutte contre les changements climatiques.

Des **plans d'actions** ont été élaborés dans toutes les régions partenaires afin d'engager des politiques de lutte contre le changement climatique, en mettant en avant une gouvernance spécifique.

Enfin, **un réseau européen des observatoires régionaux de l'énergie et des gaz à effet de serre (ENERGee-Watch) a été créé**, avec trois missions principales :

- échange d'expériences entre autorités locales/régionales dans les domaines de l'énergie et des bilans d'émissions de GES ;

- échange d'expériences sur les méthodes et organisations nécessaires pour comptabiliser les émissions de GES au niveau régional ;
- travailler en collaboration avec les autorités européennes sur la thématique de l'observation et de la planification.



Structure coordinatrice	Conseil Régional Rhône-Alpes
Coût total du projet	2 132 999 €
Contribution européenne	1 627 471 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/01/2010
Date de clôture	31/03/2013
Partenaires	- ARE Liguria : Energy Agency of Liguria (IT) - Fedarene (BE) - Kent County Council (GB) - Maramures County Council (RO) - NENET : Energy Agency of Norrbotten (SE) - Région Nord Pas de Calais (FR) - Rhône-Alpénergie-Environnement (FR) - Région Rhône Alpes (FR) - Senate Department Berlin (DE) - EAZK : Energy Agency of the Zlin Region (CZ) - CEAM : Mediterranean Center for Environmental Studies (ES)
Site web du projet	www.climactregions.eu et www.energee-watch.eu

Témoignage



« L'idée de ce projet avait été murie pendant plus d'un an avant de décider de déposer un dossier INTERREG sur cette thématique. Il a fallu construire le consortium ; nous connaissons une partie des partenaires, puis nous avons sollicité le réseau de Fedarene, pour le compléter. La rédaction du projet a nécessité deux mois de travail, puis environ un mois pour la phase de négociation.

Le point critique pendant la négociation était de trouver une base de travail commune entre

les 11 partenaires afin de donner plus de cohérence au projet.

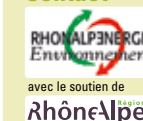
Les aspects innovants du projet sont d'une part la thématique — l'observation au service des plans climats, qui était assez nouvelle — et les transferts d'expériences en matière de politiques régionales d'autre part. D'autres projets traitaient de la question du changement climatique mais plus sous l'aspect de l'adaptation.

L'action phare du projet a été la création du réseau ENERGee-Watch, qui va au-delà du consortium en regroupant une vingtaine de structures européennes. Il n'était pas initialement prévu d'aller jusqu'au lancement du réseau. Seule l'idée avait été proposée. Finalement, la création de ce réseau semblait offrir une vraie plus-value au projet en répondant à l'attente des partenaires et autorités rencontrées pendant la durée de celui-ci. Nous avons alors proposé un avenant pour pouvoir l'ajouter.

Les clés de réussite d'un projet INTERREG : proposer une idée de projet cohérente avec les priorités du programme ; **réaliser si possible une évaluation initiale de celle-ci** avec les questionnaires du programme, pour éviter d'avoir des modifications ultérieures à réaliser ; **proposer un consortium avec des acteurs clés**, en définissant en amont les profils des partenaires recherchés ; **ne pas craindre de prospecter au-delà de son réseau de partenaires habituels** pour structurer un consortium pertinent.

Ce projet a permis de mettre en place des documents de référence pour expliquer comment créer un observatoire ainsi que des méthodes et une gouvernance adaptées. Enfin, la plus-value d'un projet INTERREG réside aussi dans la possibilité d'échanger dans un domaine où il y avait très peu d'études et d'actions réalisées au niveau européen. »

Contact



Patrick BIARD
Rhônalpénergie-Environnement (RAEE)
+33 4 78 37 29 14
contact@climactregions.eu

Contexte du projet

Nos modes de vie sont associés à des consommations toujours plus élevées de médicaments, en santé humaine mais également en santé animale pour les animaux que nous destinons à la consommation. En conséquence, on constate aujourd'hui de plus en plus fréquemment la présence de **résidus pharmaceutiques et perturbateurs endocriniens dans les eaux en Europe** et ailleurs.

Bien que les techniques conventionnelles de traitement soient efficaces sur un grand nombre de composés, **certaines substances chimiques récalcitrantes échappent aux technologies de traitement couramment utilisées et demeurent dans les eaux recyclées.**

L'exposition chronique à ces composés biologiquement actifs constitue une menace puisque les effets à long terme sont à ce jour encore mal documentés et peu prévisibles.

Cette problématique de santé publique suscite de plus en plus d'inquiétude chez un grand nombre de professionnels de santé, d'écotoxicologues et d'agences de sécurité sanitaire et de l'environnement.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'objectif principal du projet ENDETECH est la mise au point d'une technologie visant à éliminer les polluants pharmaceutiques persistants dans les eaux usées provenant des sites industriels de fabrication des médicaments, des zones urbaines et rurales d'habitation, des hôpitaux et des élevages, et ce grâce à une technologie innovante de décontamination enzymatique.



Les polluants pharmaceutiques prioritairement visés par cette technologie sont les antibiotiques, hormones et autres perturbateurs endocriniens ainsi que les médicaments anticancéreux.

Le projet s'articule autour de trois grands axes :

- **criblage de bibliothèques enzymatiques** pour identifier de nouvelles enzymes capables de neutraliser les composés cibles (perte de l'activité biologique) ;
- **immobilisation des enzymes** découvertes sur des billes ou des membranes ;
- **application des enzymes immobilisées** dans des bioréacteurs pilote pour des essais de décontamination des eaux usées.

Structure coordinatrice	Da Volterra SAS
Coût total du projet	2 558 330 €
Contribution européenne	1 994 648 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/02/2012
Date de clôture	31/01/2015
Partenaires	• c-LEcta (DE) • ChiralVision (NL) • European Membrane Institute - CNRS (FR) • Catalan Institute for Water Research (SP) • Goethe Frankfurt University (DE)
Site web du projet	http://www.endetech.eu

Témoignage



© Da Volterra SAS

« Nous avons bénéficié d'une aide du programme AMORCE d'Oséo pour monter le projet. L'appel FP7-ENVIRONNEMENT-2011 se déroulait en deux étapes, ce qui est un vrai plus pour limiter le risque du dépôt (investissement humain et temps). Le montage a été l'occasion de bâtir le réseau de partenaires et de compétences dont nous avons besoin pour lancer le projet.

Une des forces d'ENDETECH est son réseau de partenaires : trois PME et trois instituts de recherche de quatre pays différents. Les partenaires nous ont aidés à affiner le projet et à renforcer sa pertinence pour créer des débouchés industriels concrets. Ainsi, le projet s'inscrit dans une véritable dynamique en vue de l'exploitation industrielle des résultats produits. En cela, ENDETECH est un bel exemple de programme innovant inscrit dans une logique partenariale forte.

L'avancée du projet est aujourd'hui en adéquation avec les prévisions et nous devrions être en mesure de présenter des résultats significatifs à la fin de la période de financement par l'Europe. Nous réfléchissons d'ores et déjà à la suite du projet : si la technologie ENDETECH s'avère performante, il est envisagé par exemple de candidater à des appels à projets tels que 'Éco-innovation' ou 'LIFE+'.

La plus-value du PCRD est la collaboration avec un ensemble de partenaires, avec lesquels on a l'opportunité d'affiner le projet. C'est une chance de pouvoir s'appuyer sur des partenaires d'excellence pour mener les innovations des paillasses de laboratoire jusqu'au marché !

Si je devais donner trois conseils aux potentiels candidats, ils seraient **de passer du temps à identifier les meilleurs partenaires, déposer le dossier avec quelqu'un qui a l'habitude de le faire et rester très opérationnel et pragmatique dans la structure du management du projet.** Elle doit être conforme aux exigences de la Commission mais réaliste et pas trop lourde : les partenaires doivent pouvoir se concentrer sur les activités scientifiques à forte valeur ajoutée. Heureusement il y a eu beaucoup de progrès depuis les 5^e et 6^e PCRD en termes de lourdeur de gestion des projets. »

Contact



Pierre-Alain BANDINELLI
Da Volterra SAS
+33 1 58 39 32 20
contact@endetech.eu



AETHER

Projet Aether, un projet de R&D pour développer une nouvelle gamme de ciments à moindre empreinte carbone

Contexte du projet

Le ciment, un composant du béton avec lequel sont construits logements et infrastructures, est essentiel au développement économique. Mais **la production de ciment génère des émissions de CO₂, par la cuisson de calcaire à très forte température. Cette cuisson libère du CO₂ par un processus de «décarbonatation», de même que l'utilisation de combustibles fossiles pour chauffer la matière.**

L'industrie cimentière travaille sur trois leviers pour réduire les émissions de CO₂ : l'amélioration de l'efficacité énergétique des fours, l'utilisation de combustibles alternatifs pour réduire la part de l'énergie fossile et l'utilisation d'ajouts cimentaires comme les cendres volantes ou les laitiers, pour produire des ciments composés plus économes en CO₂.

Grâce à ces leviers, Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, a réduit de 23,3 % ses émissions de CO₂ par tonne de ciment entre 1990 et fin 2011. Ses équipes de recherche travaillent depuis une dizaine d'années sur de nouvelles pistes, dont le Projet Aether, qui devrait contribuer au nouvel objectif fixé par le Groupe en 2011 de réduire l'empreinte carbone de ses ciments de 33 % d'ici 2020.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'objectif du Projet Aether était de démontrer la faisabilité technique d'une production à échelle industrielle d'un ciment nouvelle génération à moindre empreinte carbone.



Analyse de la composition d'un échantillon de clinker Aether®

Lafarge a développé un nouveau clinker, composant de base du ciment, permettant de réduire les émissions de CO₂ de 25 à 30 % grâce à un taux de calcaire réduit, une température de cuisson plus basse et un broyage plus facile, nécessitant moins d'énergie.

Grâce au soutien de LIFE+ et après des tests pilotes menés par son partenaire polonais ICiMB, Lafarge a réalisé des essais industriels dans deux de ses cimenteries en France – en février 2011 et décembre 2012.

Ces essais ont démontré qu'il était possible de produire les ciments Aether® dans des installations existantes, moyennant quelques ajustements de procédé, et avec des matières premières traditionnelles. Ces ciments offrent les mêmes caractéristiques que le ciment Portland.

Stade du projet



Structure coordinatrice	Lafarge
Coût total du projet	5 879 780 €
Contribution européenne	2 306 390 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/09/2010
Date de clôture	31/08/2013
Partenaires	• BRE (GB) • Institute of Ceramics and Building materials (PL)
Site web du projet	www.aether-cement.eu

Témoignage



© Lafarge

« Nous avons été soutenus par ALMA CG pour le montage du dossier en 2009 afin de répondre au mieux aux attentes du Programme LIFE+ et passer les seuils de qualité et d'éligibilité demandés. Depuis, ALMA CG nous accompagne sur la gestion du projet, nous aidant à coordonner les différents travaux avec nos partenaires et nos relations avec la Commission européenne. Ils nous aident également à gérer les volets administratif, budgétaire et contractuel pour que nous puissions nous focaliser sur la partie technique du projet.

Je suis très satisfait de la manière dont le projet se déroule et du bon travail d'équipe entre Lafarge, nos partenaires BRE et ICiMB et ALMA CG. Nous avons atteint notre objectif de démontrer qu'il était techniquement faisable de produire les ciments Aether® à l'échelle industrielle.

Aujourd'hui, le BRE mène des tests sur des mortiers et bétons fabriqués avec ces ciments, pour évaluer leurs performances mécaniques et environnementales, ainsi que leur durabilité.

Les résultats à ce jour sont très encourageants et nous travaillons sur l'identification des premières applications possibles pour ces nouveaux ciments, avec un objectif de lancement de nos premiers produits en 2014.

Le financement LIFE+ a été pour nous un vrai gage de confiance, montrant que Lafarge était soutenu par l'Union européenne dans ses efforts de réduction des émissions de CO₂, qui contribueront par ailleurs aux objectifs européens dans ce domaine.

L'une des conditions du financement était de communiquer tout au long du projet, ce qui était relativement nouveau pour nous s'agissant d'un projet de R&D en cours. Mais finalement, **cela nous a permis d'apporter une preuve supplémentaire de l'importance de cet enjeu pour Lafarge et de générer de l'intérêt pour notre approche au sein du secteur**, ce qui sera clé pour le développement de nouveaux ciments à moindre empreinte carbone dans les années à venir. »

Contact



Günther WALENTA
CO₂ Program Manager, Lafarge
+33 4 74 82 18 28
gunther.walenta@lafarge.com



REWASH

Réplication de marché pour soutenir la réutilisation des contenants de détergent liquide en Europe du Sud

Contexte du projet

Malgré de nombreuses actions pour inciter au recyclage et des lois plus restrictives, la quantité de déchets générés par individu ne parvient pas à diminuer en Europe. Il est même prévu une augmentation des déchets de 25 % en Europe d'ici à 2020 pour atteindre 680 kg par habitant selon une étude de 2008 de l'Agence européenne pour l'Environnement.

Nous recyclons plus en volume mais les nouveaux produits proposés nous font générer toujours plus de déchets.

Une part importante de ces déchets concerne les emballages qui sont jetés alors qu'ils peuvent encore remplir la fonction pour laquelle ils ont été fabriqués.

Le vrac est presque inexistant au niveau des produits liquides et pourrait permettre d'économiser plus de trois millions de tonnes par an de plastique à l'échelle européenne.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Eco2distrib a développé un système, en cours de développement en France, qui soutient la vente en magasin de divers produits liquides consommables directement dans des contenants fournis par les clients, ainsi encourageant la réutilisation persistante et écologique de ces contenants.

Avant la fin du troisième trimestre 2013 **REWASH démontrera la réutilisation des contenants de détergent liquide dans des pays de l'Europe du Sud où le concept est nouveau. Le projet installera huit distributeurs dans les magasins de grande surface, fournissant une formation, un entretien et un soutien à ces produits.**

Pour les consommateurs tout comme les magasins, participer au projet accélérera leur marche vers une plus petite empreinte carbone.

Ce projet permettra d'**ouvrir de nouveaux marchés** nationaux à ce système, de **réduire les matières premières utilisées dans les emballages et le carbone rejeté** par leur fabrication et leur destruction, de **réduire les coûts de production** et donc d'**augmenter le pouvoir d'achat des clients** et d'améliorer la compréhension du lien écologique entre le producteur, le vendeur et le client.



Structure coordinatrice	ECO2DISTRIB CREATIVA
Coût total du projet	615 328 €
Contribution européenne	307 664 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	24 mois
Date de démarrage	21/09/2011
Date de clôture	30/09/2013
Partenaires	• DMS PROJECT (FR)
Site web du projet	www.rewash.eu

Témoignage



© ECO2DISTRIB CREATIVA

« Pour le montage, nous nous sommes faits aider par Eurexcel, ce qui nous a permis de gagner beaucoup de temps dans la préparation et surtout de mieux répondre aux attentes des personnes qui sélectionnent ces projets. **Même si le coût peut paraître important, il est indispensable de se faire accompagner. Ce coût élevé a été en partie financé grâce à l'aide d'OSEO au travers de son programme d'« aide au partenariat technologique ».**

Cela a également nécessité de mettre une personne en interne à disposition de Eurexcel pendant plusieurs semaines pour leur fournir les informations nécessaires pour préparer le dossier. Nous avons également été obligés de réfléchir à l'organisation que nous souhaitons mettre en place à l'international (SAV, commercialisation, etc).

La principale difficulté a été de trouver des entreprises qui souhaitent nous accompagner sur ce type de projet. Il est facile de trouver des partenaires techniques mais plus difficile de trouver des marques ou des enseignes de la distribution qui ont des habitudes de travail bien établies que nous venons modifier avec notre concept. **Le contexte de crise ne facilite pas la tâche, les investissements pour tester de nouvelles idées sont réduits et l'aide de l'Europe nous aide à convaincre.**

Notre projet répond à des questions multiples considérées comme importantes au niveau européen :

- Écologique : la gestion des déchets, l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique.
- Économique : **l'avantage du projet est qu'il permet de réduire les frais de transport et les emballages neufs à fabriquer, élément différenciant pour les marques.**

Nous apportons la preuve qu'on peut être vertueux et faire des économies. Notre dossier comportait un volet important sur la sensibilisation et l'éducation des consommateurs pour réduire leur empreinte carbone, en revenant avec leurs emballages et utilisant nos distributeurs. L'impact de ce volet de sensibilisation et de changement de comportements se retrouve dans d'autres aspects de la vie au quotidien en dehors de notre seul projet. »

Contact



Xavier MASSELIN
ECO2DISTRIB CREATIVA
+33 6 27 47 16 04
xmasselin@eco2distrib.eu



Contexte du projet

Ecorégions aborde le défi de la transition écologique de l'économie au niveau régional par la **promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles et le principe de l'efficacité énergétique globale dans les domaines de l'éco-conception, de l'investissement par les PME dans les technologies dites « vertes »...**

La sphère économique dans son ensemble sera impactée par de futurs modes de consommation ou par le développement de nouvelles filières ainsi que par la diminution des activités ayant un impact négatif sur l'environnement.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Les partenaires du projet ÉCORÉGIONS ont pour objectif de **mutualiser des solutions concrètes pour utiliser les ressources de manière durable et faire des économies d'énergie.**

Les partenaires élaboreront des **recommandations politiques** pour la mise en œuvre de la **stratégie 2020 de l'Union Européenne** au niveau régional.

La **méthodologie du réseau RUR@CT** est mise en œuvre : en amont du projet pour sélectionner les bonnes pratiques, et au cours du projet pour préparer les échanges de bonnes pratiques et rédiger les plans d'actions et les recommandations politiques.

Les bonnes pratiques exportées sont : **le Plan Régional Entreprise et Environnement (Picardie)**, le **logement à faible impact environnemental** et le **showroom** pour les produits environnementaux (Jämtland), **l'Usine de Bio-énergie** (Crémone), **l'Éco-management** (Limousin), **le réseau d'efficacité énergétique et Portaferm** – centrale au biogaz à partir de fumier (Thuringe), **le plan climat** (Hordaland) et **le programme de formation pour les employés qualifiés des entreprises vertes** (Eszak Alföld).



Structure coordinatrice	Conseil Régional de Picardie
Coût total du projet	1 482 811 €
Contribution européenne	1 021 881 €
Autres financements	Contribution norvégienne : 75 000 €
Durée du projet	33 mois
Date de démarrage	01/01/2012
Date de clôture	30/09/2014
Partenaires	• Region of Jamtland, Östersund (SE) • ENEREA Eszak-Alfold Regional Energy Agency Nonprofit Ltd., Nyiregyhaza (HU) • District Office Bamberg (DE) • Hordaland County Council (NO) • Kainuun Etu Ltd (FI) • Conseil Région du Limousin (FR) • Chambre de Commerce Cremona (IT) • State Development Corporation of Thuringia (DE) • Malta Intelligent Energy Management Agency (MT) • European Regions Research and Innovation Network (BE)
Site web du projet	www.ecoregionsproject.eu

Témoignage

« Le choix du programme INTERREG IVC pour financer ce projet était logique : c'est le meilleur moyen de travailler avec d'autres pays, pour l'échange de bonnes pratiques. »

Le programme propose un outil 'recherche de partenaires', mais ce n'était pas nécessaire pour nous puisque nous avions déjà un partenariat via le réseau RUR@CT.

Pour le montage du projet, la Région Picardie a fait appel à un consultant. Il y avait deux phases dans l'appel d'offre : le montage technique et le repérage en amont des bonnes pratiques, se basant sur la méthodologie développée par le projet RUR@CT.

La plus-value du projet était vraiment le fait qu'un certain nombre de bonnes pratiques a été identifié en amont afin de permettre leur importation/exportation lors de la mise en œuvre du projet. C'était un atout important qui nous a permis d'avancer rapidement ; nous avons fait un séminaire inter-partenaires à Limoges, et à partir de là, nous avons identifié les partenaires et les pratiques à importer/exporter. Nous allons arriver à une dizaine de bonnes pratiques réellement importées/exportées.

J'ai plusieurs conseils pour les futurs porteurs de projets :

- **il faut être en permanence en contact avec les partenaires ;**
- par ailleurs, la langue de travail étant l'anglais cela peut-être un handicap pour ceux qui ne la parlent pas – **n'hésitez pas à faire appel à un interprète** (et à prévoir ce coût) ;
- un **intranet** est très utile pour communiquer entre partenaires ;
- au niveau du secrétariat d'INTERREG IVC, nos contacts, Benoît Dalbert et Marie Grardel sont de vraies ressources pour la vie du projet ;
- **il est également conseillé d'avoir un coordinateur de projet ET un responsable financier**, car la gestion d'un projet de ce type demande beaucoup de temps.

Enfin, **il est important de bien sensibiliser les élus en amont et pendant le projet**, parce qu'il s'agit de développer des politiques et faire des propositions à l'UE, et l'implication des élus est capitale pour ce travail. »

Contact



Anick MICHON
Conseil Régional de Picardie
+33 3 22 97 28 86
amichon@cr-picardie.fr



BiodivERsA2

Coopération et stratégies communes pour les programmes de recherche sur la biodiversité en Europe

Contexte du projet

Aujourd'hui, la biodiversité est menacée de destruction à l'échelle planétaire, et ce à un rythme sans précédent.

Dans un contexte de changement global, les capacités de résistance et résilience de la biodiversité et des socio-écosystèmes restent peu connus. Il est notamment difficile d'identifier leurs points de basculement, limites au-delà desquels les bouleversements qu'ils subissent et les conséquences induites pour les sociétés humaines seraient irréversibles.

Il est donc urgent d'acquérir de nouvelles connaissances permettant de répondre à ces enjeux aux échelles pertinentes.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

En 2005, des agences de financement et ministères de 13 pays européens se sont rassemblés pour former le projet BiodivERsA, qui met en synergie des ressources nationales pour soutenir des projets de recherche paneuropéens sur la biodiversité. Cet ERA-Net a bénéficié d'un soutien de la Commission européenne qui a été renouvelé de 2010 à 2014. **Pendant sa deuxième phase, ce sont 21 partenaires issus de 15 pays qui forment le consortium.**

BiodivERsA2 est construit autour de cinq axes :

- Établir une **cartographie** de l'état de la recherche sur la biodiversité en Europe.
- Élaborer alors une **stratégie commune pour renforcer la recherche pan-européenne**.
- Lancer des **appels à projets annuels, d'une dizaine de millions d'euros chacun**, sur des thèmes choisis sur la base de la stratégie commune.
- **Promouvoir la diffusion des résultats des recherches financées** vers les parties prenantes clés.
- **Créer des liens** avec d'autres acteurs de l'espace européen de la recherche (l'ERA), notamment les initiatives de programmation conjointe (JPIs).

Au terme de cette deuxième phase, BiodivERsA aura alloué entre 28 et 34 millions d'euros à des projets de recherche. Si l'on compare ces chiffres au financement du projet par la CE, en plus des contributions supplémentaires des partenaires des projets financés, on peut estimer l'effet de levier à 20-25 fois l'investissement de la CE.



Stade du projet



Structure coordinatrice	Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)
Coût total du projet	2 644 399 €
Contribution européenne	1 999 600 €
Autres financements	Fonds propres des agences nationales
Durée du projet	48 mois
Date de démarrage	01/11/2010
Date de clôture	31/10/2014
Partenaires	• Fonds zur Förderung der Wissenschaftlichen Forschung (AT) • Belgian Science Policy Office (BE) • Bulgarian National Science Fund (BG) • Estonian Research Council (EE) • Agence Nationale de la Recherche (FR) • Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie (FR) • Projektträger im Deutschen Zentrum für Luft-und Raumfahrt e.V. (DE) • Deutsche Forschungsgemeinschaft (DE) • Ministry of Rural Development (HU) • The Research Council of Lithuania (LT) • Nederlandse organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek (NL) • The Research Council of Norway (NO) • Fundação para a Ciência e a Tecnologia (PT) • Ministerio de Economía y Competitividad (ES) • Swedish Research Council for Environment, Agricultural Sciences and Spatial Planning (SE) • Swedish Environmental Protection Agency (SE) • Ministry of Food, Agriculture and Livestock (TR) • The Department for Environment, Food and Rural Affairs (UK) • Joint Nature Conservation Committee (UK) • Natural Environment Research Council (UK)
Site web du projet	www.biodiversa.org

Témoignage



« Le réseau d'agences de financement avait déjà été construit lors de la phase 1 (2005-2010). Le risque pour BiodivERsA2 était de reconduire un projet trop à l'identique, ce qui est rarement souhaité par la CE. **BiodivERsA2 a donc été conçu comme plus ambitieux (avec des appels à projets annuels) et plus stratégique (cartographie du domaine, agenda commun...).**

La plus-value du projet est triple. Première-ment, il contribue fortement à donner sa place à la biodiversité dans l'ERA. Il y a un réel besoin de cohérence et de visibilité pour la programmation et le soutien de la recherche sur la biodiversité à cette échelle, car ce domaine est très fragmenté. Le projet est conçu comme **un outil transversal**, capable de programmation en propre, ainsi que d'intégrer avec les secteurs et enjeux bien pris en compte dans l'ERA ; il permet d'identifier des enjeux communs et de travailler avec les JPIs.

Deuxièmement, BiodivERsA2 a beaucoup travaillé sur les critères de sélection des projets, aussi bien en termes d'excellence scientifique que de pertinence sociétale. Souvent, les projets retenus sont interdisciplinaires et intègrent les parties prenantes (gestionnaires d'espaces naturels, décideurs publics, entreprises, etc.). **Cela renforce la capacité à transférer les résultats de recherche, ce qui constitue le troisième atout de BiodivERsA.** Non seulement les résultats sont diffusés au niveau européen mais aussi au niveau international, via l'IPBES (Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services). Nous sommes en train de développer des « policy-briefs » sur certains sujets, largement basés sur les résultats issus de projets financés.

Les ERA-Net constituent des outils qui doivent de plus en plus s'interroger sur leur position stratégique dans l'ERA. **Si une structure souhaite proposer un ERA-Net, il est vraiment nécessaire d'explicitier les liens qu'il aura avec les autres outils de l'ERA** et notamment d'**assurer sa cohérence avec les JPIs**. Il est également essentiel de **bien choisir ses partenaires**, et d'**établir une réelle confiance entre toutes les agences** pour qu'elles soient prêtes à investir leurs ressources nationales dans un outil pan-européen. Enfin, il est important de **prévoir un budget suffisamment important pour un networking et secrétariat robustes et efficaces, et de choisir une structure porteuse solide et crédible pour le domaine concerné.** »

Contact



Xavier LE ROUX
Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)
+33 6 31 80 38 20
xavier.leroux@fondationbiodiversite.fr



MULETTE

Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain

Contexte du projet

La moule perlière d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*) vit dans les rivières d'excellente qualité des massifs anciens de l'Europe de l'Ouest. Son cycle de vie complexe, ses exigences écologiques et sa grande longévité font d'elle une espèce « parapluie », c'est-à-dire qu'en la protégeant, on protège tout un écosystème. La santé de la « mulette » revêt ainsi une importance toute particulière.

La détérioration de la qualité physico-chimique des cours d'eau est la raison principale de l'actuel déclin des populations de mulette : rejets urbains, activités agricoles, industrielles, plans d'eau, érosion des sols, augmentation de la température de l'eau, etc. La disparition des salmonidés (leurs poissons-hôtes), l'artificialisation des rivières, la prédation, l'implantation des espèces exotiques, le réchauffement climatique et le vieillissement des populations de moules sont également des facteurs de déclin de cette espèce.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Durant 6 ans (2010-2016), l'objectif majeur du projet MULETTE est de maintenir et améliorer les effectifs de moule perlière par la **réalisation d'une station d'élevage**, action phare, qui permettra de disposer d'individus de différentes classes d'âge dans le but de prévenir leur disparition du milieu naturel.

Les acteurs et les gestionnaires des cours d'eau seront des alliés indispensables, accompagnés par le programme dans leurs démarches de **«re-naturation» des rivières et d'amélioration de la qualité de l'habitat**.

Au-delà de l'aspect lié à la conservation de cette espèce à très fort intérêt patrimonial, le projet compte aussi intervenir sur des **aspects pédagogiques** auprès du grand public, d'élus et de professionnels : visites de sites, réalisation d'un film sur le projet, édition de documents de sensibilisation et de communication, etc.



La coquille des moules perlières est marquée pour faciliter les suivis de population.

La fédération des acteurs et du grand public autour de la restauration de l'habitat permettra de donner toutes les chances à la mulette de retrouver la qualité des cours d'eau d'autrefois.

Stade du projet



Structure coordinatrice	Bretagne Vivante
Coût total du projet	2 517 546 €
Contribution européenne	1 258 772 €
Autres financements	• DREAL Basse-Normandie : 390 000 € • DREAL Bretagne : 390 000 € • Agence de l'Eau Seine Normandie : 208 350 € • Conseil régional de Basse-Normandie : 60 000 € • Conseil régional de Bretagne : 105 000 € • Conseil général des Côtes d'Armor : 41 800 € • Conseil général du Finistère : 41 800 € • Conseil général de la Manche : 15 000 €
Durée du projet	72 mois
Date de démarrage	01/09/2010
Date de clôture	31/08/2016
Partenaires	• CPIE Collines Normandes (FR) • Fédération de Pêche du Finistère (FR)
Site web du projet	www.life-moule-perliere.org

Témoignage



© Pascal BOURDON

« En 1997, Bretagne Vivante inventorie les différentes stations bretonnes de moule perlière. Avec les compléments d'inventaires de Gilbert Cochet effectués sur le secteur en 1996, le rapport met en évidence le déclin catastrophique de l'espèce et la nécessité d'engager un programme de sauvegarde ; les financements européens sont évoqués. En Basse-Normandie, les inventaires de Gilbert Cochet et du CPIE Collines normandes avec l'aide du Parc naturel régional Normandie-Maine et du Groupe d'étude des mollusques conduisent au même constat d'urgence.

Une dizaine d'années sont ensuite nécessaires à Bretagne Vivante pour que mûrisse l'idée d'un programme de sauvegarde : les partenaires sont mobilisés fin 2008, début 2009 en vue de proposer une candidature LIFE Nature. **L'ensemble des structures sollicitées, aux niveaux techniques et financiers, se révèlent très motivées par la conservation de la moule perlière, sans doute en raison des exigences écologiques de l'espèce et de son aspect patrimonial.** Il faut aussi compter sur la DREAL Basse-Normandie, partenaire moteur, qui a su entraîner par ses convictions quelques autres financeurs. Après quelques réunions de travail et de présentation, le projet est déposé en septembre 2009. La phase de révision de la Commission européenne conduit à supprimer une partie des actions proposées, concernant notamment une station d'élevage. Le projet modifié est enfin accepté et démarre en septembre 2010 pour une durée de six ans.

Le dossier de candidature est le document le plus important du projet. Les parties décrivant les actions et les budgets sont primordiales : c'est le seul document qui fait foi entre la Commission européenne et le porteur de projet durant son application. Ce qui s'y trouve inscrit doit donc être mûrement réfléchi et suffisamment pertinent pour satisfaire les engagements pris sur la durée du projet. »

Contact



Marie CAPOULADE
Bretagne Vivante
+33 2 98 49 07 18
marie.capoulade@bretagne-vivante.org



REVERSE

Projet européen pour la Biodiversité

Contexte du projet

La conservation de la diversité biologique est un facteur décisif dans nombre de secteurs économiques. En particulier, **l'agriculture, le tourisme et l'aménagement du territoire sont fortement dépendants de l'état de la biodiversité** mais représentent également une menace si leur développement n'est pas mesuré.

Préserver, voire enrichir la biodiversité, est donc un enjeu majeur pour le maintien et l'essor de ces secteurs. Les politiques sectorielles doivent ainsi constamment chercher à être en cohérence avec les politiques de protection de l'environnement.

Nombre d'expériences sur le terrain montrent que cet objectif est réalisable, à l'échelle locale comme régionale.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet REVERSE, porté par des régions, associations et universités de sept pays européens, avait pour but d'améliorer l'efficacité des politiques régionales de conservation et de développement de la biodiversité. Il consistait en un échange d'expériences entre 14 partenaires européens fortement impliqués dans la protection de la biodiversité.

Cet enjeu se décline autour de trois thématiques :

- Agriculture,
- Tourisme,
- Aménagement du territoire.

Le partenariat a ainsi réfléchi à la manière dont ces secteurs économiques peuvent respecter, voire contribuer à l'essor de la biodiversité et vice-versa, comment la biodiversité peut être moteur de développement de ces activités.

À la fin du projet, les réalisations issues du partenariat ont été présentées à Bruxelles à l'occasion de la conférence de clôture en septembre 2012 :

- **un recueil d'expériences** rassemblant près d'une cinquantaine d'initiatives réussies (et facilement transférables) de protection de la biodiversité et de développement économique,
- **trois chartes de recommandations politiques** (une par thématique) proposant, pour les décideurs européens, des pistes d'action pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques sectorielles,

- **une charte synthétique**, reprenant les principales recommandations, proposée à la signature des responsables politiques œuvrant en faveur de la biodiversité.

Chaque partenaire s'est ensuite engagé à adapter ces recommandations européennes à sa propre échelle régionale, afin d'améliorer les stratégies locales en faveur de la protection de la biodiversité.



Structure coordinatrice	Région Aquitaine
Coût total du projet	2 477 944 € (budget prévisionnel)
Contribution européenne	1 935 842 € (financement FEDER prévisionnel)
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/01/2010
Date de clôture	31/12/2012
Partenaires	• Pays Basque (ES) • Région Brême (DE) • Région Murcie (ES) • Région Macédoine Orientale et Thrace (HE) • Région Ombrie (IT)
Site web du projet	http://reverse.aquitaine.eu

INTERREG IVC

Stade du projet



Témoignage



© Conseil régional d'Aquitaine

« La candidature du projet Reverse a été conduite en deux temps. Le premier projet, uniquement centré sur le secteur de l'agriculture, n'a pas été retenu lors de l'appel à projet Interreg IVC en 2008. Le projet a finalement obtenu un financement après avoir élargi son partenariat à des Régions investies dans des problématiques liées au tourisme et à l'aménagement du territoire.

La Région Aquitaine a travaillé pendant deux ans au montage du projet avec l'aide d'un cabinet conseil (Frontaliza), en lien direct avec les autres partenaires potentiels du projet.

La **connaissance fine du fonctionnement des appels à projets** européens est nécessaire pour anticiper les besoins techniques et financiers permettant de mener à bien le projet. Il est également important de bien **connaître les partenaires potentiels** du projet afin de comprendre leurs attentes. Il est enfin primordial de **se donner un calendrier de travail précis** sur la durée du projet (trois ans pour Reverse).

Le projet Reverse a bénéficié non seulement aux membres directement impliqués dans sa mise en œuvre mais également aux administratifs et aux élus des structures porteuses et partenaires du projet, ainsi qu'au grand public plus largement.

A partir de témoignages et d'expériences locales issus de plusieurs pays européens, il a été possible :

- de valoriser les efforts fournis par les partenaires initiateurs d'expériences originales en les partageant au sein du projet et au-delà ;
- d'élaborer des propositions d'amélioration des politiques européennes afin de mieux prendre en compte la biodiversité dans les politiques sectorielles ;
- de faire évoluer les politiques et stratégies régionales dans la plupart des régions partenaires du projet.

Le choix délibéré de traiter l'enjeu de biodiversité de manière trans-sectorielle était à la fois un défi et un atout. Il a permis de mettre en avant des éléments essentiels à la réussite de projets de protection de biodiversité (sensibilisation et participation des acteurs par exemple), quel que soit le secteur économique concerné. »

Contact



Adeline BOROT DE BATTISTI
Chargée de mission REVERSE –
Région Aquitaine
+33 5 57 57 50 93
reverse@aquitaine.fr



AGRIFOODRESULTS

Initiative européenne pour une meilleure utilisation des résultats de la recherche agro-alimentaire

Stade du projet



Contexte du projet

Le secteur alimentaire doit répondre aux demandes pour une alimentation sûre, saine et durable tout en continuant de fournir des emplois à plus de 4 millions de personnes en Europe.

Pour répondre à ces défis, de plus en plus d'innovation est nécessaire. Le secteur alimentaire a certaines caractéristiques qui rendent l'innovation plus complexe que dans d'autres secteurs, comme en témoigne l'importance des petites entreprises : plus de 90 % des entreprises impliquées dans la production des denrées alimentaires et des boissons sont des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Comparativement à d'autres secteurs, tels que l'automobile, les TIC ou la santé, l'innovation dans le secteur alimentaire est beaucoup plus incrémentale et il y a moins de liens entre les acteurs de la recherche et les utilisateurs de ses résultats.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet AgriFoodResults, financé par la thématique « Alimentation, agriculture & pêche et biotechnologies » du 7^e PCRD, avait pour ambition d'augmenter l'innovation en assurant une meilleure utilisation des résultats de la recherche agro-alimentaire.

Pour ce faire, il était nécessaire d'améliorer les pratiques de diffusion dans les projets de recherche sur l'alimentation.

AgriFoodResults s'est focalisé sur plusieurs questions de communication scientifique : l'étude des pratiques courantes (grâce à un sondage des projets des 6^e et 7^e PCRD), le développement d'outils de communication innovants (site Internet wiki, web 3D) et l'étude des bonnes pratiques dans le secteur alimentaire (étude coût-efficacité des actions de diffusion).



Les activités de diffusion présentant le meilleur rapport coût-efficacité pour les principaux publics cibles des résultats des projets de recherche sur l'alimentation.

La spécificité de chaque public cible a été prise en compte. **Quand les chercheurs communiquent sur leurs résultats scientifiques, il est essentiel qu'ils le fassent de manière à permettre à la personne ou au groupe ciblé de comprendre leurs messages.**

Les groupes cibles suivants ont été considérés dans ce projet :

- 1) l'industrie et en particulier les PME ;
- 2) les décideurs politiques ;
- 3) les consommateurs.

Structure coordinatrice	Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire (ACTIA)
Coût total du projet	1 165 565 €
Contribution européenne	996 383 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	25 mois
Date de démarrage	01/05/2009
Date de clôture	31/05/2011
Partenaires	• Campden Bri Magyarország Nonprofit Korlatolt Felelossegu Tarsasag (HU) • Pixel Park AG (DE) • Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (FR) • European Food Information Council AISBL (BE) • Asociacion de investigacion de la industria agroalimentaria (ES) • Euroquality SARL (FR) • Food Industrial Research and Technological Development Company SA (GR) • Innewise GMBH (DE) • Agenzia per la Promozione della Ricerca Europea (IT) • Institutul National de Cercetare-Dezvoltare Pentru Bioresurse Alimentare (RO) • Alma Mater Sudtiorum-Universita di Bologna (IT) • Inovamais – Servicos de Consultadoria em Inovacao Tecnologica SA (PT) • Lunds Universitet (SE) • Food-Processing Initiative E.V (DE) • Stichting Dienst Landbouwkundig Onderzoek (NL)

Site web du projet www.agrifoodresults.eu

Témoignage



« Nous avons repéré le topic de l'appel du PCRD en 2007. Ensuite il a fallu environ un an pour monter le projet, avec l'aide d'un consultant – Euroquality – qui est maintenant partenaire du projet.

Pour moi l'innovation d'AGRIFOODRESULTS se trouvait dans le fait qu'il était le premier projet agro-alimentaire à se soucier de la communication et des résultats de recherche ; en favorisant le transfert vers

ceux qui vont les exploiter.

Il était important de faire des guides différents afin de communiquer autrement vers de nouvelles cibles. Nous avons constaté que le « workpackage » communication des projets des 6^e et 7^e PCRD était souvent mal fait, ou mal adapté aux publics cibles. Il y avait donc une nécessité d'améliorer cette communication afin de valoriser et capitaliser les résultats de la recherche européenne. En retenant notre projet, la Commission européenne révèle l'intérêt qu'elle porte à l'exploitation de ces résultats de recherche.

Grâce à ce projet, je pense que nous avons vraiment contribué à une prise de conscience de la part des différents acteurs impliqués, avec des outils qui sont téléchargeables sur le site.

Suite à la clôture du projet, nous prévoyons d'entretenir le site, en l'alimentant notamment d'actualités.

La plus-value du PCRD est de pouvoir accéder à un réseau européen – d'informer beaucoup plus d'acteurs qu'avec les financements nationaux. Le projet nous a permis d'élargir notre réseau. »

Contact



Christophe COTILLON
Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire (ACTIA)
+33 1 44 08 86 20
c.cotillon@actia-asso.eu



SUSFOOD

Production et consommation alimentaires durables

Contexte du projet

Le développement d'une agriculture intensive et de l'industrie agro-alimentaire a permis de faire face à la demande alimentaire en Europe après la seconde guerre mondiale (sur le plan de la quantité, de la qualité notamment sanitaire et de la diversité). **Actuellement 70% au moins des aliments en France sont achetés en grande et moyenne surface (GMS) et sont issus de la transformation par les industries agro-alimentaires.**

L'alimentation est l'un des trois secteurs impactant le plus l'environnement en Europe avec le transport et l'habitat. Le transport international des produits agricoles et alimentaires a été multiplié par trois entre 1975 et 1995. **Les pertes et gaspillages alimentaires sont estimés entre un tiers et la moitié de la production.**

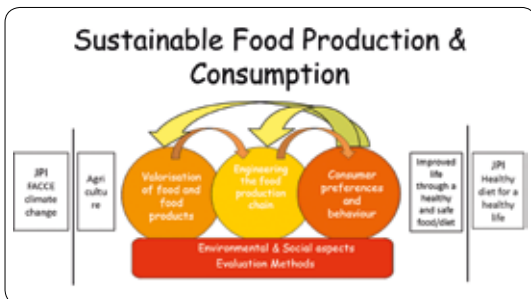
Dans le monde, 1,5 milliard de personnes de plus de 20 ans sont en surpoids ou obèses (référence 2008). Parallèlement, **la planète comptait en 2009 un milliard de sous-alimentés.**

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

SUSFOOD, un ERA-Net financé par la thématique «Alimentation, agriculture & pêche et biotechnologies» du 7^e PCRD, porte sur toute la chaîne d'approvisionnement de l'alimentation, avec un focus sur la durabilité de la chaîne alimentaire en aval de la production agricole. Il couvrira la transformation, l'emballage, la vente, les services alimentaire, le stockage et les activités des consommateurs.

SUSFOOD promeut une approche multidisciplinaire, de la biologie à l'ingénierie de l'alimentation et les sciences sociales, visant les objectifs socio-économiques suivants :

- **développer des systèmes alimentaires durables** de la production jusqu'à la consommation ; aller vers une production plus durable tout en réduisant les pertes et gaspillages et en limitant les dommages environnementaux ;
- **améliorer la qualité de la vie en améliorant la qualité de l'alimentation** et la résilience de son approvisionnement ;



- encourager les consommateurs et tous les acteurs de la chaîne alimentaire à **agir de manière plus durable** ;
- **améliorer la compétitivité et la croissance économique** dans l'industrie alimentaire européenne avec une attention particulière aux PME.

Stade du projet



Structure coordinatrice	Institut national de la recherche agronomique (INRA)
Coût total du projet	2 327 438 €
Contribution européenne	1 999 320 €
Autres financements	En attente
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/12/2011
Date de clôture	30/11/2014
Partenaires	• Agence nationale de la recherche (FR) • Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agroalimentaire (FR) • Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung (DE) • Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz (DE) • Eesti Vabariigi Pollumajandusministeerium (EE) • Project Management Jülich, Forschungszentrum Jülich GmbH (DE) • Styrelsen for Forskning og Innovation (DK) • Forskningsrådet för Miljö, Areella Nätverk och Samhällsbyggande (SE) • Instituto de Fomento de la Region de Murcia (ES) • Instituto Nacional de Investigacion y Tecnologia Agraria y Alimentaria (ES) • Eigen Vermogen Van Het Instituut voor Landbouw en Visserijonderzoek (BE) • Københavns Universitet (DK) • Maa ja Elintarviketalouden Tutkimuskeskus (FI) • Maa- ja Metsätalousministeriö (FI) • Ministerie van Economische Zaken, Landbouw en Innovatie (NL) • Ministero delle Politiche Agricole Alimentari e Forestali (IT) • Ministrstvo za izobraževanje, znanost, kulturo in šport (SI) • Narodowe Centrum Badan i Rozwoju (PL) • Erika Nekazaritzako Elikagaien Seguratasunarako Euskal Fundazioa (ES) • Norges Forskningsrad (NO) • T.C. Gıda Tarım ve Hayvancılık Bakanlığı (TR) • The Technology Strategy Board (UK) • The Secretary Of State For Environment, Food And Rural Affairs (UK) • Unitatea Executiva Pentru Finantarea Invatamantului Superior, A Cercetarii Dezvoltarii Si Inovarii (RO)
Site web du projet	www.susfood-era.net

Témoignage



© INRA

Béatrice Darcy-Vrillon, coordinatrice scientifique de Susfood.

«Le sujet de la durabilité de l'alimentation avait été abordé au sein d'un groupe de travail mis en place par le comité européen SCAR (Standing committee on agricultural research). Les partenaires de l'ERA-Net sont pour la plupart issus de ce groupe de travail. L'ouverture d'un thème spécifique pour la constitution d'un ERA-Net dans le 7^e PCRD

répondait au souhait de la Commission européenne d'une meilleure coordination des recherches sur ce sujet d'importance stratégique pour l'agriculture et l'alimentation. Le financement offert était de 2 millions d'euros.

Le montage du dossier s'est fait avec l'appui d'INRA Transfert (filiale de l'INRA) dont la cellule Europe est très expérimentée et très efficace. Il n'y a pas eu de difficulté particulière mais l'engagement en temps a toutefois été conséquent pour la coordinatrice.

Le projet a été retenu sans doute car il répondait bien à l'attente pour cet ERA-Net, et réunissait des partenaires majeurs en Europe (propriétaires ou managers de programmes sur le champ de l'alimentation et de sa durabilité).

Au-delà du lancement d'appels à projets transnationaux pendant la durée de l'ERA-Net (2012-2014), l'ERA-Net doit avoir un impact positif sur la recherche européenne en améliorant les partenariats entre les pays, mais aussi grâce à une bonne identification des lacunes de recherche. Le premier appel sera lancé en février 2013 et le deuxième en janvier 2014.

La plus-value du projet SUSFOOD doit résider dans la création et la diffusion d'un agenda stratégique de recherche, défini conjointement entre les partenaires des différents pays, qui puisse alimenter la programmation d'Horizon 2020. »

Contact



Marie RUSSEL, project manager
Institut national de la recherche agronomique (INRA)
+33 1 42 75 90 00
susfood@paris.inra.fr

7^e PCRD

NADESTIM

STIMulateur des DÉfenses NATurelles

Contexte du projet

En Europe, le « paquet pesticides » adopté en 2009 vise à réduire de façon sensible les risques liés aux pesticides ainsi que leur utilisation et ce, dans une mesure compatible avec la protection des cultures. La France a traduit ces directives par le règlement ECOPYHTO 2018, qui vise à atteindre 50 % en moins d'utilisation de pesticides en 2018 par rapport à l'année de référence 2008.

Actuellement, les estimations à l'échelle européenne situent les biocides à moins de 25 % des quantités de produits phytosanitaires utilisés sur les cultures, soit un marché de seulement 204 millions d'euros. Il y a donc des enjeux économiques et environnementaux très importants liés au développement de produits de biocontrôle.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'objectif du projet NADESTIM est de **développer de nouveaux produits**, dans un contexte de développement durable, en **réduisant les impacts des pesticides sur l'environnement**, **renforçant la résilience aux pressions environnementales**, et atteignant une **utilisation plus efficace et responsable des ressources naturelles**.

La laminarine est une substance naturelle extraite d'une algue (*Laminaria digitata*). **Lorsque la laminarine est en contact avec les cellules des plantes, celles-ci la reconnaissent comme un champignon pathogène et déclenchent des réactions défensives afin de produire des substances antimicrobiennes capables de lutter contre les maladies.** Il s'agit d'un processus similaire à celui des vaccins.

Actuellement ce produit est vendu en France (nom commercial: Vacciplant) pour seulement quelques usages (céréales/septoria ; fraises/oïdium ; poiriers/feu bactérien ; pommier/tavelure).

Les objectifs du projet NADESTIM sont de :

- **étendre l'utilisation de Vacciplant en Europe** via l'accès à sept nouveaux marchés :

Culture	Maladie	Pays
Pêche & Nectarine	Monilia	Europe du Sud
Tomate	Botrytis	Europe du Sud
Raisins de table	Oïdium	Europe du Sud
Pommiers	Tavelure	Europe
Fraises	Oïdium	Europe
Laitue	Bremia	Europe
Céréales	Septoria	France



© Laboratoires Goëmar

- **améliorer la performance économique** de Vacciplant ;
- **gérer le cycle de vie** de la ressource *Laminaria digitata* ;
- **améliorer les processus de production** afin de réduire l'utilisation d'eau et d'énergie.

Structure coordinatrice	Laboratoires Goëmar
Coût total du projet	2 315 270 €
Contribution européenne	1 157 635 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	02/06/2011
Date de clôture	02/06/2014
Partenaires	Aucun
Site web du projet	www.goemar.com

Stade du projet



Témoignage



Laminaria digitata.

« Il y a beaucoup de verrous à lever pour commercialiser le produit VACCIPLANT sur de nouveaux usages, sachant que 'un usage' veut dire une culture, avec une maladie, dans un pays. Le travail est très long et coûteux : un essai pour un usage coûte entre 5000 et 10000 €. Pour une PME, il s'agit d'un processus très lourd. Nous avons cherché un financement européen pour lever ces barrières.

La plus-value du programme Éco-Innovation, dans le cadre de ce projet, est le nombre d'usages autorisés dans les pays européens en trois ans.

Nous avons pris une société pour nous accompagner dans le montage du dossier. Pendant la phase de négociation, il a fallu répondre à certaines questions financières mais aussi écologiques, notamment sur la consommation en énergie et en eau pour fabriquer le produit, et sur l'utilisation des déchets issus de la production.

Ce projet nous a permis de nous pencher sur toutes ces questions.

L'innovation du projet NADESTIM est de permettre de remplacer des fongicides par un stimulant des réactions de défense des plantes dans une stratégie de protection, avec la même efficacité technique et sans coût supplémentaire par rapport à une stratégie basée uniquement sur l'emploi de pesticides.

L'un des axes du projet est **de mieux gérer la ressource et de récolter des algues à des moments où la teneur en laminarine est maximale.**

Un autre axe est la diffusion des résultats auprès de nos clients, des prescripteurs nationaux ou locaux, des media, et même des supermarchés afin de leur donner les moyens de privilégier les fruits et légumes moins chargés en résidus de pesticides.

Les PME ne doivent pas craindre de monter des projets européens. Des sociétés spécialisées peuvent les aider, de plus ces frais sont éligibles dans Éco-innovation. **Sans le soutien financier de l'Europe nous ne pourrions pas avancer aussi rapidement. »**

Contact



Jean-Marie JOUBERT
Laboratoires Goëmar
+33 2 99 19 19 36
jean-marie.joubert@goemar.com

VÉGÉDURABLE

Développer et promouvoir des stratégies de gestion intégrée respectueuses de l'environnement pour une production légumière durable en Basse-Normandie et dans le Kent

Contexte du projet

La satisfaction des besoins alimentaires et en particulier en produits légumiers, est récemment revenue au premier rang des préoccupations de la société pour relever le défi relatif à la sécurisation de l'alimentation. **Il faut développer des systèmes de production à la fois productifs et durables.**

Les cultures légumières sont attaquées par plusieurs ravageurs et maladies avec des niveaux de gravité variant suivant les saisons. Différents travaux de recherche ont été menés sur certains de ces bioagresseurs, mais bien souvent les informations obtenues n'ont pas fait l'objet de synthèse et ne sont pas intégrées dans une stratégie globale utilisable par les producteurs. **Pour sécuriser la production de ces aliments, la lutte antiparasitaire peut être améliorée en prévoyant avec précision le risque de développement des ravageurs et des maladies.** Avec l'aide d'outils de décision, les interventions (par exemple les modalités de plantation, l'emploi de la lutte biologique) seront mieux ciblées.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet VEGEDURABLE avait pour but de développer la recherche transfrontalière et approfondir les connaissances sur des méthodes de production économes en pesticides. Il a apporté aux agriculteurs des solutions de gestion intégrée des cultures légumières.

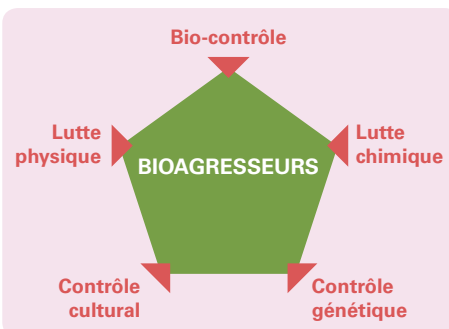
Principales actions :

- **construction d'un réseau scientifique et technique** sur la gestion intégrée ;
- **synthèse des connaissances** en matière de production légumière durable ;
- **transfert de connaissances** ;
- **création d'outils innovants** en matière de gestion intégrée ;
- **amélioration de la gestion intégrée** de la rouille du poireau ;
- **étude** des noctuelles, limaces et des taupins.

Principales réalisations / résultats :

- **études scientifiques** menées et publiées dans des revues scientifiques ;
- **transfert de connaissances** : échanges avec les acteurs du réseau constitué ;
- **12 expérimentations menées** pour évaluer et référencer les solutions alternatives aux pesticides et mettre au point les outils d'aide à la décision ;
- **un guide** en français et anglais.

Ce projet a abouti au dépôt d'un second projet : VÉGÉDURABLE 2, qui sera mis en œuvre jusqu'en 2015.



Stade du projet



Témoignage



© SILEBAN

« **Pour un tel dossier européen, il est important d'être et de se tenir bien informé** en participant aux différentes réunions organisées par les services administratifs gérant les programmes européens INTERREG. Dans le cas d'un premier dépôt de projet, l'appui d'une structure (dans notre cas, la mission MIRIADÉ à Caen) ayant une expertise administrative sur ces financements a été un vrai plus.

Ces projets nécessitent la mise en œuvre d'une **animation permanente à plusieurs niveaux** :

- interne à l'entreprise où différents services peuvent être concernés ;
- au sein du partenariat pour lequel chaque partenaire doit être impliqué dans une mission dédiée au projet ;
- avec les financeurs lors des comités de pilotage.

Pour mener à bien la mission de chef de file, il ne faut pas sous-estimer le temps à y consacrer. **Le chef de file est le relais privilégié des nombreuses demandes. Il doit définir dès le lancement, des règles collectives de fonctionnement et des outils communs de travail** : calendriers, documents administratifs, justificatifs....

Mais grâce à leur dimension transfrontalière, ces dossiers apportent synergies et ouvertures nouvelles.

Pour Vegedurable, l'expertise scientifique confirmée de l'EMR dans la filière agricole, a complété les compétences techniques appliquées du SILEBAN dans la filière légumière. Celui-ci a apporté ses compétences en matière d'expérimentation, et ses connaissances de la filière légumière, alors que les personnes ressources de l'EMR qui possèdent une connaissance thématique des travaux de recherche ont pu diversifier leurs travaux de recherche en investissant dans des activités de benchmarking en partenariat avec le SILEBAN.

La complémentarité sur les missions de recherche a donc constitué le cœur du projet dont l'objectif commun final est la production légumière durable prenant en compte les besoins du consommateur européen.

Par ailleurs, **ce projet a permis de générer une recherche collaborative transfrontalière amplifiée**, dans le cadre du projet VÉGÉDURABLE 2, par un élargissement du nombre de partenaires, des thèmes et du territoire. »

Contact



Jacques DUBOIS
SILEBAN
+33 2 33 23 42 10
j.dubois@sileban.fr



SITECHAR

Caractérisation du stockage du CO₂ européen

Contexte du projet

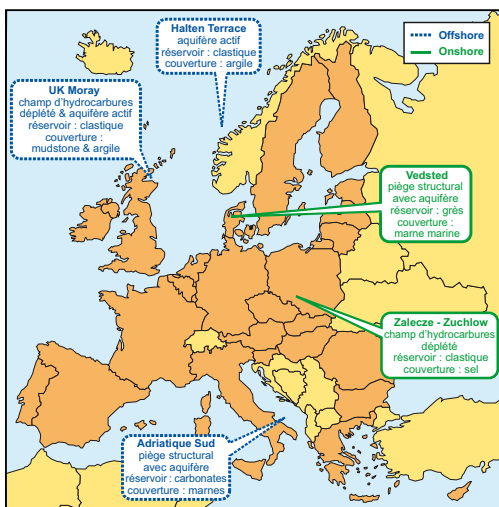
Le **captage et stockage du CO₂ (CSC)** consiste à capter le CO₂ produit par l'utilisation des combustibles fossiles dans la génération d'énergie et dans les activités industrielles, le purifier, le comprimer puis le transporter pour le stocker de façon définitive dans des formations géologiques souterraines. Le stockage est réalisé dans une formation géologique adaptée, où le CO₂ est injecté sous forme dense et isolé de l'atmosphère.

Il existe deux principaux types de sites pour le stockage : les réservoirs de pétrole et de gaz matures ou déplétés d'une part et les aquifères salins profonds d'autre part. **La sélection et la caractérisation des sites sont des étapes clés** du développement du CSC, de façon générale et notamment en Europe, car elle permet d'assurer la pérennité du stockage géologique et de garantir l'intégrité du sous-sol.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

SiteChar, projet collaboratif DU thème ÉNERGIE du 7^e PCRD, étudie l'ensemble de la chaîne de caractérisation des sites, des premières études de faisabilité jusqu'à l'étape ultime du dépôt de permis de stockage, sur la base des critères définis par la législation européenne : capacités de stockage, scénarios d'injection, évaluation des risques, plan de surveillance du site, ensemble des coûts liés au stockage, acceptation sociétale, etc. Cinq sites potentiels, représentatifs des principaux contextes géologiques rencontrés, ont été choisis comme terrains d'expérimentation des travaux de recherche : un site multi-stockage offshore (réservoir d'hydrocarbure et aquifère) en mer du Nord (Écosse), un aquifère onshore au Danemark, un réservoir de gaz onshore en Pologne, un aquifère offshore en Norvège, et enfin, un aquifère en mer Adriatique Sud.

En développant une **méthodologie de préparation de dossiers de permis de stockage** incorporant les données techniques et économiques ainsi que les aspects sociétaux, SiteChar fournira un outil précieux pour le déploiement à venir du stockage géologique du CO₂ à l'échelle industrielle en Europe.



Stade du projet



Structure coordinatrice	IFP Energies nouvelles
Coût total du projet	5 070 000 €
Contribution européenne	3 720 575 €
Autres financements	- Enel, PGNiG, Statoil, Vattenfall, Gouv. Ecossois : 100 000 € chacun - Véolia Environnement, Gassnova : 150 000 € chacun
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/01/2011
Date de clôture	31/12/2013
Partenaires	- The Netherlands Organisation for Applied Scientific Research (NL) - SINTEF Petroleum Research AS (NO) - GeoForschungsZentrum Potsdam (DE) - Natural Environment Research Council-British Geological Survey (GB) - Geological Survey of Denmark and Greenland (DK) - AGH University of Science and Technology (PL) - Independent Institute for Environmental Concerns (DE) - Energy research Centre of the Netherlands (NL) - Imperial College of Science, Technology and Medicine (GB) - Istituto Nazionale di Oceanografia e di Geofisica Sperimentale (IT) - Università di Roma "La Sapienza", CE.RI (IT) - Vattenfall Research and Development AB (SE) - Polskie Górnictwo Naftowe i Gazownictwo SA (PL) - Enel Ingegneria e Innovazione S.p.A (IT) - Statoil Petroleum AS (NO) - Scottish Government (GB) - Véolia (FR) - Gassnova (NO)

Site web du projet

www.sitechar-co2.eu

Témoignage



© IFP Energies nouvelles

« Suite à la publication du thème, IFPEN a discuté les grandes lignes du projet avec un premier cercle de partenaires. Des invitations à rejoindre la proposition ont alors été lancées auprès de partenaires complémentaires (chercheurs, industriels, sociologues, ainsi qu'une instance gouvernementale).

Un enjeu important était le choix des sites investigués dans le projet en fonction de leur intérêt, de leur complémentarité et des données disponibles. L'appel à projets se déroulait en deux étapes, si bien que le choix des sites et le partenariat ont été finalisés au second tour. La phase de négociation avec la Commission européenne a été rapide. IFPEN a l'habitude de répondre à ce type d'appel, en s'appuyant sur ses compétences internes (techniques, juridiques et financières) et en cherchant à maximiser les synergies avec ses partenaires.

La plus-value du projet sera de fournir les éléments clés pour le déploiement du stockage géologique du CO₂ en Europe à l'échelle industrielle, via la vérification de l'adéquation des méthodologies préconisées avec les exigences de la directive européenne, l'élaboration et la revue de dossiers de permis de stockage en blanc, ainsi qu'un important volet sur l'acceptation sociétale.

Une méthodologie pour communiquer avec la population locale, faisant intervenir des experts scientifiques, des industriels, des représentants politiques et des ONG a également été testée.

L'Europe est un soutien extrêmement fort pour le stockage du CO₂ : elle finance la recherche et identifie les thèmes de recherche les plus pertinents. La plus-value d'un projet européen est également de travailler avec d'autres partenaires, confronter les approches, croiser les compétences et tester les méthodologies sur des jeux de données très différents. Des conseils pour des futurs porteurs de projets : **commencer à discuter très tôt** avec un certain nombre de partenaires compétents ; **bien définir ce que seront les apports du projet. L'accessibilité des données et la propriété intellectuelle** sont des points très importants à discuter avant le démarrage du projet. »

Contact



Florence DELPRAT-JANNAUD
IFP Energies nouvelles
(organisme public de recherche)
+33 1 47 52 74 31
florence.delprat-jannaud@ifpen.fr

CPER ARTENAY

Captage-Transport-Stockage du CO₂ issu de la fermentation de la biomasse

Contexte du projet

La technologie du **captage et du stockage du CO₂** s'intéresse essentiellement aux émissions produites par le processus de combustion de combustibles fossiles. Or, **le principal handicap économique et énergétique de cette filière est lié à la séparation du CO₂ du mélange gazeux issu des unités de combustion** (les fumées). Un objectif d'optimisation de la filière consiste donc à **obtenir des effluents gazeux en sortie du processus industriel qui soient le plus enrichis possible en CO₂**.

Une voie originale permettant d'obtenir de tels flux concerne **la filière de production de biocarburants** car elle génère des flux de CO₂ quasiment pur. De plus, comme la biomasse a elle-même extrait le CO₂ de l'atmosphère par photosynthèse, un tel schéma pourrait conduire à une «*émission négative*» de CO₂.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

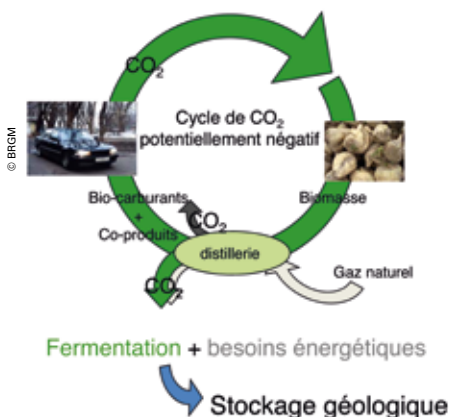
Le projet CPER Artenay visait à identifier les conditions géologiques, techniques et économiques qui permettraient au captage et stockage du CO₂ de rendre encore plus efficace la filière de production de biocarburants au regard des réductions des émissions des gaz à effet de serre (filière sucrière en région Centre).

Les **études géologiques et techniques** se sont divisées en trois étapes majeures :

- **identifier, caractériser et modéliser les sites potentiels de stockage du CO₂ dans la région d'Artenay** ; il s'agit d'aquifères profonds (supérieures à 800 mètres, profondeur nécessaire pour que le CO₂ soit dans des conditions de densité et de viscosité favorables à son stockage) ;

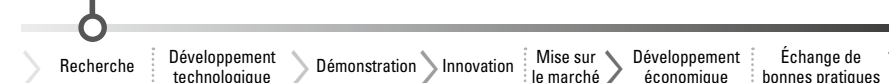
- **dimensionner le stockage et démontrer que les capacités de stockage et l'injectivité du milieu permettront d'injecter le CO₂ émis durant la durée d'existence du site industriel** ;
- **vérifier la pérennité à long terme du stockage** par le biais de simulations prédictives du comportement à long terme du CO₂ injecté.

En parallèle des **études économiques et environnementales** ont été conduites afin d'évaluer les coûts-avantages de l'exploitation de la filière betteravière en Beauce : évaluation des coûts de capture-transport-stockage du CO₂ ainsi que des bénéfices environnementaux.



Vers un bilan potentiellement négatif.

Stade du projet



Structure coordinatrice	Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Coût total du projet	1 210 700 €
Contribution européenne	131 103 €
Autres financements	• Région Centre : 291 161 € • Région Centre, contrat d'apprentissage : 3 400 € • DRRT, « programme 172 » : 200 000 € • BRGM : 415 560 € • non comptée, la part de financement de l'Université (300 000 €)
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	Janvier 2008
Date de clôture	Décembre 2010
Partenaires	• Institut des Sciences de la Terre d'Orléans • Laboratoire d'Économie d'Orléans • GEOGREEN (sous-traitant)
Site web du projet	www.brgm.fr

Témoignage



« Le projet CPER Artenay n'aurait pu atteindre ses objectifs sans le fort soutien du FEDER.

Au niveau financier, il est vrai que l'élaboration des justificatifs de dépenses pour le FEDER présente des lourdeurs et

représente un surcoût non négligeable. Malgré cela, la justification des dépenses réalisées dans le cadre de ce projet s'est très bien déroulée. De plus, **les échanges avec les différents financeurs ont permis d'assurer et de respecter un suivi et une clôture financière en conformité avec les conventions.**

Par sa réalisation, **ce projet a permis :**

- **au secteur des bio-énergies de disposer de l'évaluation d'une solution pouvant présenter un bilan négatif d'émission de CO₂.** Le concept ainsi étudié par le BRGM et l'Université d'Orléans (le Laboratoire d'Économie d'Orléans et l'Institut des Sciences de la Terre d'Orléans) pourrait s'envisager dans de nombreux endroits de la planète ;
- **au secteur de la recherche de disposer d'une étude pionnière,** appliquée à un cas réel, sur la faisabilité technique et économique de stocker le CO₂ issu de la synthèse de biocarburants ;
- **à la Région Centre de contribuer à la valorisation du sous-sol de la région** par l'étude de son aptitude à être un lieu de stockage géologique du CO₂ pérenne et sûr, et à la définition des conditions économiques acceptables pour une amélioration du bilan carbone de l'exploitation énergétique de la betterave sucrière d'Artenay.

Le projet CPER Artenay a jeté les bases de la méthodologie du stockage géologique du CO₂ issu de la biomasse. Il a aussi permis l'émergence d'études sur la microbiologie profonde. »

Contact



Aurélien LEYNET
Bureau de Recherches
Géologiques et Minières (BRGM)
+33 2 38 64 38 90
a.leynet@brgm.fr



WATER DISS 2.0

Dissemination et valorisation des résultats de recherche européens sur l'eau

Contexte du projet

La mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) constitue un défi exceptionnel pour les gestionnaires de l'eau et les gouvernements des pays européens. Les évaluations de l'état actuel de la mise en œuvre ont montré que **moins de 40% des masses d'eau atteindront le bon état écologique en 2015**.

Pour parvenir à cet objectif de bon état, les acteurs de l'eau doivent acquérir des connaissances et des savoir-faire supplémentaires. Ces connaissances sont dans une large mesure générées par la recherche européenne mais leur transfert vers les décideurs et les gestionnaires n'est pas assez rapide et efficace.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'objectif du projet Water Diss 2.0 est de favoriser l'innovation en soutenant l'appropriation des résultats de recherche par les acteurs de l'eau.

Le projet crée et teste des méthodes de valorisation et de promotion comme étapes intermédiaires entre ces résultats de recherche et leurs utilisateurs finaux. Le but est d'accélérer et d'adapter le processus de transfert des résultats de recherche.

La première étape de ce développement consiste en la mise au point d'un outil d'analyse des résultats de recherche (Individual Dissemination Strategy form-IDS) ayant pour but de les rendre accessibles aux utilisateurs finaux.

Les résultats de 60 projets de recherche ont été collectés et leur utilisation potentielle analysée en collaboration avec les équipes de recherche.

La seconde étape est l'organisation d'événements dédiés à leur promotion : brokerage events, séminaires professionnels, séminaires web, universités d'été.



Enfin, Water Diss 2.0 s'est doté de la European Water Community (EWC) – plateforme de discussion et de travail – dédiée à l'innovation et au Science Policy Interfacing dans le domaine de l'eau (www.europeanwatercommunity.eu).

Il s'agit ici d'impliquer les parties prenantes à travers un réseau social en facilitant les échanges entre les chercheurs et les utilisateurs finaux des résultats de la recherche.

Stade du projet



Structure coordinatrice	Office International de l'Eau
Coût total du projet	1 230 000 €
Contribution européenne	928 412 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/01/2011
Date de clôture	31/12/2013
Partenaires	• Ecologic Institute (BE) • Gdansk Water Foundation (PL) • CFPPDA - ASOCIATIA ROMANA A APEI – ARA (RO) • Environmental Sustainability Knowledge Transfer Network (GB) • Centro italiano per la riqualificazione fluviale (IT) • AMPHOS 21 (ES) • TRIPNITY (FR)
Site web du projet	www.waterdiss.eu www.europeanwatercommunity.eu

Témoignage



« L'un des points importants lors du montage d'un projet est **l'attention portée à la composition du futur consortium qui doit être équilibré en termes de compétences et de capacités de travail**. D'une manière générale, il est préférable d'y inclure pour une part des partenaires connus.

Lors du montage du projet, l'idéal est d'organiser **une ou deux réunions préalables** pour discuter du projet et du fonctionnement du futur consortium.

Il convient de **faire de la veille** pour connaître les thèmes qui seront publiés dans les programmes. Cela permet de commencer la préparation en amont.

Concernant la mise en œuvre du projet, **il faut prévoir un temps suffisant pour la coordination du consortium**. Il est important d'expliquer les objectifs aux partenaires et ce que vous, coordinateur, attendez comme résultats. Nous avons une plateforme de communication et de stockage des fichiers. J'organise régulièrement des web conférences pour piloter le projet, informer et motiver les partenaires, et pour permettre à chacun d'exprimer ses difficultés.

Partant d'un pré constat sur les blocages existants en termes de dissémination des résultats de recherche (manque de supports adaptés, langage trop scientifique...) et profitant du feedback sur les différentes actions entreprises par les partenaires, nous formulons des recommandations et des bonnes pratiques en termes de dissémination.

La plus-value du projet Water Diss 2.0 se trouve dans son impact : il permet de communiquer un message clair aux acteurs de l'eau. Nous favorisons un accès à l'information dont ils ont besoin, en optimisant la bonne forme.

L'Office International de l'Eau coordonne également le projet LIFE+ WaterRtoM, qui a le même objectif de mieux communiquer les résultats de recherche aux acteurs de l'eau. WaterRtoM s'intéresse à des projets plus proches du marché. Water Diss 2.0 se focalise sur les projets des différents PCRD. Les deux projets sont très complémentaires, et l'avantage de les gérer au sein de la même structure est de pouvoir échanger sur nos méthodes de travail et sur les résultats obtenus. »

Contact



Gaëlle NION
Office International de l'Eau
+33 5 55 11 47 59
g.nion@oieau.fr

Water RtoM

Water Research to Market :

Accélérer le transfert des résultats de la recherche dans le domaine de l'eau

Contexte du projet

Plusieurs constats s'imposent :

- moins de 40% des masses d'eau atteindront le bon état écologique en 2020 ;
- il y a des besoins de créer de nouvelles connaissances et des solutions innovantes ;
- il y a des besoins de transférer les résultats de la recherche dans un délai inférieur à 10 ans.

Face à ces constats, il est nécessaire d'accélérer le transfert des résultats de la recherche dans le domaine de l'eau pour améliorer la mise en œuvre des Directives cadres sur l'eau (durée prévue réduite de trois à cinq ans).

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

La stratégie de Water RtoM (LIFE09/ENV/000593) est d'ajouter une étape supplémentaire aux schémas classiques de transfert des connaissances vers les entreprises et les utilisateurs finaux par une stratégie pro-active d'identification, d'évaluation et de promotion des résultats de la recherche en ciblant non seulement les entreprises mais également leurs clients.

Water RtoM est un projet de démonstration qui vise à tester une stratégie d'analyse des résultats de la recherche du point de vue de leur distance au marché ; le projet a identifié plus de 200 projets de recherche dont 50 ont fait l'objet d'une pré-évaluation et une dizaine ont fait l'objet d'une évaluation plus fine.

Cette stratégie se décline en trois étapes :

- **Identifier** les projets de recherche innovants par la veille et l'analyse de l'état de la recherche dans le domaine de l'eau, principalement des projets financés par les programmes européens LIFE, INTERREG ou nationaux ;
- **Évaluer** la distance au marché pour certains (quelles étapes reste-t-il à développer pour que l'innovation soit mise sur le marché) ;
- **Promouvoir** les innovations à l'échelle nationale, régionale ou européenne dans le cadre d'un plan de communication (événements, e-fair, e-seminaires, newsletters, etc) pour rapprocher la recherche du marché et favoriser les potentielles collaborations.

Ce service s'adresse aux gestionnaires de bassins, aux municipalités, aux opérateurs des services d'eau, aux privés (en particulier aux PME).



Stade du projet



Structure coordinatrice	Office International de l'Eau
Coût total du projet	799 594 €
Contribution européenne	399 797 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	36 mois
Date de démarrage	01/09/2010
Date de clôture	31/08/2013
Partenaires	• Fondation de l'eau de Gdansk (PL) • AMPHOS21 (ES) • Association Roumaine de l'eau (RO)
Site web du projet	www.waterrtom.eu

Témoignage



« Il a fallu deux ans pour monter le projet, sans assistance extérieure, bien que nous soyons habitués au montage de projets européens. Le partenariat a été facile à monter car nous avons développé depuis plusieurs années de nombreux projets (avec la fondation de l'eau de Gdansk, l'association roumaine des eaux et Amphos 21).

La durée du montage du projet est due principalement aux nombreux allers-retours avec la Commission pour répondre aux différentes interrogations et éclaircissements.

La plus-value de ce projet est d'ajouter une étape dans le schéma de transfert technologique existant.

Nous avons fait le constat qu'il faut plus de 10 ans pour qu'une innovation soit connue des utilisateurs finaux, des bureaux d'études et des développeurs. Après les deux années d'existence de Water RtoM, nous sommes optimistes sur l'utilité de cette « étape supplémentaire ». En effet, il manquait peu de chose pour que les chercheurs expriment l'état d'avancement de leur innovation en terme compréhensible par les potentiels repreneurs/développeurs/gestionnaires de l'eau.

Water RtoM raccourcit la durée entre la recherche et sa mise en œuvre sur le terrain grâce à ses outils d'évaluation et de promotion.

Une des difficultés que nous avons rencontrées est l'identification et la collecte d'information sur les projets de recherche. En effet, exceptés les projets financés par l'UE (LIFE, Interreg...), les projets nationaux (France, Espagne, et Pologne) n'ont pas de stratégie de dissémination (pas de site internet dédié, difficulté de retrouver les équipes de recherche pour les contacter...).

Nous encourageons les financeurs (les bailleurs de fonds) à inciter fortement tous les projets de recherche à développer des sites internet et à s'inscrire dans une base de données européenne telle que le e-fair (foire aux innovations) de Water RtoM, pour faciliter et accélérer la recherche d'innovations. Le e-fair est la base de données de Water RtoM qui regroupe les innovations identifiées, analysées et disséminées www.waterrtom.eu/e-fair. »

Contact



Natacha JACQUIN
Coordinatrice du projet WaterRtoM
Office International de l'Eau
+33 5 55 11 47 80
n.jacquin@oieau.fr

METAL WATER

Récupération des eaux des processus de traitement de surfaces métalliques

Contexte du projet

Les ateliers de traitement de surfaces métalliques (STM) font un usage intensif d'eau pure et produisent des quantités importantes de déchets liquides qui présentent des concentrations élevées de produits chimiques toxiques et dangereux.

L'eau est utilisée dans plusieurs étapes des procédés de traitement de surface ; bien que des techniques de minimisation de la pollution contenue dans ces eaux de rinçage existent, **chaque année en Europe ces procédés génèrent plus de trois cents milles tonnes de déchets dangereux et consomment plus de cent millions de mètre cube d'eau**. Le coût de traitement de ces déchets liquides est très significatif alors que la réglementation de plus en plus contraignante exige moins de prise d'eau et une diminution des rejets (jusqu'à l'objectif phare de REJET ZERO dans quelques cas).

Il y a donc un **besoin important de réduction de ces déchets et de récupération et réutilisation des eaux** et des métaux contenus dans ces déchets.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Grâce au projet METAL WATER, deux unités de démonstration seront déployées à l'échelle industrielle adaptée à un atelier STM type (traitement de surfaces métalliques) en France et au Royaume-Uni. Les résultats d'essais et une évaluation du cycle de vie permettront de déterminer l'impact environnemental.

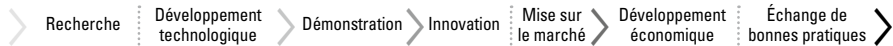
Les principaux indicateurs de résultat du projet sont la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effets de serre par tonne de déchets liquides, une évaluation du potentiel de récupération des métaux et un faible impact environnemental.



La machine ECOSTILL.

Le déploiement de la technologie aura des **bénéfices durables sur les plans environnemental, économique et sociétal**, par la réduction du volume de déchets liquides à faire enlever et éliminer, la récupération des métaux, et une meilleure compétitivité des secteurs industriels visés en Europe.

Stade du projet



Structure coordinatrice	The Third Millenium Water Company (TMW)
Coût total du projet	1 086 112 €
Contribution européenne	543 056 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	18 mois
Date de démarrage	01/10/2011
Date de clôture	31/03/2013
Partenaires	• Prosoft Engineering (FR) • Soule Peinture Industrielle Aero (FR) • Almit Metal Finishing Ltd (GB) • Microbac Ltd (GB)
Site web du projet	www.metalwater.eu

Témoignage



« Après une première étape franchie validant au stade de prototype la technologie MHD (Évaporation à Pression Atmosphérique à basse Température), **le projet METAL WATER a permis d'améliorer de manière substantielle les performances de l'unité de base**, appelée ECOSTILL, tant en débit de traitement d'effluents, qu'en terme d'efficacité thermique à architecture et taille de module identique.

Ce niveau de performances devait être atteint pour que la technologie réponde aux exigences du marché.

TMW a pu implanter, grâce à ce projet, deux unités ECOSTILL dans des environnements de production industrielle chez SPIAERO dans le Sud de la France (Mauléon) et Almit, en Angleterre. Sur le plan commercial, ces deux installations constituent des références sérieuses sur deux segments de marchés différents : l'industrie aéronautique et le bâtiment, avec des contextes et des exigences très différents. Le volet « diffusion de l'information » du projet permet d'utiliser ces références pour promouvoir TMW et sa technologie.

La dimension européenne est un atout supplémentaire, permettant d'intégrer les exigences de deux marchés nationaux, et de promouvoir les sociétés des différents partenaires sur des zones sur lesquelles ils n'auraient pas prospecté à ce stade. Il convient de noter que bien que le montage d'un projet Éco-innovation est quelque peu chronophage, le projet lui-même se pilote comme tout projet industriel du secteur du B2B.

En conclusion, TMW, en tant que coordinateur du projet METAL WATER est satisfait d'une telle expérience : axée « Développement » et non « recherche fondamentale », **elle est un réel accélérateur d'un développement technique et commercial.** Le timing relativement court (18 mois) permet une bonne visibilité quant aux ressources (humaines) à allouer. **La qualité et le succès d'un tel projet étant essentiellement liés à l'investissement de tous les partenaires**, il est important de remercier tous les partenaires impliqués, SPIAERO, ALMIT, PROSOFT et MICROBAC et leurs collaborateurs respectifs pour leur implication et leur professionnalisme. »

Contact



Thierry SATGÉ
The Third Millenium Water Company (TMW)
+33 6 30 20 26 93
thierry.satge@tmw-technologies.com

Mise en œuvre de stratégies d'économies d'eau à la source en Région PACA

Stade du projet



Contexte du projet

La maîtrise de la ressource en eau douce devient un enjeu universel **notamment dans le contexte du changement climatique**.

Pour répondre à ces enjeux, des politiques volontaristes ont été mises en place au niveau européen (la directive-cadre sur l'eau [DCE] 2000/60/CE), au niveau national (une troisième loi sur l'eau et les milieux aquatiques dite « LEMA » le 30 décembre 2006), au niveau des bassins (Actualisation des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux [SDAGE] décret n° 2005-475 du 16 mai 2005).

Favoriser des comportements éco-responsables est l'un des objectifs du schéma régional (Provence Alpes côte d'Azur) de la ressource en eau.

La récente mise en œuvre par le Conseil Régional PACA d'un appel à projet sur les économies d'eau visant les collectivités « Économisons l'eau à la source » insufflé un nouvel élan, visant à favoriser l'émergence de démarches innovantes ou exemplaires dans la région.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Les objectifs de l'opération visent à :

- **aider les collectivités à définir et à mettre en place des programmes d'actions visant les économies d'eau à la source** dans les bâtiments publics, les établissements gros consommateurs et les bâtiments résidentiels ;
- **mobiliser les différents acteurs relais** (Maîtres d'ouvrage, gestionnaires, entreprises, associations,...) pour la promotion, la mise en place, le suivi et l'évaluation des programmes d'actions.

L'opération a permis la réalisation de différentes actions :

- l'analyse du marché actuel en matière d'économies d'eau à la source ;
- le bilan des opérations exemplaires...

- l'approfondissement de l'analyse du contexte général, régional et méditerranéen : Évaluation des contraintes ou opportunités pour le développement des économies d'eau à la source ;
- la réalisation d'un guide régional et méditerranéen à destination des collectivités locales ;
- la fourniture d'éléments d'actualisation de l'appel à projet 2010 de la Région PACA ;
- des propositions d'actions structurantes permettant la diffusion et l'intégration de la démarche par les différents territoires et acteurs relais concernés.

Un nouveau dossier FEDER est en cours de préparation pour la suite du projet.



Structure coordinatrice	Association GESPER
Coût total du projet	88 860 €
Contribution européenne	26 088 €
Autres financements	• Agence de l'eau : 25 000 • Région : 20 000
Durée du projet	26 mois
Date de démarrage	Juin 2009
Date de clôture	Septembre 2011
Partenaires	Aucun
Site web du projet	www.gesper.eu

Témoignage



© GESPER

« Nous avons fait le constat de la nécessité de mobiliser différents acteurs pour mettre en place des stratégies d'économies d'eau en région PACA.

Les collectivités ne disposaient pas d'outils pour agir, il s'agissait alors de les questionner sur leurs besoins et sur les obstacles à un passage à l'acte. **Notre guide leur a fourni une aide méthodologique importante.** Le projet a également identifié des pistes d'action pour la Région et l'Agence de l'eau telles qu'un observatoire sur la ressource en eau et la mobilisation des acteurs clés.

Nous avons ainsi proposé de porter de nouvelles actions :

- **appui technique aux économies d'eau** et aux conseillers en énergie qui sont également chargés de la problématique des économies d'eau à la source ;
- **réalisation de produits d'animation/formation et d'outils pédagogiques** pour accompagner les opérations ;
- **mobilisation des professionnels** des secteurs concernés sur le marché des économies d'eau par l'organisation de visites ou d'ateliers.

Les projets FEDER génèrent certaines difficultés en terme de lourdeur ; il est nécessaire de mettre en place une comptabilité analytique, il est uniquement possible de faire financer uniquement les dépenses éligibles, donc il est difficile de valoriser le travail des bénévoles de l'association, et il est nécessaire d'être en mesure de faire des avances de trésorerie.

Les projets doivent être assez importants, cohérents, et s'appuyer sur un réseau de partenaires existant. Cela oblige les structures modestes à travailler en partenariat, ce qui est à la fois intéressant et contraignant. Mais l'avantage est qu'on peut bénéficier d'un financement assez important. **Sans le financement FEDER nous n'aurions pas pu conduire ce projet. Le financement FEDER a permis de mobiliser par la suite des financements de la Région et l'Agence de l'eau.**

Mon conseil pour les futurs porteurs de projets est de bien intégrer toutes ces contraintes en amont, ce qui nécessite de mettre en place une gestion qui répond aux attentes du FEDER.»

Contact



Roger PROIX
Association GESPER
+33 4 92 34 33 54
contact.gesper@orange.fr



ALP-WATER-SCARCE

Stratégie de gestion des ressources en eau contre la pénurie d'eau dans les Alpes

Contexte du projet

Le changement climatique affecte les ressources en eaux du massif alpin. Ces changements vont continuer et s'amplifier dans les décennies à venir. Si les précipitations demeureront en quantité comparable, les températures vont quant à elles, continuer d'augmenter.

Les impacts sur le cycle hydrologique sont multiples : diminution de la durée de la saison de fonte, modification des régimes hydrologiques, etc. La disponibilité des ressources en eaux pour les populations vivant dans le massif Alpin mais aussi pour celles vivant à l'aval de celui-ci va en conséquence être modifiée.

Comment ces évolutions impacteront-elles les activités socio-économiques des territoires ? La quantité d'eau nécessaire pour ces activités pourra-t-elle être satisfaite par les ressources naturelles ?

Doit-on envisager localement et à certaines périodes du cycle hydrologique des problèmes de pénuries d'eau ?

Quels outils imaginer pour anticiper ces évolutions et mieux partager cette ressource commune dans ce contexte incertain ?

Quelles bonnes pratiques proposer et mettre en œuvre ?

Telles ont été quelques-unes des questions abordées par le projet Alp-Water-Scarce.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

L'enjeu principal d'Alp-Water-Scarce était de mettre en place des stratégies de gestion de l'eau et de créer des Systèmes d'Alerte Précoce locaux contre les pénuries dans les Alpes. Ils ont été construits à partir d'une surveillance et d'une modélisation sur les courts, moyens et longs termes.

La démarche s'est appuyée fortement et activement sur un **Forum Interactif des Acteurs** qui rassemblait des personnes et institutions de différentes régions des Alpes. Le concept de **Système d'Alerte Précoce** s'appuie sur les données de terrain (données quantitatives et qualitatives).



Contexte type du projet : agriculture et ressource en eau de montagne.

Cet outil permet d'anticiper l'impact des scénarios de changement climatique et des scénarios d'usages de l'eau, constituant ainsi une aide adaptée aux gestionnaires des ressources en eaux.

L'ensemble des **28 régions pilotes** sélectionnées en France, Italie, Autriche, Slovaquie et Suisse ont activement participé à ces résultats.

Stade du projet



Structure coordinatrice	Université de Savoie
Coût total du projet	3 990 903 €
Contribution européenne	2 827 125 €
Autres financements	Autofinancement
Durée du projet	37 mois
Date de démarrage	01/10/2008
Date de clôture	31/10/2011
Partenaires	- Gouvernement de Carinthie (AT) - Institut fédéral de l'économie agricole (AT) - Gouvernement du Province de Styrie, Département de la gestion de l'eau en milieu urbain (AT) - Paris Lodron Universität Salzburg, Centre pour la Géoinformatique (AT) - Bureau fédéral pour l'environnement ; Département pour l'environnement, le transport, l'énergie et la communication (CH) - Institut fédéral suisse des sciences et technologies aquatiques (CH) - Conseil général de Savoie (FR) - Société d'économie Alpestre (FR) - Province autonome de Trento - Département de l'aménagement du territoire et l'environnement (IT) - Agence de développement Gal Genovese (IT) - Province de Alessandria (IT) - Agence régionale pour la prévention et la protection de l'environnement de Veneto - Département de la Sûreté du territoire (IT) - UNCEN Délégation Piémont (IT) - Sondage géologique de Slovaquie (SI) - Institut national de la biologie ; Département de recherche eaux douces et écosystèmes terrestres (SI) - Chambre d'agriculture et de sylviculture slovène, Institut d'agriculture et de sylviculture Maribor (SI)
Site web du projet	www.alpwaterscarce.eu

Témoignage



© Université de Savoie

« L'espace alpin reste privilégié en terme de quantité d'eau reçue par les territoires, que ce soit les territoires de la haute montagne ou ceux en aval. Cependant, les Alpes sont soumises au changement climatique. À certains endroits et à certains moments du cycle hydrologique, il peut y avoir des risques de pénurie d'eau. Cela génère des problèmes pour les modèles économiques qui dépendent de la disponibilité en eau.

L'objectif de ALP-WATER-SCARCE a été d'imaginer et de proposer des outils pour mieux prévoir les problèmes liés à la disponibilité de la ressource en eau. Cela a permis de faire un état de l'art en Europe et un constat sur le changement climatique et de développer des outils, notamment les Systèmes d'avertissement précoce (Early Warning Systems). Ces systèmes couplent des outils de modélisations hydrométéorologiques pour quantifier l'impact à court, moyen et long terme des scénarios de développements socio-économiques des territoires sur le risque de pénurie d'eau.

L'originalité de ce projet est d'avoir travaillé concrètement avec les gestionnaires. D'autres projets avaient en effet déjà abordé la question de l'impact du changement climatique sur le cycle hydrologique mais sans aller aussi loin vers l'adaptation de la gestion de l'eau à ce changement climatique.

Quand il y a beaucoup de partenaires, la coordination devient un peu lourde. De ce point de vue, **il est important de s'allier avec des partenaires compétents.** Mais quand ils se sentent tous concernés et impliqués, cela permet beaucoup d'échanges techniques. **C'est la plus-value forte d'INTERREG et de l'Espace Alpin : aider à initier des recherches et pratiques collaboratives nouvelles en fournissant une impulsion sans égale.** Les échanges vont dans les deux sens ; cela permet de soulever de nouvelles questions et de générer de nouvelles connaissances.

Les résultats de ce projet sont maintenant capitalisés dans un nouveau projet INTERREG IVB Espace alpin : **C3-Alpes**, qui a pour objectif de synthétiser toutes les connaissances acquises dans les différents projets frères d'Alp-Water-Scarce sur le thème de l'adaptation au changement climatique. »

Contact



Georges-Marie SAULNIER, Coordinateur scientifique
Université de Savoie • +33 4 76 56 89 40
georges-marie.saulnier@univ-savoie.fr

Daniela Hohenwallner, Coordinatrice administrative
alpwaterscarce@gmail.com

INTERREG IVB Espace alpin

EO-MINERS

Observation de la terre pour le suivi et l'observation des impacts environnementaux et sociétaux de l'exploration et l'exploitation des ressources minérales

Contexte du projet

Sécuriser son approvisionnement en matières premières, en particulier minérales, et en maîtriser les coûts, est une des priorités actuelles de l'Europe. La forte empreinte environnementale et sociétale de l'industrie extractive constitue cependant un frein considérable à son développement sur le sol européen.

Dans la perspective de l'acceptabilité sociétale de l'industrie extractive, un des défis est de définir des outils « opposables » lors des discussions entre les parties impliquées dans la vie d'un projet minier. Ceci exige des méthodes objectives, fiables, abordables et reproductibles pour identifier, comprendre, observer, caractériser, mesurer et cartographier ces impacts et les suivre dans le temps.

L'utilisation de la télédétection pour l'investigation des impacts environnementaux issus de l'exploitation minière permet d'aborder des impacts tels que le **drainage minier acide**, la **pollution de l'eau** ou bien l'**empreinte écologique**, et complète d'autres méthodes d'Observation de la Terre (OT) telles que la photographie aérienne et l'acquisition de données sur le terrain.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

EO-MINERS vise à intégrer des outils d'OT existants et innovants pour améliorer les bonnes pratiques des activités minières et en réduire l'empreinte environnementale et sociale en :

- **introduisant des outils de télédétection innovants** auprès de l'industrie minière ;
- **fournissant des mesures de précision et de qualité** pour les produits de télédétection ;
- **faisant la démonstration l'application** de l'observation de la terre sur trois sites en République Tchèque, en Afrique du Sud et au Kirghizstan ;
- **stimulant le dialogue entre l'industrie minière et des organisations environnementales** ;
- **généralisant les résultats obtenus** pour leur utilisation dans des applications opérationnelles sur des projets miniers.

L'acceptabilité sociétale d'un projet minier est parmi les enjeux clés. Le projet permettra d'évaluer les besoins en politiques environnementales, contribuer à réduire les empreintes environnementales et sociétales des projets miniers et contribuer à une information fiable et objective sur les écosystèmes, populations et sociétés affectés, en se fondant sur un « dialogue » entre industriels, gouvernements et société civile.



Modélisation de l'extension maximale d'une lame de 5 m de hauteur en cas de rupture de la digue du bassin à stérile de la mine de Makmal, Kirgizstan (en bleu clair).

Stade du projet



Témoignage



© BRGM

« Le montage d'un tel projet requiert, de la part du coordinateur, un **gros travail de synthèse des informations** fournies par les partenaires, qu'elles soient d'ordre scientifique, budgétaire ou administratif. Partir des quelques paragraphes (moins d'une page) de l'appel à propositions pour bâtir une proposition qui réponde aux attentes de la Commission européenne, scientifiquement irréprochable, dont les impacts sociétaux sont importants, tout en présentant un budget « raisonnable », représente un réel challenge.

Pour un scientifique, il est important de se faire aider par un(e) assistant(e) de projet et de disposer à l'intérieur de son organisme d'une structure de soutien, rodée à toutes les procédures administratives du PCRD.

La multiplication des partenaires, surtout lorsqu'ils sont de culture et d'horizons scientifiques différents (télédétection, géologues, environnementalistes, socio-économistes, miniers,...) entraîne des difficultés relationnelles, voire des incompréhensions, qu'il est parfois difficile de gérer. **La réticence des compagnies minières à diffuser leurs données** (une exigence de l'Europe, financeur des projets PCRD) est une source de difficultés supplémentaire.

Il reste que gérer (ou participer à) un projet européen avec des partenaires internationaux, d'origines et de cultures parfois si différentes, mais tous adhérant à un objectif commun, est une expérience particulièrement enrichissante.

Ce projet a reçu, de la part des évaluateurs, l'un des plus hauts scores du 7^e PCRD dans le domaine GEO (Group on Earth Observation), en raison de ses **aspects innovants** (notamment sa technologie ALERT), de sa **contribution à l'agenda ETP-SMR** (European Technological Platform on Sustainable Mineral Resources) et de son **potentiel pour faire avancer l'expertise européenne** dans le domaine de l'observation de la terre dans le suivi des impacts de l'activité minière. »

Structure coordinatrice	Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Coût total du projet	4 142 443 €
Contribution européenne	3 120 837 €
Autres financements	Néant
Durée du projet	45 mois
Date de démarrage	01/02/2010
Date de clôture	31/10/2013
Partenaires	• Tel Aviv University (IL) • Kyrgyzaltyn Oao (KG) • Mineral industry Research Organisation (GB) • Natural Environment Research Council, British Geological Survey (GB) • Deutsches Zentrum fuer Luft – und Raumfahrt EV (DE) • Wuppertal Institut fur Klima, Umwelt, Energie GMBH (DE) • Geoloski Zavod Slovenije (SI) • Council for Geoscience (ZA) • Sokolovska Uhelna Pravni Nastupce, A.S. (CZ) • Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (FR) • Ceska Geologicka Sluzba (CZ) • Anglo Operations Limited (ZA) • Central Asian Institute for Applied Geosciences (KG)
Site web du projet	www.eo-miners.eu

7^e PCRD

Contact



Stéphane CHEVREL
Bureau de Recherches
Géologiques et Minières (BRGM)
+33 2 38 64 34 95
s.chevrel@brgm.fr



GUYAMAPA

Observation spatiale de l'environnement transfrontalier
Guyane-Brésil

Stade du projet



Contexte du projet

L'environnement transfrontalier entre la Guyane et l'Amapa et en particulier le bassin de l'Oyapock est caractérisé au Nord par un environnement côtier sous l'influence de l'Amazonie, une zone de forêt tropicale traversée par une route transfrontalière et deux parcs naturels, le Parc Amazonien de Guyane et le Parc des Tumucumacs au Brésil. Ce patrimoine qui possède une biosphère exceptionnelle est l'un des principaux enjeux de la coopération transfrontalière entre les deux pays.

Cet espace est sous la pression des activités humaines et est exposé à des dégradations significatives, exploitation des ressources forestières et minières notamment.

Objectifs, actions mises en œuvre, résultats

Le projet OSE-GUYAMAPA est un projet de coopération franco-brésilienne basé sur l'utilisation de l'imagerie satellitaire pour le suivi environnemental de cette zone transfrontalière amazonienne. Cela se traduit par la mise en place d'un système d'observation, par le spatial, des changements environnementaux et des territoires transfrontaliers dans le bassin de l'Oyapock en associant les scientifiques et gestionnaires de l'environnement des deux pays.

Le système d'observation de l'environnement à partir de données spatiales se base sur :

- mise en œuvre de référentiels satellitaires à l'échelle du plateau des Guyanes (Guyane, Amapá, Suriname) ;

- indicateurs « Eau Sol Forêt » ;
- indicateurs de la dynamique anthropique ;
- indicateurs des processus littoraux et des ressources halieutiques ;
- indicateurs environnementaux des risques de transmission de la Malaria ;
- création d'une nomenclature thématique commune à la zone transfrontalière ;
- construction et mise à disposition des acteurs publics gestionnaires de l'environnement d'une infrastructure de données spatiales exploitant les données et les connaissances pour l'aide à la décision environnementale produites par le projet.

OSE-Guyamapa se traduira concrètement par la mise à disposition de référentiels communs et originaux encore inexistants aux échelles considérées, ce qui est actuellement un frein considérable à la mise en œuvre de politique publique concertée et à l'aménagement du territoire.



Structure coordinatrice	Institut de recherche sur le développement (IRD)
Coût total du projet	1 222 000 €
Contribution européenne	687 000 €
Autres financements	INPE : 60 000 €
Durée du projet	48 mois
Date de démarrage	01/01/2010
Date de clôture	31/12/2013
Partenaires	Brésil : • INPE • IEPA • MPEG
Site web du projet	www.ose-guyamapa.org

Témoignage

« Le montage du dossier a été très enrichissant car il a permis de faire aboutir de façon concrète sous la forme du document projet les termes des propositions co-construites entre acteurs et partenaires au cours de nombreuses semaines. Le temps nécessaire à l'élaboration du document a été de un mois.

La difficulté a résidé après la notification, dans l'élaboration et la signature de la Convention de financement. Ce processus qui a pris une année civile complète a rendu nécessaire un déploiement adapté du projet qui, initié en fin de PO, s'est vu contracté d'un tiers de sa durée prévisionnelle d'exécution.

La cause de ce délai réside dans un malentendu entre l'autorité de gestion et nous mêmes, sur la séquence à respecter en termes de cadrages des partenariats par des conventions bipartites.

Ces conventions signées avait été posées comme préalable à la signature de la convention, alors que l'ampleur du partenariat du projet rendait nécessaire un effort à déployer considérable pour faire aboutir ces documents. Ce cadre de convention était vu comme un livrable concret du projet, un résultat attendu et un indicateur de réussite.

La plus-value du projet réside dans la capacité des acteurs et partenaires à engager une coopération technique et scientifique réelle et mesurable, dans le contexte de la télédétection appliquée au suivi du patrimoine naturel commun des territoires de frontières.

Le projet valorise la plateforme de réception directe SEAS Guyane, destinée à alimenter la coopération régionale et à permettre le rapprochement et la mise en synergie des responsables de la gestion des ressources naturelles de part et d'autre de la frontière.

La plus value se situe également dans la nature même du projet qui œuvre aussi à rapprocher scientifiques, gestionnaires et étudiants autour des thèmes de la nécessité de préservation des ressources naturelles utiles au développement endogène des territoires, à l'heure où ces territoires tant terrestres que maritimes de la frontière Guyane/Amapa font l'objet de pratiques désordonnées et mal contrôlées de prédation des ressources. »

Contact



Jean François FAURE
et Christophe CHARRON
Institut de recherche sur le
développement (IRD)
+33 5 94 29 92 91
jean-françois.faure@ird.fr

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française dans les domaines de l'énergie et de l'environnement

(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

7^e PCRD – Appels 2007-2011

Thème Énergie

- **Observatoire méditerranéen de l'énergie** ; Combined solar power and desalination plants: technico-economic potential in Mediterranean partner countries : MED CSD
www.med-csd-ec.eu
- **Commissariat énergie atomique** ; Innovative solid oxide electrolyser stacks for efficient and reliable hydrogen production : RELHY
www.relhy.eu
- **Association pour la recherche et le développement des méthodes et processus industriels** ; Innovative dual membrane fuel cell : IDEAL-CELL
www.ideal-cell.eu
- **Observatoire méditerranéen de l'énergie** ; Security of energy considering its uncertainty, risk and economic implications : SECURE
www.secure-ec.eu
- **Association pour la recherche et le développement des méthodes et processus industriels** ; Multi-scale data assimilation, advanced wind modeling and forecasting with emphasis to extreme weather situations for a secure large-scale wind power integration : SAFEWIND
www.safewind.eu
- **Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives** ; Towards a low carbon energy : The European strategic energy technology plan : EBC2008
- **Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives** ; Heterojunction solar cells based on a-Si c-Si : HETSI
www.hetsi.eu
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Support to regulatory activities for carbon capture and storage : STRACO2
- **Institut national de la recherche agronomique** ; Bio-commodity refinery : BIOCORE
www.biocore-europe.org

- **Nexans France** ; Development and field test of an efficient YBCO coated conductor based fault current limiter for operations in electricity networks : ECCOFLOW
www.eccoflow.org
- **Centre national de la recherche scientifique** ; European multilevel integrated biorefinery design for sustainable biomass processing : EUROBIOREF
www.eurobioref.org
- **Institut français du pétrole** ; Large scale CCS transportation infrastructure in Europe : COCATE
http://projet.ifpen.fr/Projet/cms/c_7831/cocate
- **Centre national de la recherche scientifique** ; Quasi-anhydrous and dry membranes for next generation fuel cells : QUASIDRY
www.quasidry.eu
- **IFP Énergies Nouvelles** ; Characterisation of European CO₂ storage : SITECHAR
www.sitechar-co2.eu
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Pan-European coordination action on CO₂ Geological Storage : CGS EUROPE
www.cgseurope.net
- **Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives** ; Advanced Grating for Thin Films Solar Cell : AGATHA
- **Observatoire méditerranéen de l'énergie** ; Demonstration of Utility-Sized Solar Power and Desalination : CSD-DEMO
- **Électricité Réseau Distribution France** ; Large-Scale Demonstration of Advanced Smart GRID. Solutions with wide Replication and Scalability Potential for EUROPE : GRID4EU
www.grid4eu.info
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Understanding the Long-Term fate of geologically stored CO₂ : ULTIMATECO2
- **Centre national de la recherche scientifique** ; Concentrated Solar Power in Particles : CSP2

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française dans les domaines de l'énergie et de l'environnement
(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

- **Centre national de la recherche scientifique** ; Optimizing gasification of high-ash content coals for electricity generation : OPTIMASH
www.optimash.eu
- **RTE EDF TRANSPORT SA** ; Innovative Tools for Electrical System Security within Large Areas : ITESLA
www.itesla-project.eu
- **Centre national de la recherche scientifique** ; Sugar Alcohol based Materials for Seasonal Storage Applications : SAM.SSA
www.samssa.eu
- **Commissariat énergie atomique** ; High temperature thermal energy Storage by Reversible thermochemical Reaction : STORRE

Thème Environnement

- **Centre national de la recherche scientifique** ; European Project on Ocean Acidification : EPOCA
<http://epoca-project.eu>
- **Institut de recherche pour le développement** ; A Europe-South America Network for Climate Change Assessment and Impact Studies in La Plata Basin : CLARIS LPB
www.claris-eu.org
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Enhancing Resilience of communities and territories facing natural and na-tech hazards : ENSURE
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Mitigate and assess risk from volcanic impact on terrain and human activities : MIAVITA
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Integrated system of data collection technologies for mapping soil properties : DIGISOIL
- **CNRS Ile de France Est** ; Strategy for the preservation of plastic artefacts in museum collections : POPART
<http://popart.mnhn.fr>
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; African-European Georesources Observation System : AEGOS

- **Laboratoire des Sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection, ULP** ; Coordinated Asia-European long-term Observing system of Qin-hai - Tibet Plateau hydro-meteorological processes and the Asian monsoon system with Ground satellite image data and numerical simulations : CEOP-AEGIS
www.ceop-aegis.org
- **Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural, des Eaux et des Forêts** ; Prototypical Policy Impacts of Multifunctional Activities in rural municipalities : PRIMA
<https://prima.cemagref.fr/>
- **Réseau Action Climat – France** ; European Network engaging Civil society in Low Carbon scenarios : ENCLowcarb
www.lowcarbon-societies.eu
- **Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail** ; Coordination of national environment and health research programmes - environment and health ERA-NET : ERA-ENVHEALTH
- **Institut de la Corrosion** ; Protection of cultural heritage by real-time corrosion monitoring ; MUSECORR
- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; European approach to GEOSS : EUROGEOSS
www.eurogeoss.eu
- **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers** ; Geotraceability Fair Trade : GEO FAIR TRADE
www.geofairtrade.eu
- **Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives** ; Life Cycle of Nanoparticle-based Products used in House Coating : NANOHOUSE
www.nanohouse cea.fr
- **Institut national de la recherche agronomique** ; Forest ecosystem genomics research : supporting Transatlantic Cooperation : FoResTTraC
www.foresttrac.eu

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française dans les domaines de l'énergie et de l'environnement

(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

- **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** ; Earth Observation for Monitoring and Observing Environmental and Societal Impacts of Mineral Resources Exploration and Exploitation : EO-MINERS
- **Office International de l'eau** ; Dissemination and uptake of FP water research results : WATERDISS 2.0 www.waterdiss.eu
- **Institut national de la recherche agronomique** ; Ecological function and biodiversity indicators in European soils : ECOFINDERS <http://ecofinders.dmu.dk/>
- **Université Pierre et Marie Curie – ParisVI** ; Arctic climate change, economy and society : ACCESS www.access-eu.org
- **Fondation pour la recherche sur la biodiversité** ; Cooperation and shared strategies for biodiversity research programmes in Europe : BiodiversA2 www.biodiversa.org
- **Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement** ; Ecosystem-based strategies and innovations in water governance networks for adaptation to climate change in Latin American Landscapes : ECOADAPT
- **European space agency** ; GEOSS interoperability for Weather, Ocean and Water : GEOWOW www.geowow.eu/project.html
- **Da Volterra** ; ENzymatic DEcontamination TECHNOlogy : ENDETECH <http://endetech.eu>
- **French institute for fats and oils** ; New formulations of sunflower-based bio-lubricants with high oleic acid content : VOSOLUB
- **ECO2DISTRIB** ; Market Replication supporting washing product container reuse into Southern Europe : REWASH www.rewash.eu
- **The Third Millenium Water Company** ; Market Replication by European Metal Working SMEs of Demineralised Water Recovery and Re-USE under Atmospheric Conditions ; METALWATER www.metalwater.eu
- **GOEMAR LABORATORIES** ; Laminarin-based natural defence stimulants as substitutes for conventional pesticides in food crops : NADESTIM
- **Institut français de la vigne et du vin** ; Environment savings for vineyard cultivation and wine production : WINENVIRONMENT www.winenvironment.eu
- **BIOTOX** ; ECOPACK - IMPROVEMENT ON GREEN LABELS FOR PACKAGING : ECOPACK www.ecopack-label.eu/
- **Vitirover SAS** ; Vineyard Vigilant & INNOvative Ecological Rover : VVINER
- **Fibroline France SARL** ; Latex replacement for automotive interior felts and building industry : LATEXFRI

Énergie intelligente Europe – Appels 2007-2011

- **Steritech** ; Reduction of water and energy consumption in the food industry: innovative sterilisation equipment : STERILIS www.steritech.eu.com
- **PRIORITERRE** ; Campaign to fight against fuel poverty and raise awareness on energy efficiency and energy savings : ENERGY AMBASSADORS www.energyambassadors.eu

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française dans les domaines de l'énergie et de l'environnement

(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

- **Comité de Liaison Énergies Renouvelables** ; ACtions in low income Households to Improve energy efficiency through Visits and Energy diagnosis : ACHIEVE www.achieve-project.eu
- **Energy-Cities** ; Communicate Your Building's Energy Rating : CYBER DISPLAY www.display-campaign.org
- **Développement Études pour le Logement, la Promotion de l'Habitat, l'Innovation et le Social** ; Cost Optimum and Standard Solutions for Maintenance and Management of the Social : AFTER <http://afterproject.eu>
- **Energy-Cities** ; ENGAGE - local authorities communicating to engage stakeholders and citizens : ENGAGE www.citiesengage.eu
- **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** : EURO-TOPTEN PLUS www.topten.info
- **Observatoire des énergies renouvelables** ; The EuroObserv'ER barometer backs the new RES Directive : EUROOBSERVER2020 www.euroobserv-er.org
- **Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement** ; European Farmers and Foresters Involved for Contributing to an Intelligent Energy Network towards the Target of 20% reduction in fuel consumption : EFFICIENT20 <http://efficient20.eu>
- **International Consulting on Energy** ; Social Housing comprehensive Refurbishment through energy Performance contrActing : FRESH www.fresh-project.eu
- **Energy-Cities** ; Local energy leadership : NET-COM
- **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** ; Maximising Tipten Communication on Top Runner Products : EURO-TOPTEN-MAX www.topten.info
- **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** ; Monitoring of EU and national energy efficiency targets : ODYSSEE-MURE 2010
- **Comité de Liaison Énergies Renouvelables** ; RES champions league: towards front-runner municipalities : RES CHAMPIONS LEAGUE www.res-league.eu
- **S.A. d'Habitations à Loyer Modéré Logement et Gestion Immobilière pour la Région Parisienne** ; Social Housing organisations and European professionals Linked and acting together for Testing and promoting professionals coordination in Energy Renovations : SHELTER www.shelterproject-ieee.eu

LIFE+ - appels 2007-2011

Volet Nature et Biodiversité

- **Parc national de La Réunion** ; Conservation, restauration et reconstitution des habitats semi-xérophiles du massif de la Montagne sur l'île de la Réunion : projet COREXERUN www.reunion-parcnational.fr/corexerun
- **Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon** ; Créer un réseau de sites de démonstration lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon : LagNat www.lifelagnature.fr
- **INRA Avignon** ; Urban bee biodiversity action plan : Urban Bees www.urbanbees.eu
- **Parc naturel régional de Camargue** ; Chiroptères en région méditerranéenne française : Chiro Med www.lifechiromed.fr
- **Agence régionale pour l'environnement PACA** ; Vers une gestion intégrée favorable à la tortue terrestre dans le Var – création d'outils pour les gestionnaires d'espaces naturels en Europe : Tortue d'Hermann www.tortue-hermann.eu
- **Région Lorraine** ; Des forêts pour le Grand Tétràs <http://lifetetrasvosges.lorraine.eu>

Éco-innovation – Appels 2007-2011

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française
dans les domaines de l'énergie et de l'environnement
(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

- **Ville de Strasbourg** ; Restauration des dynamiques des habitats alluviaux rhénans sur l'île de Rohrschollen
www.rn-rohrschoellen.strasbourg.eu/index.php?page=accueil&hl=fr_FR
- **Ligue pour la protection des oiseaux** ; Démonstration de l'efficacité des outils de conservation pour les espèces d'oiseaux en danger et leurs habitats dans l'outre mer français : CAP DOM
www.lifecapdom.org
- **Bretagne vivante –SEPNB** ; Conservation de la moule perlière d'eau douce du massif armoricain : Mulette
www.life-moule-perliere.org
- **Institut français de la vigne et du vin** ; Actions de démonstration pour une biodiversité fonctionnelle dans les espaces viticoles : BioDiVine
www.biodivine.eu
- **Ligue pour la protection des oiseaux** ; Protection des sites de reproduction et actions de conservation du Râle des genêts
www.rale-genet.lpo.fr
- **CNRS Perpignan** ; Suivi de la biodiversité de post larves ichtyques en Méditerranée occidentale : SUBLIMO
www.life-sublimo.fr
- **Parc naturel régional du Morvan** ; Continuités écologiques, gestion des bassins versants et faune associée
www.liferuisseaux.org
- **Conservatoire des espaces naturels (CREN) Rhône-Alpes** ; Restauration de la biodiversité et conservation des habitats remarquables dans les terrains militaires du Sud-est de la France : Life French NATURA2MIL
- **Association AILE** ; Best sustainable life-cycle fittings for mixed herbaceous solid biofuels for heating to reduce GHG emissions : Green Pellets
www.aile.asso.fr/valorisation-de-la-biomasse/GreenPellets
- **AGC France** ; Validation of environment friendly fat glass production using an innovative hot oxygen combustion technique : Hot Oxy Glass
www.oxyfuel-heatrecovery.com
- **Fédération des entreprises de propreté (FEP)** ; Cleaning industry sustainable development programme : CISDP
www.proprete-services-associes.com
- **ARIA Technologies** ; Implementation of an air quality modelling and forecast system in Romania : Rom'Air
- **Entente interdépartementale de démoustication du littoral méditerranéen** ; Control of noxious or vector mosquitoes – implementation of integrated management consistent with sustainable development : IMCM
www.lifeplumoustique.eu
- **Société FINAXO** ; Nouveau procédé de pyrogazéification pour le traitement thermique et la valorisation énergétique des boues de stations d'épuration : Pyrobio
www.pyrobio.eu
- **Rennes Métropole** ; Design, implement and assess an innovative and sustainable plan to minimise municipal waste in EU States : Miniwaste
www.miniwaste.eu
- **CNRS – IRCE Lyon** ; Demonstration of photocatalytic remediation processes on air quality : Photo PAQ
<http://photopaq.ircelyon.univ-lyon1.fr>
- **EUROCOPTER** ; Implementation of a collaborative eco-design tool dedicated to SME and fitted to helicopter network's issues : CORINE
www.corinecodedesign.eu
- **Office International de l'eau** ; Water Research to Market – to speed up the transfer of water related research outputs to better implement the water directive : WaterToMarket
www.watertom.eu

Volet Politique et Gouvernance

- **Danone – Société des eaux de Volvic** ; Application de la directive cadre sur l'eau par la mise en œuvre d'un système expert de modélisation totale d'une masse d'eau : SEMEAU
www.life-semeau.com

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française
dans les domaines de l'énergie et de l'environnement
(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

- **Five Celes** ; Transverse Flux induction strip heating demonstrator, a technology limiting CO₂ emissions & acid wastes in steel industry : Ecotransflux
www.ecotransflux.com
- **Rhodia Operations** ; Demonstration of the industrial viability of a new chemistry to produce eco-friendly solvents from nylon chain wastes : IRIS
www.rhodia.com/fr/markets_and_products/brands/Novecare_Life_plus_program_Objectives_and_results.tcm
- **Lafarge LCR** ; Demonstration of the reduction of CO₂ emissions from the production of an innovative class of cements : AETHER
www.aether-cement.eu
- **Conseil général de l'Essonne** ; Changing living modes: acting in your territory for the environment : CLIMATE
www.climate.essonne.fr
- **Innovations extrêmes, technologies et recherches (IXTREM)** ; Make your non destructive testing greener by new eco-friendly practices: Green Testing
www.greentesting.fr
- **Communauté de Haute Provence** ; Environmental Challenge for a rural territory: CCHP Envir Challenges
www.life-cchp.eu
- **Vizelia** ; Green public building platform for the promotion of a green city : Green City
www.lifegreencity.eu
- **Union des syndicats des PME du caoutchouc et de la plasturgie (UCAPLAST)** ; Recycling plastics packaging waste excluding bottles : Green Waste Plast
www.ucaplast.fr/greenwasteplast/FR/accueil.html
- **Renault** ; Plateforme industrielle de démonstration pour atteindre le taux de 95 % de recyclage pour les véhicules en fin de vie : ICARRE 95
www.renault.com/fr/capeco2/laisser-moins-de-traces/pages/projet-life-icarre-95.aspx
- **ACRI-ST** ; Impacts du changement climatique et de l'ozone dans les forêts françaises et italiennes : amélioration des critères et des seuils pour la protection des forêts : FO3REST
<http://fo3rest.eu>
- **Le Mans Métropole** ; Plan pour la gestion de l'éclairage public et la lutte contre la pollution lumineuse dans la Métropole du Mans : Urban Light Plan
www.lemans.fr/page.do?t=2&uuid=44041972-550EA533-5AE8381B-74204FE1
- **BruitParif** ; Harmonisation de l'information sur le bruit pour les citoyens et les autorités publiques : HARMONICA
www.bruitparif.fr/bruitparif/nos-projets/mesurer/projets-life-harmonica-et-quadmap
- **Agence Architecture Autogérée** ; Stratégie participative de développement, pratiques et réseaux pour la résilience locale des villes européennes: RURBAN
www.urbanactics.org/projects/rurban/rurban.html
- **Conseil général de Gironde** ; Réduction de la consommation de l'eau potable : mise en œuvre et suivi de mesures intégrées en Gironde : MAC EAU
www.jeconomiseleau.org/gen_MAC Eau.html
- **Conseil général des Yvelines** ; Développement d'une infrastructure urbaine verte dans la « boucle de Chanteloup » : SeineCityPark
www.seinecitypark.fr
- **Lyonnais des eaux** ; Démonstration d'un système de production de biogaz à partir des eaux usées : BIOVALSAN
www.biovalsan.eu
- **Syndicat de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT)** ; Stratégie de réduction des déchets, d'augmentation de la réutilisation et du recyclage en zones urbaine et rurale : WASTE ON A DIET
www.besancon.fr/index.php?p=1624
- **Rhodia Opérations** ; Validation d'un processus de réutilisation et de revalorisation des terres rares contenues dans les déchets : LOOP
- **Rhodia Opérations** ; Démonstrateur pour la valorisation des déchets de textiles techniques : Move4earth
- **Sud-Est Assainissement** ; Solution innovante pour le tri des déchets de construction et de démolition : CDW Recycling

Liste des projets financés par les programmes européens ayant une coordination française dans les domaines de l'énergie et de l'environnement
(résultats disponibles à la date de publication de cette brochure)

- **CRITT Matériaux Alsace** ; Récupération des déchets plastiques des D3E : Système basé sur la technologie LIBS pour le tri durant la phase de démantèlement : WEELIBS
- **Alstom Transport SA** ; Réduction des émissions de CO2 des transports urbains par la récupération totale de l'énergie des freins des métros : RE-USE
- **Pôle numérique de la Drôme** ; TIC pour un développement urbain vert : SUSTAIN-ICT www.pole-numerique.fr/life-.html
- **Véolia - Recherche et innovation** ; Outils biologiques pour l'optimisation des technologies de traitement supprimant les micro-polluants et les perturbateurs endocriniens : BIOTTOPE
- **Communauté de communes du Pays d'Iroise** ; Restauration de la continuité écologique au niveau de l'étang de la Comiren sur l'Aber lldut à Saint Renan. FEDER PO Bretagne, 2012
- **GIP Bretagne Environnement** ; Développement d'outils de valorisation des données environnementales concernant la Bretagne : plateforme web et livre de synthèse. FEDER PO Bretagne, 2008
- **Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Rhône Alpes** ; Sensibilisation des artisans du bâtiment à l'éco construction. FEDER PO Rhône-Alpes, 2009
- **Société d'économie alpestre de la haute Savoie** ; Contribution des systèmes pastoraux alpins pour la mobilisation et la valorisation des énergies renouvelables. FEDER PO Rhône-Alpes, 2012

Volet Information et communication

- **ADEME** ; Semaine européenne de la réduction des déchets : SERD <http://ewwr.eu/fr>
- **Groupe Casino** ; Collecte des batteries, piles usagées et des D3E au travers d'une campagne de sensibilisation du public sur la gestion des déchets : COLLECTE +

Fonds européen pour le développement régional (FEDER) : 2007-2012 (liste non exhaustive)

- **Association bobards et compagnie** ; Conte musical écologique pour la sensibilisation à l'environnement. FEDER PO Nord-Pas-de-Calais, 2011
- **COMILOG Dunkerque** ; Captation du gaz résiduaire perdu issu du processus d'un four produisant du silicomanganèse pour sa valorisation en distribution de vapeur dans un réseau de chaleur. FEDER PO Nord-Pas-de-Calais, 2012
- **BECQUEREL SOLAIRE** ; Centrale solaire photovoltaïque innovante. FEDER PO Bretagne, 2011
- **Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées** ; Maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central. FEDER PO Midi-Pyrénées, 2011
- **Agence régionale pour l'environnement** ; Mission d'observation de l'eau en Midi-Pyrénées. FEDER PO Midi-Pyrénées, 2012
- **Biogaz du Pays de Château Gontier** ; Valoriser des déchets produits localement en énergie par méthanisation. FEDER PO Ile-de-France, 2011
- **Institut National de la Recherche Agronomique** ; Allocation post-doctorale sur l'étude des trajectoires des systèmes d'élevage et changement climatique. FEDER PO Auvergne, 2011
- **SCIC MARTINIQUE SAS** ; Création d'une ligne d'ensachage de produits environnementaux & solubles - Modernisation de l'outil de production. FEDER PO Martinique, 2011
- **Conseil régional de la Guadeloupe** ; Elaboration d'une stratégie de communication institutionnelle et mise en oeuvre d'une campagne de communication dans le cadre d'une convention de partenariat région Guadeloupe-ADEME-EDF relative à la maîtrise de l'énergie. PO Guadeloupe 2011

Coopération territoriale (INTERREG) : 2007-2012 (liste non exhaustive)

- **Université du Littoral Côte d'Opale** ; Development of a DYNAMIC observation system for the assessment of MARine water quality, based on PHYtoplankton analysis : DYMAPHY www.dymaphy.eu
- **Institut de recherche pour le développement** ; Système Caraibéen d'information environnementale : CARIBSAT <http://caribsat.teledection.fr>
- **Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen** ; Agissons autour des déchets www.actiondechets.fr
- **AMICE - Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents** ; Climate Changing ? Meuse Adapting ! : AMICE www.amice-project.eu
- **Association pour le développement des entreprises et compétences** ; Renewable Energies Transfer System : RETS www.rets-project.eu
- **Groupe d'Intérêt Scientifique «Centre de Recherche et de Veille sur les maladies Emergentes dans l'Océan Indien»** ; Inventaire des Agents Infectieux Associés à la Faune Sauvage dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : biodiversités animale et microbienne dans des écosystèmes insulaires : Faune Sauvage www.crvoi.org/spip.php?article21

Contacts des programmes européens pour la période 2007-2013

7^e PCRD

- Site de la Commission européenne (avec liste de projets financés) : http://cordis.europa.eu/fp7/home_fr.html
- Site national : www.eurosfaire.prd.fr/7pc
- Pour la période 2014-2020, le site national est le suivant : www.eurosfaire.prd.fr/horizon2020
- Points de contact nationaux : www.eurosfaire.prd.fr/7pc/pcn.php

LIFE+

- Site de la Commission européenne (avec liste de projets financés) : <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/lifepius.htm>
- Point de contact national : Ministère de l'Écologie : lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr

Éco-innovation

- Site de la Commission européenne (avec liste de projets financés) : <http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/>
- Point de contact national : ADEME : pcn-eie@ademe.fr

Énergie intelligente Europe

- Site de la Commission européenne (avec liste de projets financés) : <http://ec.europa.eu/energy/intelligent/>
- Point de contact national : ADEME : pcn-eie@ademe.fr

FEDER

- Site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/regional_policy/index_en.cfm
- Site national : www.europe-en-france.gouv.fr
- Base de données de projets nationale : <http://cartobenef.asp-public.fr/cartobenef/>
- Il n'y a pas de Point de contact national, mais des « autorités de gestion » régionales. Connectez-vous sur les sites « l'Europe s'engage en (votre région) » pour voir les contacts régionaux.

Coopération territoriale (INTERREG)

- Il y a 18 programmes INTERREG qui concernent la France. Chaque programme a un site Internet. Une liste des documents directeurs (les « Programmes opérationnels ») de ces 18 programmes est disponible sur le site de la DG Régio de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/regional_policy/country/prordn/search.cfm?gv_pay=FR&gv_reg=ALL&gv_obj=11&gv_the=ALL&LAN=EN&gv_per=2
- Les autorités de gestion sont indiquées sur les sites Internet de chaque programme INTERREG.

Tableau d'évolution Environnement-Énergie 2007-2013 • 2014-2020

Tableau d'évolution Environnement-Énergie 2007-2013 • 2014-2020

Période 2007-2013	Période 2014-2020 (propositions de la Commission de novembre 2012)
Cadre politique	
Stratégie de Lisbonne	Europe 2020
Programmes/instruments financiers	
7^e Programme-cadre de recherche et développement technologique • Objectif Coopération - Environnement - Énergie - Transports... • Objectif Capacités - PME... • Objectif Personnes	Horizon 2020 – PCRI – Programme-cadre de recherche et d'innovation • Objectif « Défis sociétaux » - Énergie sûre, propre et efficace (dont la suite du programme Énergie intelligente Europe) - Transports intelligents, verts et intégrés - Changement climatique, gestion efficace des ressources et matières premières... • Objectif « Leadership industriel » - innovation dans les PME - accès aux financements risqués en faveur des PME... • Objectif « Excellence scientifique »
CIP – programme-cadre compétitivité et innovation • Entrepreneuriat et innovation - dont volet Éco-innovation • Énergie intelligente Europe • Technologie de l'information et de la communication (TIC)	COSME - Compétitivité des entreprises et des PME
LIFE+ • Subventions aux projets - volet nature et biodiversité - volet politique et gouvernance - volet information et communication • subventions aux ONG environnementales	Programme-cadre LIFE • Programme Climat (subventions aux projets) - volet atténuation - volet adaptation - volet gouvernance et information • Programme Environnement (subventions aux projets) - volet biodiversité - volet environnement et ressources naturelles - volet gouvernance et information • subventions aux ONG environnementales

Fonds structurels • FEDER, FSE - Convergence - Transition (phasing in/phasing out) - Compétitivité - Coopération (INTERREG IV) • Fonds de Cohésion	Fonds structurels • FEDER, FSE - Convergence - Transition - Compétitivité - Coopération (INTERREG V) • Fonds de Cohésion • Grands projets
FEADER - Fonds européen agricole pour le développement rural	FEADER – Fonds européen agricole pour le développement rural
FEP - Fonds européen pour la pêche Fonds pour les affaires maritimes (2011-2013)	FEAMP – Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
Éducation Formation tout au long de la vie • (Erasmus, Leonardo, Jean Monnet, Grundtvig, Tempus, Comenius, etc.) • Jeunesse • Sport	Erasmus pour tous • Erasmus enseignement supérieur • Erasmus formation • Erasmus écoles • Erasmus participation des jeunes Sport
Culture 2007 Media	Europe créative
Citoyenneté	L'Europe pour les citoyens • mémoire et citoyenneté européenne • engagement démocratique et participation civique
Instruments financiers de la politique externe • Pré-adhésion (IPA) • Voisinage (IEVP) • Coopération au développement • Partenariat avec les pays industrialisés (ICI) • Instrument de stabilité • 10^e FED - pays ACP et PTOM (2008-2013) • ENRTP (ressources naturelles/climat/énergie)	Europe globale • Pré-adhésion (IPA II) • Voisinage • Coopération au développement • Partenariat avec les pays tiers (Partnership instrument) • Instrument de stabilité • 11^e FED (dont Pays et territoires d'outre-mer) • Fonds Biodiversité

Nota : Ce tableau ne constitue pas une présentation exhaustive des financements européens ; il présente les **principaux programmes** (et volets de ces programmes) qui peuvent financer les projets dans les domaines de l'environnement et de l'énergie pour les périodes 2007-2013 et 2014-2020.

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

HYPERLINK «<http://www.ademe.fr>» **www.ademe.fr**.

About ADEME

The French Environment and Energy Management Agency (ADEME) is active in the implementation of public policy in the areas of the environment, energy and sustainable development. The Agency provides expertise and advisory services to businesses, local authorities and communities, government bodies and the public at large, to enable them to establish and consolidate their environmental action. As part of this work ADEME helps finance projects, from research to implementation, in the areas of waste management, soil conservation, energy efficiency and renewable energy, air quality and noise abatement.

ADEME is a public agency under the joint authority of the Ministry for Ecology, Sustainable Development and Energy, and the Ministry for Higher Education and Research.

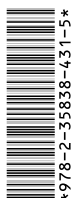
HYPERLINK <http://www.ademe.fr> **www.ademe.fr**



Rendez-vous avec votre projet pour la prochaine brochure,
période 2014-2020 !



7858



enviropeA